

LE BILL DE L'OLEOMARGARINE SUBIT SA PREMIERE LECTURE

Un vif débat s'engage sur cette question, hier à la Chambre des Communes — Plusieurs objections sont apportées à la vente de ce substitut du beurre — Un projet de l'hon M. Ballantyne Le bill de l'établissement des soldats lu une troisième fois.

(Tribune de la presse)

Ottawa, 30.

Le gouvernement a tenté de disposer aujourd'hui d'autant de législation secondaire que possible afin d'alimenter la machine parlementaire qui souffre d'anémie.

Il n'y a eu que très peu de chose d'accompli cette semaine.

L'ouverture de la séance, l'Orateur procéda lentement à l'expédition du feuillet. Il n'y eut pas d'interpellations.

Sir George Foster a proposé que le comité des comptes publics siège, à la présente session. Il a donné avis à la Chambre à cet effet.

L'hon. M. Ballantyne, ministre de la Marine, a présenté un projet de loi modifiant les taux des pilotes en aval et pour Québec. On en est venu à une entente, dit le ministre, entre les propriétaires de navires, les pilotes et le ministre de la Marine en ce qui concerne le nouveau tarif pour la saison actuelle.

Le bill modifiant la loi de l'établissement des soldats sur les terres 1919 a été lu une troisième fois.

Les modifications à la loi sur les épizeutes ont été adoptées en comité et le bill a été lu une troisième fois.

La Chambre se forma ensuite en comité pour continuer l'étude de la résolution en rapport avec la fabrication, l'importation et l'inspection de l'oléomargarine.

M. D. Sutherland prit la parole sur ce sujet et parla pendant plus d'une heure. Il n'est pas favorable au commerce de ce substitut, dans les conditions actuelles.

Il s'éleva fortement contre la littérature qui a été déposée sur les livres par un député du conseil des Femmes, Toronto, menaçant les députés s'ils s'opposaient à cette mesure qu'ils auraient affaire aux femmes lors des prochaines élections.

On escompte probablement le manque d'organisation des fermiers. Il faut avouer qu'ils ne sont pas si bien groupés qu'on le suppose, mais si vous détruisez l'industrie agricole tout le monde en souffrira. Il répéta son allégeance au parti protectionniste.

Le Dr. Edwards prit part à ce débat et il fut suivi immédiatement du Dr. Clark, de Red Deer, qui saisit cette nouvelle occasion pour donner un leçon de libre échange.

Il tira la meilleure partie de son argumentation des paroles de ses collègues. Ainsi, le Dr. Edwards, qui passe son temps à fouiller les statistiques, avait dit que la production du beurre avait augmenté en même temps que l'importation de l'oléomargarine.

En fait, dit le Dr. Clark, c'est le contraire qui s'est produit. Il n'y a pas de mal à être obligé de chercher de nouvelles méthodes pour les produits.

Il résulta ensuite que M. Sutherland qui avait déclaré que l'oléomargarine n'était pas un produit appétissant, s'engagea un échange de vues entre les deux vieux adversaires et le Dr. Clark finit par avoir le dernier mot en disant que "les goûts diffèrent et en cela chacun pour soi".

Dans l'opinion du député de Red Deer, l'opposition à la résolution ne vient que d'une partie du pays, elle est égoïste, intéressée et le gouvernement ferait bien de n'y pas prêter l'oreille.

Au nom des fermiers torontois d'Ontario, M. Best reprit la discussion et donna la réplique au Dr. Clark, le beurre du Canada jouit d'une réputation mondiale, dit-il, et il s'agit de la lui conserver.

M. Best dit que par le passé les gouvernements ont mené les fermiers à leur ruine, mais aujourd'hui, ce sont les fermiers qui tiennent le pays à la gorge.

Dans l'opinion de M. Fielding, le projet ne va pas assez loin. On propose seulement de retarder le jour de l'abrogation du statut. Si les gens ne peuvent pas acheter et payer le beurre à 75 sous la livre, alors mettons les substituts à sa portée.

M. Kennedy député de Glenarry, proposa de discuter cette question à ses divers points de vue et donna des chiffres comparant les prix du beurre et de l'oléomargarine.

A la séance du soir, le Dr. Manion se déclara en faveur de l'importation et de la vente de ce produit. Il n'a jamais

manié d'oléomargarine au Canada, dit-il, mais il en a souvent mangé en Angleterre et dans les tranchées en France, sans pouvoir dire la différence qu'il avait avec le beurre.

Le Dr. Edwards se leva pour critiquer les observations faites par le Dr. Clark au sujet du libre échange, en rapport avec l'importation de la margarine, alors qu'il n'y a pas de droit de payé et qu'on la vend plus cher qu'en Angleterre.

Parlent en faveur de cette résolution, le major Andrews, de Winnipeg, et le Dr. McGibbon. Ce dernier dit que la grande demande qui en était fait, justifiait le gouvernement d'en permettre la vente. De plus, il y a bien des gens qui ne peuvent payer 60 à 70 sous la livre pour le beurre.

M. Halbert, fermier ontarien, fit observer qu'il était intéressant de noter que les protectionnistes étaient les seuls opposés à ce projet. Si l'on veut l'oléomargarine pour ce qu'elle est réellement, il n'y a pas d'objection à la présente législation.

M. A. T. Léger s'opposa à la résolution.

Le Dr. Tolmie, ministre de l'Agriculture, dit que les officiers du gouvernement prenaient toutes les mesures nécessaires pour s'assurer qu'on observait la loi en ce qui concerne l'inspection et la vente de ce produit.

Il dit que pour éviter la confusion, son ministère était à deviner d'un moyen propre à établir une différence entre le beurre et ce substitut. Il semblerait peut-être à propos, dit-il, de faire surveiller l'oléomargarine en paquets plus gros que le beurre.

M. D. D. McKenzie se déclara fortement en faveur de la résolution. Il s'agit, dit le député du Cap Breton, d'aider à réduire le coût trop élevé de la vie. Nous devrions prendre tous les moyens à ce effet. Il dit qu'il était du devoir de la commission de commerce de préparer les voies à la diminution du coût de la vie.

Pendant la première heure de la séance, la Chambre a discuté certains subsides, pour le ministère de la Marine et celui du Commerce.

Comme on le voit, il n'y a pas eu beaucoup de discussion en dehors de la résolution sur l'oléomargarine. Elle a été adoptée et un bill a ensuite été lu une première fois.

AU SENAT

Le sénateur Crosby a discuté, au Sénat, aujourd'hui, le déplacement des troupes d'Halifax. Il dit que depuis deux années il a toujours eu de deux à quatre régiments impériaux à Halifax, et les autorités impériales ont érigé pour eux des logements spacieux. Il y a cinq ou six ans, le gouvernement fédéral s'est chargé de la garnison d'Halifax et les propriétés du gouvernement impérial ont été transmises aux autorités du Dominion. Le Dominion y a maintenu deux à trois mille hommes. L'an dernier, il se fit un mouvement contre les casernes, et il en est résulté que la garnison a été transférée à Montréal et mis dans des logements qui, me dit-on, ne sont pas meilleurs que ceux qui ont été abandonnés à Halifax. Le sénateur Crosby dit que le retrait des troupes en garnison à Halifax est un manque de foi dans le contrat que le Dominion a conclu avec les autorités impériales. Il y a deux ans, une loi porta l'armée canadienne à dix mille hommes, de sorte qu'il devrait y avoir assez d'hommes pour fournir une troupe à Montréal sans affaiblir la garnison d'Halifax. Il y a aussi la question de la propriété des chantiers de marine. Il a été décidé de retirer l'escale de l'Atlantique-Nord et de l'envoyer aux Bermudes, et les chantiers de marine ont été cédés aux autorités du Dominion pour l'usage de la marine. On ne peut les vendre. C'est une autre question qui demande l'attention.

Le sénateur Power dit que la question est importante et ajourne le débat afin d'en parler plus tard.

Le sénateur McLean blâme la nomination d'un comité autorisé à s'assurer de la raison du manque de débarquement de provisions pour la pêche aux îles de la Madeleine, ce printemps. Le sénat s'ajourne à mardi après-midi.

gière, du logement et de l'instruction. Ils voient clairement que, pour atteindre leur but, ils ont à mettre fin aux rancunes et aux animosités qui ont déchiré l'Europe et l'ont conduite au bord du désastre.

Les rumeurs de dissensions entre les représentants de la Grande-Bretagne et de la France, de la France et de l'Italie, à San Remo, étaient "fantastiques", a affirmé l'ambassadeur à la Chambre de Commerce.

VIBRANT APPEL

"La grande question que vous avez à décider, dit-il ensuite, est celle-ci : Allez-vous rester immobiles et attendre que les troubles de l'Europe viennent vous trouver, ou allez-vous aider l'Europe à prendre les dessus et revenir aux conditions normales et raisonnables. Remarque que j'exclus ici la part britannique dans l'Europe.

"Je n'ose pas ambitionner de vous suggérer la réponse que vous devez faire, mais je crois du plus profond de mon cœur, que toutes les nations de l'Europe, y compris l'Allemagne et la Russie, doivent se remettre à l'ouvrage et payer leurs dettes pour que le monde soit assuré de la démocratie, et reprenne la solidité des affaires et du commerce qui rendent efficace la valeur des millions gagnés par vivre.

"Ces temps sont difficiles pour nous tous. Il nous faut un bon jugement, du courage, de la bonne volonté ; il nous faut déraciner de nos esprits le soupçon et arracher de nos cœurs la haine.

"Je vous connais pour un pays bien disposé à prophétiser que lorsque l'édifice d'un monde plus solide sera érigé, vous ou vos fils pourront regarder en arrière et dire : "Nous sommes contents d'avoir pris l'opinion la plus large. Voici notre oeuvre comme celle des autres."

"Je me demande si vous savez bien combien grande est votre nation. Je ne parle pas de vos mille carrés, ni de vos dollars, ni de votre population. Je parle de la mentalité américaine, l'une des trois ou quatre grandes puissances, les grandes forces du monde."

M. RINFRET INTERPELLE LE GOUVERNEMENT

Ottawa, 28. — M. Fernand Rinfret, le nouveau député de Saint-Jacques, pose au gouvernement les questions suivantes concernant les douanes et le commerce :

1.—Le gouvernement sait-il que les officiers de douane au Canada calculent les droits selon la valeur nominale des monnaies étrangères, (i.e. la livre à 4,86, le franc à 19,3, etc.) et non pas selon le taux courant du change ?

2.—Le gouvernement a-t-il l'intention de faire modifier cette coutume de façon à ce que le taux, à l'avenir, soit chargé selon la valeur courante du change ?

M. Rinfret demanda aussi :

1.—Est-il exact que le traité de commerce entre le Canada et la France sera bientôt abrogé ?

2.—Le gouvernement a-t-il l'intention de conclure un nouveau traité avec la France pour remplacer celui-ci ?

RETOUR DU DUC DE DEVONSHIRE

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 2. — Le duc de Devonshire, gouverneur général du Canada, et la duchesse de Devonshire, qui sont venus à Londres pour le mariage de leur fille, Lady Cavendish et du capitaine Harold MacMillan, sont partis de Londres, hier, pour Liverpool où ils s'embarquent pour revenir au Canada.

LES ALLEMANDS DE HAUTE SILESE

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 2. — Le gouvernement allemand a envoyé un appel aux Allemands de la Haute-Silésie Slesvig-Holstein et de Malmédy, disant que bien que les habitants de ces provinces soient sujets à un plebiscite et ne peuvent participer aux élections du Reichstag, le 6 juin, lorsque le temps viendra de prendre une décision, ces régions prouveront par une majorité écrasante leur désir de rester toujours attachées à l'Allemagne.

Cette nouvelle est contenue dans une dépêche de Bruxelles au "Times".

Le gouvernement et l'Assemblée Nationale, ajoute la dépêche, ont décidé de retarder les élections du Reichstag pour ces provinces et les villes immédiatement adjacentes à elles, jusqu'à ce que la question de leur nationalité soit décidée. Entre temps, les députés élus à l'Assemblée Nationale par ces provinces seront considérés comme députés attirés du Reichstag.

DES TROUBLES EN ALLEMAGNE

(Câble de la Presse Associée)

Berne, 2. — Des dépêches d'Allemagne disent que les troubles se sont renouvelés à Elberfeld. Une bande armée qui a occupé la gare hier pendant quelques heures fut finalement repoussée par la police et un détachement de volontaires.

M. BALLANTYNE PASSE UN DUR QUART D'HEURE A LA CHAMBRE

Les libéraux le tiennent sur le qui-vive au sujet de quelques amendements qu'il veut apporter à la loi de la marine marchande — M. Rowell ne prépare pas ses bills avant de les présenter — Débat sur la loi des compagnies fiduciaires.

(Tribune de la presse)

Ottawa, 28.—La discussion qui a lieu à la Chambre des Communes depuis quelque temps n'est pas ce qu'il y a de plus intéressant sur la scène politique. D'ordinaire, au cours de l'après-midi, il ne se passe rien de saillant, le débat file lentement son petit bonhomme de train.

Cette semaine, tous les soirs, il y a eu de véritables duels entre le gouvernement et l'opposition. Nos amis des provinces maritimes paraissent s'étudier à mettre le gouvernement sur les dents. Lundi soir, on se souvient que M. Sinclair provoquait tout un gros débat en déclarant que les ministres ne donnaient pas les réponses convenables aux questions qui sont posées au cabinet. Une bonne demi-douzaine de ministres se lancèrent dans la bataille, ce soir-là.

Pendant la première partie de la séance, aujourd'hui, rien d'important. M. Rowell chercha à faire adopter les multiples amendements restreignant la vente de l'opium et des drogues. Le Dr. McGibbon se fâcha, et dit au ministre que le "peuple en avait assez de ces multiples restrictions. Ce que l'on veut, à l'heure actuelle, c'est un peu de libéralisme. Ces mesures restrictives irritent tout le monde", dit le député de Muskoka.

M. MacKenzie fit certaines observations à M. Rowell, qui, dans son opinion, n'y voyait goutte lorsqu'il présenta le bill, puisqu'il a fallu le refaire et plusieurs fois, de la première ligne à la dernière.

Vint M. Ballantyne avec de tout petits amendements à la loi de la marine marchande. Il veut simplement se faire autoriser à élever les taux d'inspection des navires afin que cette inspection paie les frais, soit environ \$100,000 alors qu'en vertu des taux actuels le gouvernement ne perçoit que trois mille piastres, de cette source.

Quelques députés des provinces Maritimes mirent le ministre hors de lui-même. M. Sinclair ouvrit le bal et M. MacKenzie donna le ton, aidé de M. Duff qui est toujours sur la brèche, lorsqu'il s'agit de transport maritime. M. Ballantyne a passé une soirée amusante pour les spectateurs, mais vexante pour un aspirant futur premier ministre.

Sir Henry Drayton proposa que la Chambre se forme en comité pour étudier certaines modifications à la loi des compagnies fiduciaires. M. Bovin, debout, attendait que le sergent-d'armes vint enlever la masse qui se trouve sur la table lorsque la Chambre siège d'une façon régulière.

Personne ne se présentant, M. Boulay, chef des pages, rempli cette fonction habilement.

M. Cannon qui s'y connaît en matière de décorum souleva un point d'ordre avant que le comité commence son travail. Il fit observer que seuls le sergent-d'armes ou son assistant ont droit de remplir cette fonction.

M. Bovin dut admettre que telle était la coutume de temps immémorial, mais fit observer en même temps que rien n'empêchait qu'un autre fonctionnaire remplisse cette fonction. Il promit d'attirer l'attention du sergent-d'armes sur ce point.

Cepétit incident soulevé très dignement fit sensation. Pour finir la soirée, il y eut un bon débat sur les modifications à apporter au statut en rapport avec l'oléomargarine.

LA SEANCE

La Chambre a étudié depuis le commencement de la semaine, les modifications à la loi de l'opium et des drogues, fit l'objet des considérations du comité. Il y eut de la discussion sur les articles considérés comme techniques. Il s'agit toujours des permis à accorder et des restrictions à imposer.

Le Dr. McGibbon, député de Muskoka, se leva et protesta vigoureusement à la contre des étendues restrictives à la liberté du peuple. Ce que le peuple veut à l'heure actuelle, c'est la liberté. On veut jouir un peu. Ces mesures restrictives de toute sorte irritent tout le monde.

Qui représente le peuple ici ? Lorsque l'on discute la mise en conserve du homard, dit-il, les représentants de cette industrie furent consultés. Pendant la discussion sur les médecins brevetés, les manufacturiers furent encore consultés. Aujourd'hui chauffe le débat et M. McKenzie lui fit une courte morale en disant que, "dans la marge du bill un article était signalé comme nouveau". S'il n'y a pas de changement qu'on nous montre, dans le statut, où prendre l'ancien texte.

M. McKenzie se fit apporter un vieux bouquin et donna lecture des divers sous-articles. En fait, dans le projet d'étude, il y a un sous-article nouveau. M. McKenzie avec ce ton railleur qui lui est particulier dit au ministre qu'il fait assez bien d'admettre qu'il est encore novice en politique et qu'il a encore des choses à apprendre.

Ceci monta à la tête à M. Ballantyne qui murmura "qu'il ne s'était pas trompé".

Finalement, à la satisfaction de tous, mais après une discussion de plus de quatre heures, les modifications furent adoptées aux applaudissements de toute la Chambre. Les opposants riaient discrètement, pendant que M. Ballantyne mettait ordre à ses papiers, hautement, afin de sortir de cette Chambre qui lui avait été hostile, méchante, envieuse. Il savait que ses adversaires étaient là, MM. Rowell, Calder, Meighen, Sir Henry Drayton, qui s'amusent à distance de ces petits ennuis, qui froissent les sentiments d'un aspirant futur premier ministre.

La Chambre se forma immédiatement pour l'étude du bill de loi modifiant les compagnies fiduciaires, 1914. M. Bureau demanda à Sir Henry Drayton d'expliquer les raisons de ces modifications.

Cette mesure a pour objet de rendre le titre de "surintendant", celui des assurances du Canada. Ce dernier doit faire un examen et un rapport sur la situation de toute compagnie fiduciaire et de prêt, faire l'inspection des livres et, au besoin, interroger les officiers ou employés de la compagnie sous serment et rédiger un rapport annuel de toutes les inspections faites par lui, pour l'usage du ministre.

La discussion sur ce projet est assez intéressante par suite de l'importance et de l'étendue du sujet.

QUESTIONS ET REPONSES

A M. Pierre Casgrain qui a demandé au gouvernement si la commission du commerce fait les rapports à la suite des enquêtes qu'elle tient, Sir George Foster déclare que telle n'a pas été la pratique. Cependant

MESSAGE DE D'ANNUNZIO SUR SA NOUVELLE LIGUE DE FIUME

Le poète-conquérant dit que sa Ligue est une coalition de peuples opprimés par l'hégémonie anglo-saxonne et la pseudo-ligue des Nations D'Annunzio devait lancer son message d'aéroplanes passant au-dessus de San Remo.

(Câble de la Presse Associée)

Fiume, 28.—Le ministre des affaires étrangères de Gabriele D'Annunzio a donné à la "Presse Associée" le texte d'un message qui sera lancé du haut des aéroplanes de l'escadrille de D'Annunzio, au prochain conseil des premiers ministres.

D'Annunzio se proposait de faire pleuvoir ces messages au-dessus de la ville de San Remo où se tenait la conférence de la paix, mais il ne s'est pas pris en temps.

Voici ce message :

"La Ligue de Fiume, qui est une coalition de peuples opprimés et trompés par l'hégémonie anglo-saxonne, par la pseudo-ligue des Nations et par la conférence de la paix, a été constituée.

"Gabriele D'Annunzio, défenseur de la marche vers l'est de l'Italie, en est le chef. Il a déjà obtenu l'adhésion de l'Irlande, de de l'Inde, de la Perse, de l'Afghanistan, de l'Islam tout entier et des peuples opprimés du gouvernement impérialiste de Belgrade, y compris les Croates, les Monténégrins, les Albanais, les Bulgares et les Macédoniens. Ces peuples trouveront à Fiume l'aide et l'appui qui leur manque pour organiser la lutte contre leurs despotes.

"La Ligue combattra le gouvernement de Hongrie déshonoré par des crimes qui sont la honte de l'Europe et de la Turquie, convoie par des marchands rapaces. Pour faire contraste avec la pseudo-ligue des Nations, elle fera prévaloir les droits des nationalités.

Les peuples esclaves de l'empire britannique et des Etats-Unis doivent être délivrés. Les allemands chez qui des gouvernements haïeux ont fait naître la soif de la vengeance, doivent être remis à leur pays. L'édifice monstrueux érigé par la Banque Internationale sur les cadavres de dix millions de morts doit être démolie."

CONTRE UN TORPILLEUR

Fiume, 28. — La batterie de Gabriele D'Annunzio a ouvert le feu, lundi soir, sur un lance-torpille italien dans le port de Fiume. Les obus, au nombre de vingt, tombèrent à mille verges en avant du navire. Il n'y a pas de morts.

Le vaisseau ne dévia pas de sa course et fit un atterrissage sain et sauf.

Cet acte hostile fut pour protester contre le blocus complet de la ville de Fiume par le général Caviglia.

Il semble clair qu'aucun effort n'a été fait pour frapper le lance-torpille et que le tir n'était que pour effrayer le commandant du navire et le forcer à se rendre avec son équipage. Le vaisseau était alors à portée des canons de 14 pouces du cuirassé italien "Dante Alighieri".

Le commandant Trionfi du lance-torpille fut loué dans l'ordre du jour du général Caviglia pour le brave accomplissement de son devoir.

LE COMITE DU SENAT AMERICAIN MAINTIEN L'ETAT DE GUERRE

Les Etats-Unis seront encore longtemps en état de guerre avec l'Allemagne et l'Autriche — Le débat durera jusqu'à la grande convention électorale — Le vote fut de 9 à 6.

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 30. — Une résolution conjointe proposant le rappel des résolutions du congrès déclarant que l'état de guerre existe encore avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, a été rejetée aujourd'hui par le comité sénatorial des relations étrangères par un vote strict de parti.

Après mille explications, les esprits s'échauffèrent et le ministre dit que l'article était aussi vieux que le monde. Cette petite personnalité réchauffa le débat et M. McKenzie lui fit une courte morale en disant que, "dans la marge du bill un article était signalé comme nouveau". S'il n'y a pas de changement qu'on nous montre, dans le statut, où prendre l'ancien texte.

M. McKenzie se fit apporter un vieux bouquin et donna lecture des divers sous-articles. En fait, dans le projet d'étude, il y a un sous-article nouveau. M. McKenzie avec ce ton railleur qui lui est particulier dit au ministre qu'il fait assez bien d'admettre qu'il est encore novice en politique et qu'il a encore des choses à apprendre.

Ceci monta à la tête à M. Ballantyne qui murmura "qu'il ne s'était pas trompé".

Finalement, à la satisfaction de tous, mais après une discussion de plus de quatre heures, les modifications furent adoptées aux applaudissements de toute la Chambre. Les opposants riaient discrètement, pendant que M. Ballantyne mettait ordre à ses papiers, hautement, afin de sortir de cette Chambre qui lui avait été hostile, méchante, envieuse. Il savait que ses adversaires étaient là, MM. Rowell, Calder, Meighen, Sir Henry Drayton, qui s'amusent à distance de ces petits ennuis, qui froissent les sentiments d'un aspirant futur premier ministre.

La Chambre se forma immédiatement pour l'étude du bill de loi modifiant les compagnies fiduciaires, 1914. M. Bureau demanda à Sir Henry Drayton d'expliquer les raisons de ces modifications.

Cette mesure a pour objet de rendre le titre de "surintendant", celui des assurances du Canada. Ce dernier doit faire un examen et un rapport sur la situation de toute compagnie fiduciaire et de prêt, faire l'inspection des livres et, au besoin, interroger les officiers ou employés de la compagnie sous serment et rédiger un rapport annuel de toutes les inspections faites par lui, pour l'usage du ministre.

La discussion sur ce projet est assez intéressante par suite de l'importance et de l'étendue du sujet.

QUESTIONS ET REPONSES

A M. Pierre Casgrain qui a demandé au gouvernement si la commission du commerce fait les rapports à la suite des enquêtes qu'elle tient, Sir George Foster déclare que telle n'a pas été la pratique. Cependant

est une dépense inutile. Le ministre déclara qu'il soumettrait cette question aux chefs de son ministère qui s'occupent de ces choses.

Après mille explications, les esprits s'échauffèrent et le ministre dit que l'article était aussi vieux que le monde. Cette petite personnalité réchauffa le débat et M. McKenzie lui fit une courte morale en disant que, "dans la marge du bill un article était signalé comme nouveau". S'il n'y a pas de changement qu'on nous montre, dans le statut, où prendre l'ancien texte.

M. McKenzie se fit apporter un vieux bouquin et donna lecture des divers sous-articles. En fait, dans le projet d'étude, il y a un sous-article nouveau. M. McKenzie avec ce ton railleur qui lui est particulier dit au ministre qu'il fait assez bien d'admettre qu'il est encore novice en politique et qu'il a encore des choses à apprendre.

Ceci monta à la tête à M. Ballantyne qui murmura "qu'il ne s'était pas trompé".

Finalement, à la satisfaction de tous, mais après une discussion de plus de quatre heures, les modifications furent adoptées aux applaudissements de toute la Chambre. Les opposants riaient discrètement, pendant que M. Ballantyne mettait ordre à ses papiers, hautement, afin de sortir de cette Chambre qui lui avait été hostile, méchante, envieuse. Il savait que ses adversaires étaient là, MM. Rowell, Calder, Meighen, Sir Henry Drayton, qui s'amusent à distance de ces petits ennuis, qui froissent les sentiments d'un aspirant futur premier ministre.

La Chambre se forma immédiatement pour l'étude du bill de loi modifiant les compagnies fiduciaires, 1914. M. Bureau demanda à Sir Henry Drayton d'expliquer les raisons de ces modifications.

D'après les clauses de la résolution, toute la propriété du gouvernement allemand et des citoyens allemands, qui fut mise sous le contrôle du gouvernement américain, sera retirée jusqu'à ce que l'Allemagne ait conclu un traité avec les Etats-Unis à la satisfaction de tous.

DEUX NOMINATIONS.

Washington, 30. — Henry Jones Ford, professeur d'économie politique à l'université de Princeton, et James Duncan, de Quincy, Mass., ancien vice président de la Fédération Américaine du Travail, ont été nommés, aujourd'hui, par le président Wilson pour faire partie de la commission du Commerce Inter-Atlan.

M. Ford succédera au commissaire James S. Harlan, dont le terme d'office expirait il y a plus d'un an, et M. Duncan occupera l'une des deux nouvelles positions nécessitées par l'expiration prise par la commission.

Le professeur Ford naquit à Baltimore et M. Duncan, en Ecosse. Ce dernier fit partie de la mission envoyée en Russie en 1917 par le président Wilson.

Le vote sur la résolution de Knox fut de 9 à 6, les républicains étant en faveur et les démocrates contre.

Le vote sur la résolution de Knox fut de 9 à 6, les républicains étant en faveur et les démocrates contre.

Le vote sur la résolution de Knox fut de 9 à 6, les républicains étant en faveur et les démocrates contre.

Le vote sur la résolution de Knox fut de 9 à 6, les républicains étant en faveur et les démocrates contre.

Le vote sur la résolution de Knox fut de 9 à 6, les républicains étant en faveur et les démocrates contre.

Le vote sur la résolution de Knox fut de 9 à 6, les républicains étant en faveur et les démocrates contre.

Le vote sur la résolution de Knox fut de 9 à 6, les républicains étant en faveur et les démocrates contre.

Le vote sur la résolution de Knox fut de 9 à 6, les républicains étant en faveur et les démocrates contre.

TROUBLES EN EPIRE

Londres, 2. — Un soulèvement des Albanais contre les Grecs a éclaté en Epire, selon un radiogramme de Moscou. On dit que les Albanais massacrèrent les Grecs.

Enver Pascha, ancien ministre de la Guerre et chef des jeunes Turcs, dit le communiqué, s'est mis à la tête du mouvement nationaliste turc.

L'AMBASSADEUR GEDDES FAIT APPEL AU SAIN ESPRIT AMERICAIN

Dans un discours devant la Chambre de commerce des Etats-Unis, l'ambassadeur britannique, sir Auckland Geddes, dit que les classes ouvrières anglaises détiennent le pouvoir politique — Il supplie les Etats-Unis de ne pas rester insensibles aux ennuis de l'Europe.

(Dépêche de la Presse Associée)

Atlantic City, 28. — Des changements ont été apportés par la guerre en Grande-Bretagne qui "méritent presque le titre de révolution", a dit Sir Auckland Geddes, ambassadeur britannique aux Etats-Unis, dans un discours, ce soir, à la Convention annuelle de la Chambre de Commerce des Etats-Unis. De nouvelles classes très vastes ont été affranchies, dit-il,

et les classes ouvrières, fortement anti-militaristes, détiennent maintenant "l'ultime pouvoir politique".

"Il s'agit de rechercher jusqu'à quel point le pouvoir du pays afin d'obtenir la tranquillité en Asie Mineure, en Asie et en Afrique. Silencieusement et sans fracas, l'armée a été amoindrie en force, à un point que plusieurs croient insuffisante pour la sauvegarde de

LES PILULES MORO

POUR LES HOMMES



M. Henri Fortier

MAUVAISE DIGESTION — MAUX DE TÊTE

Depuis trois ou quatre mois ma digestion se faisait très mal et j'avais souvent des maux de tête. Je me sentais abattu et sans force. Bien des nuits je

ne pouvais dormir. Mes parents, qui remarquaient mon abattement, me conseillèrent les Pilules Moro que j'ai prises et qui ont immédiatement augmenté mes forces, ont rétabli le bon fonctionnement de mon estomac, dissipé mes maux de tête et m'ont procuré un bon sommeil. Je suis heureux de me porter si bien aujourd'hui! — M. Henri Fortier, 88, St-Norbert, Montréal.

MALADIE DE PEAU

Mon jeune garçon, âgé aujourd'hui de quinze ans, était chétif, pauvre en sang et souffrait d'une maladie de peau qui n'avait pu être guérie. J'ai pensé un jour, en lisant les journaux, que les Pilules Moro dont on disait tant de bien, pourraient le guérir. Je lui en fis prendre quelques boîtes. Toutes ses humeurs sont bientôt disparues et l'enfant a commencé à profiter. Il est aujourd'hui très développé, gros et grand pour son âge. J'attribue ce changement aux Pilules Moro qu'il prend encore chaque année. — Mme Brissette, 84, rue Ste-Marquerte, St-Hyacinthe, P. Q.

MAL DE REINS

Le mal de reins me faisait tellement souffrir depuis deux ou trois ans que j'étais souvent incapable de travailler et qu'il me fallait alors me coucher. Le matin, j'avais beaucoup de peine à me lever. Tous les remèdes que j'avais employés ne m'avaient pas guéri. Les Pilules Moro m'ayant été

recommandées, je les ai employées et bientôt je me suis senti mieux; les forces me sont revenues, les douleurs ont cessé et j'ai pu reprendre mon travail régulièrement. — M. Pierre G. Simard, 272, rue Hermine, St-Sauveur de Québec.

FAIBLESSE — MANQUE D'ENTRAIN

Je ne mangeais pas; j'avais peu de force; je dormais peu et je me levais très fatigué et bien peu disposé au travail de la journée. En un mot, je me sentais bien misérable et je cherchais le moyen d'améliorer rapidement mon cas. J'ai cru bon pour cela de prendre des Pilules Moro et en quelques semaines de traitement je me suis tout à fait remis. — M. Jos. Plante, 202, rue Lancaster, Cohoes, N. Y.

FATIGUE — MAL DE REINS

Je fus pris un jour d'un mal de reins qui me faisait craindre d'être obligé de laisser ma position. Je me sentais aussi beaucoup plus faible et fatigué. Il y a quelques mois j'employai les Pilules Moro que des amis me recommandaient et après un court traitement les douleurs étaient disparues et mes forces augmentées. Maintenant que je suis rétabli, je recommande les Pilules Moro. — M. Arthur Addy, 4, rue de Lauzon, Montréal.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c la boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue St-Denis, Montréal.

Guérison rapide des affections Catarrhales du nez, de la gorge et des poumons

PAR L'ANTISEPSIE COMPLETE DES VOIES RESPIRATOIRES AU MOYEN DES

CRESOBENE

(Capsules)

Pour guérir votre catarrhe, brisez deux Capsules Crésobène dans votre mouchoir, trois fois par jour, et respirez de temps en temps durant la journée.

Les CRESOBENE, composées de produits balsamiques, antiseptiques, volatils, imprègnent de leurs bienfaisants vapeurs tout l'appareil respiratoire et, prises à l'intérieur, elles guérissent les LARYNGITES, BRONCHITES AIGUES ou CHRONIQUES, enfin toutes les TOUX quelque rebelles qu'elles soient et toutes les affections des voies respiratoires.

Pour prévenir et guérir la GRIPPE, elles sont sans égales.

En vente chez tous les marchands de remèdes ou envoyées par la poste, sur réception du prix, 50c la boîte, \$2.50 six boîtes.

Compagnie des CAPSULES CRESOBENE, 272, rue St-Denis, Montréal.

CHRONIQUE DE L'AUTO

Ouverture de la saison de l'automobile et ce qu'elle signifie pour la province de Québec. — Le pont de Batiscan. — L'auto dans la province. — Montréal Automobile Trade Association. Le salon de Londres. — L'importance du véhicule-moteur en Grande-Bretagne. — Vente des autos de l'armée américaine.

Maintenant que la belle saison revient, que les campagnes revêtent leur toilette d'émerald et que la température est plus propice aux promenades, la saison de l'auto s'inaugure et entrera bientôt dans sa pleine activité.

Le tourisme est grand, chaque année, dans la province de Québec. Nos campagnes ensoléillées, caractérisées par une gaieté qu'on ne trouve nulle part ailleurs, attirent le voyageur — ainsi bien des Etats-Unis que de l'ouest, mais moins de cette dernière partie du pays, faute de route reliant les provinces de l'ouest à la province de Québec.

Québec a compris l'importance des routes dès le moment où l'automobilisme a commencé à prendre des proportions considérables de développement. Une revue canadienne consacrée à l'automobilisme pose la question: la construction des routes suit-elle les développements de l'automobilisme, ou bien ces derniers se produisent-ils à la suite de la construction des grandes routes? La question est intéressante et peut fournir matière à une grande discussion. Mais nous croyons que le tourisme, et généralement l'industrie de l'auto ne s'affirment que lorsque des bonnes routes sont construites, ou bien qu'une politique dans ce sens est entreprise avec promesse qu'elle sera poursuivie sans relâche.

Le développement de l'automobilisme s'est développé après que la construction des bonnes routes eut été commencée. Or, de fait, venant, chaque année, prouver qu'elle serait poursuivie. C'est pourquoi, aujourd'hui, Québec détient la deuxième place de toutes les provinces du Dominion pour l'augmentation du nombre d'automobiles importées et vendues. Bien qu'Ontario ait importé le plus grand nombre d'autos durant l'année 1919, et principalement des camionnettes pour le commerce, Québec le dépassa en pourcentage d'augmentation.

Si l'on compile les statistiques on verra, cependant, que le tourisme est beaucoup plus considérable dans Québec que partout ailleurs dans le Dominion. Nous avons la plus grande partie du tourisme américain par nos routes qui nous relient aux Etats de New-York, Massachusetts et du Maine. Ce tourisme est sans contredit la cause première du développement de l'industrie de l'auto dans la province et il est une source de revenus qu'il est bon de conserver en poursuivant comme l'a décidé le gouvernement Gouin, la politique des bonnes routes.

La saison qui commence promet d'être féconde en tourisme, surtout en tourisme américain. Bien des raisons permettent de penser ainsi et l'avenir saura le réaliser. Nous avons ici tout ce qui peut attirer le touriste, beauté de paysages, routes très modernes et très étendues sur lesquelles, chaque fin de semaine, des milliers d'automobiles roulent sans cesse, et parmi lesquelles on note bon nombre de permis américains; nous avons les lacs paisibles qui conviennent au canotage et à la pêche, nous avons les rivières, et nous avons surtout cette population accueillante que les étrangers aiment à venir rencontrer le plus souvent possible. Tout cela place la province de Québec au premier rang, pouvons-nous dire, pour le tourisme en Canada. Avec cet actif unique, l'on doit s'attendre à un développement nouveau de l'industrie de l'auto dans le Québec. Il sera intéressant de noter la marche du progrès de l'automobilisme chez nous. La guerre avait quelque peu désorganisé cette industrie. L'an dernier; chacun était encore sous le coup de la crainte. Mais aujourd'hui, ce cauchemar n'existe pratiquement plus et, après les affres terribles que le monde a traversées, on veut bénéficier un peu du beau côté de la vie, celui qui nous fait oublier nos peines et labours de chaque jour. On voyage, cet été; soyons prêts à recevoir ceux qui nous viendront de partout. Conservons cet esprit de respect de la liberté individuelle qui a fait de la province de Québec — comme les Américains et bien d'autres se plaisent à le dire — le dernier refuge de la civilisation sur le continent.

La saison qui commence sera donc importante à tous les points de vue, et nous avons cru devoir entreprendre chaque semaine, de rédiger un chronique qui mettra nos lecteurs au courant de tout ce qui se fait et se prévoit dans l'automobilisme. Nous avons conscience que nous donnerons ainsi à nos lecteurs une source d'informations utiles et intéressantes, particulièrement pour ceux qui possèdent un véhicule tant désiré d'un si grand nombre, une automobile. Nous surveillerons tous les faits et gestes des clubs de l'auto du Canada, des associations de l'auto, de tout ce qui, enfin, se rattache, de près ou de loin, à l'automobilisme.

Notre province doit être sur le qui-vive, et il appartient à la presse de le secondar dans ses efforts en démontrant pourquoi le tourisme doit converger vers nos plages et nos camps de vacances.

Q. VOLANT. LA ROUTE DE QUEBEC

Une dépêche de la "Presse Canadienne" nous transmettait, hier soir, la nouvelle que le pont de Batiscan, construit au-dessus de la rivière du même nom, sera complété sûrement dans quelque temps, reliant ainsi Montréal à Québec par une route sans obstacle et de premier ordre. Il fallait autrefois, comme le savent sans doute les touristes, traverser la rivière en chaland, ce qui retardait considérablement le voyage.

L'Auto Club of Canada a reçu une lettre de l'honorable J.-A. Bessier, Ministre des Chemins de la Province de Québec, dans laquelle le ministre déclare qu'en ce qui concerne les griefs présentés à lui récemment par le Club, démontrant la nécessité pressante d'apporter une attention toute spéciale à la jetée de Laprairie, des instructions ont été données afin que l'on procède immédiatement à l'amélioration de cette jetée, qui sera embellie sur une longueur de 8,000 pieds.

Le ministère de la Voirie de Québec a commencé son travail pour l'amélioration du Boulevard Edouard VII. L'on est actuellement à transporter les matériaux nécessaires à cette fin.

M. J.-R. Douglas, président de l'Auto Club of Canada, malade depuis quelque temps déjà, est en pleine voie de convalescence. Il espère même pouvoir assister, mardi soir prochain, à la réunion générale annuelle du Club.

La Ontario Motor League, vient de mettre en circulation des plans magnifiques reproduisant les principales routes de la province voisine, et une partie de celles de la province de Québec, et du nord des Etats-Unis.

Quelques-uns de ces plans sont à la disposition des membres de l'Auto Club of Canada, aux bureaux de ce Club.

Il est maintenant possible aux automobilistes, de circuler sur les chemins de Ste-Anne de Bellevue, Ile Perrot et de Vaudreuil. Le trajet des "Montagnes Blanches", par voie de Shazy Landing et des Iles Hero, est aussi praticable. La Fédération d'Automobile de l'Etat de New-York se propose d'organiser une excursion de ses membres, à Montréal, et Québec, cette saison. L'Automobile Club of Canada désire attirer l'attention des automobilistes sur le fait qu'il est un règlement ordonnant à tous les conducteurs de voitures, de diminuer la vitesse à l'intersection des rues. La vitesse permise en notre ville est de 9 milles à l'heure. Règlement No 717, amendant le règlement No 646, intitulé: "Règlement régissant la circulation des voitures sur certaines rues et abrogeant et remplaçant le règlement No 510, intitulé: "Règlement régissant la circulation des voitures sur Ste-Jacques, entre les rues Notre-Dame et St-Gabriel", et le règlement No 619, intitulé: "Règlement régissant la circulation des voitures sur la rue St-Jacques, entre les rues Notre-Dame et McGill, et sur la rue Notre-Dame, entre les rues St-Jacques et McGill. (Adopté par la commission administrative le 8 mars 1920, et par le conseil de ville le 12 avril 1920.)

Il est ordonné et statué comme suit:

Article 1. — Les articles suivants ont été ajoutés dans ledit règlement No 646, après l'article 5:

"Article 5a. — Il est défendu de conduire en se dirigeant du nord-ouest au sud-est des voitures de quelque genre que ce soit, des bicyclettes, des motocyclettes, sur le côté nord-est de la Place d'Armes, entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame."

"Article 5b. — Il est défendu de conduire en se dirigeant du sud-est au nord-ouest, des voitures de quelque genre que ce soit, des bicyclettes, des motocyclettes, sur la rue Clark, entre les rues Craig et Ontario."

"Article 5c. — Il est défendu de conduire en se dirigeant du nord-ouest au sud-est des voitures de quelque genre que ce soit, des bicyclettes, des motocyclettes, sur la rue St-Urien, entre les rues Ontario et Craig."

Article 2. — Les articles suivants sont ajoutés dans le dit règlement No 646, après l'article 6:

"Article 6A. — Aucune voiture ne doit stationner, à aucun temps, sur les rues Côté et Champeville, entre les rues Craig et Vitre, ni sur le côté Nord-ouest de la partie de la rue Notre-Dame comprise entre l'intersection des rues Saint-Jacques et Notre-Dame (sud-ouest du Palais de Justice) et la rue McGill non plus que sur le côté sud-est de la partie de la rue Saint-Jacques et Notre-Dame (sud-ouest du Palais de Justice) et la rue McGill."

Article 6B. — Sauf les restrictions contenues dans l'article précédent et dans l'article 6C, les voitures ne peuvent stationner plus longtemps qu'une demi-heure:

(a) sur les rues ou parties de rues comprises dans l'arrondissement borné par et y compris la rue McGill, de la rue Craig à la rue des Commissaires; la rue des Commissaires, de la rue McGill à la rue St-Gabriel; la rue St-Gabriel, de la rue des Commissaires à la rue Craig; la rue Craig, de la rue St-Gabriel à la rue McGill;

(b) sur la rue William, de la rue McCord à la rue McGill;

(c) sur la rue St-Catherine, de la rue Guy à l'avenue Papineau;

(d) sur la rue Windsor, sur toute son étendue;

(e) sur la rue Peel, entre la rue Ste-Catherine et la rue Burnside;

(f) sur la côte du Beaver Hall, de la rue Latour au Carré Phillips;

(g) sur le Boulevard St-Laurent, entre la rue Craig et la rue Sherbrooke.

(h) sur la rue Sherbrooke, entre la rue St-Denis et l'avenue Union.

Les voitures qui chargent ou déchargent, ou qui livrent ou reçoivent des effets ou marchandises peuvent cependant, stationner pendant plus d'une demi-heure sur les rues ou parties de rues sus-mentionnées, pourvu, néanmoins, que ces opérations aient lieu sans aucune interruption."

Article 6c. — Nonobstant les dispositions de l'article 6a, il est permis de laisser stationner des voitures aux endroits suivants:

(a) Le long de la bordure, sur le côté sud-ouest et sur le côté nord-est de la Place d'Armes, et sur le côté sud-est du carré de la Place d'Armes, le long de la bordure de pierre qui entoure le dit carré;

(b) Sur le côté sud-ouest du Boulevard St-Laurent, entre les rues des Commissaires et Notre-Dame;

(c) Sur la partie sud-ouest du Champ de Mars;

(d) Sur la rue St-Pierre, et la Place Youville.

(e) Au centre de la Place Youville. Le surintendant de Police peut, cependant, en aucun temps, s'il le juge nécessaire, défendre temporairement aux voitures de stationner à aucun des endroits ci-dessus mentionnés."

"Article 6F. — Outre les restrictions contenues dans le présent règlement, le Surintendant de Police peut, s'il le juge nécessaire, dans l'intérêt du bon ordre, empêcher les voitures de stationner, temporairement ou en permanence, sur toute rue ou place publique ou partie de rue ou de place publique ou en face de tout passage, ruelle, allée ou entrée à marchandises et peut aussi faire poser à ces endroits des affiches, indiquant à quelles conditions les voitures pourront y stationner."

"Article 6G. — Les dispositions du présent règlement ne s'appliquent pas aux postes de fiacres, d'autotaxis ou d'automobiles de louage légalement établis par la Cité."

"Article 6H. — Le mot "voiture", partout où il se rencontre dans le présent règlement, signifie toute voiture mue par la force musculaire ou par la force motrice."

Article 3. — Le présent règlement fait partie du dit règlement No 646, qu'il amende, à toute fin que de droit.

LA MONTREAL AUTO TRADE ASSOCIATION

La Montreal Automobile Trade Association, dont les quartiers généraux étaient établis à l'Edifice Dandurand, vient de transporter ses bureaux à la chambre 19 de l'hôtel Windsor.

Ce changement a été effectué afin d'assurer aux différentes sections de l'association, le confort le plus absolu, lorsqu'elles sont appelées à se réunir. Le nouveau local répond très bien à toutes les nécessités.

Les automobilistes et membres sont priés de se rappeler que M. Adelman Lévesque, secrétaire actif de l'association, se fera toujours un plaisir de leur fournir toutes les informations pouvant être requises en ce qui concerne la Montreal Auto Trade.

LE SALON DE LONDRES

Le Salon de Londres a obtenu un immense succès. Tous les records d'avant-guerre, comme affluence et comme recettes, ayant été battus de loin. On estime que la presque million de francs réalisés au Salon de Paris a été dépassé. Quant au chiffre des visiteurs, à l'olympia, il s'est élevé à plus de 300,000.

L'IMPORTATION DES VEHICULES MOTEURS EN GRANDE-BRETAGNE

Les dépêches venant de Londres annoncent que l'importation des automobiles et voitures de livraison se fait sur une plus grande échelle que jamais en Angleterre. Depuis le 1er janvier au 31 mars, la moyenne a dépassé 2,400 par mois. On croit que pour l'année 1920, les importations de véhicules-moteurs de tous genres, pour l'Angleterre, dépasseront 30,000 représentant une valeur totale de \$45,000,000.

VENTE DES AUTOS DE L'ARMEE AMERICAINE

Détroit, 30. — On rapporte qu'une maison anglaise vient d'acheter, du gouvernement américain, la plupart des véhicules qui ont servi à l'armée expéditionnaire des Etats-Unis, sur le Rhin. Le montant de la transaction serait de \$7,500,000 à \$10,000,000, et comprendrait environ 15,000 machines, de pratiquement toutes les marques les plus connues. On rapporte aussi que la plupart des voitures de la marque "Cadillac" ont été vendues aux Allemands.

Atteint de l'Asthme. — Le premier et terrible sensation est celle de la suffocation, sensation qui devient d'heure en heure plus accablante et sans espoir. Dans semblable cas, le soulagement que donne le remède du Dr J. D. Kellogg pour l'Asthme semble-rien moins que miraculeux et la terrible attaque est bientôt sous contrôle. L'asthmatique qui a constaté l'efficacité de cet excellent remède ne saurait jamais s'en passer. A vendre partout.

UN CYCLONE FAIT CINQ VICTIMES

Muskogee, Oklahoma, 2. — Cinq personnes ont été tuées et huit blessées lors du cyclone qui a balayé la campagne du nord de Chelsea aujourd'hui.

Une huile sans alcool. — Certaines huiles et de nombreux remèdes ont l'alcool comme ingrédient dominant. Un judicieux mélange de six huiles essentielles compose la fameuse Huile Electrique du Dr Thomas et elle ne renferme pas d'alcool, de sorte que ses effets sont durables. Il n'y a pas d'effet médicamenteux qui puisse exalter cette huile dans son action préventive et curative.

TOUS LES CHEFS GREVISTES DES CHEMINOTS VONT ETRE JUGES

Ordre est donné au grand jury de procéder immédiatement contre eux dans les Etats de New-York, de Newark et de New Jersey. (Dépêche de la Presse Associée)

New-York, 28. — Le gouvernement émettra des mandats d'accusation contre certains chefs de la grève des chemins de fer dans le district de New-York pour avoir enfreint la loi Lever, au dire du sous-procureur général des Etats-Unis, C. B. Ames, à la fin d'une enquête qu'il a conduite contre la grève.

New-York, 28. — Les grands jurys fédéraux de New-York et de Newark recevront l'ordre de procéder contre les chefs grévistes, a dit M. Ames. Il affirma que le secrétaire de la Justice avait établi l'identification de ces chefs.

Joseph Bodine, sous-procureur des Etats-Unis pour le New-Jersey, qui était présent lorsque M. Ames a fait sa déclaration, a dit que le grand jury de New Jersey était en session et prêt à agir immédiatement en l'instance.

Aucun des grévistes cheminots n'a été sommé de comparaître par le gouvernement. M. Ames a dit être convaincu que ni la fraternité des employés de chemins de fer ni la Fédération Américaine du Travail n'étaient impliquées dans la grève.

La grève illégale semble s'améliorer constamment a dit M. Ames et il ne croit pas qu'il faille s'inquiéter de toute autre chose que du châtiment à imposer aux violeurs de la loi.

GAGNON EST TRONVE COUPABLE D'HOMICIDE INVOLONTAIRE

Tel est le verdict du jury, rendu hier après-midi, à 2 h. 35 contre Téléphore Gagnon, accusé du meurtre de sa fille, Aurore Gagnon — Sentence sera rendue plus tard — Le code criminel dit que ce crime est susceptible d'un emprisonnement à perpétuité. (Presse Canadienne)

Québec, 28. — Téléphore Gagnon fut trouvé coupable d'homicide involontaire, cet après-midi, par le jur mixte, dans le procès de meurtre intenté contre lui pour avoir fait mourir sa fille Aurore Gagnon.

Le prisonnier entendra sa sentence à la fin du terme des Assises du printemps. A 2h. 30, cet après-midi, le jur a averti le juge Désy qu'il était prêt à rendre son verdict.

Alors, le président du tribunal les appela dans la salle d'audience et le président des jurés déclara que le verdict était celui de "coupable" avec recommandation à la clémence de la cour.

M. Reid, un des jurés anglais, protesta contre ce verdict en disant que le président avait voulu dire "coupable d'homicide involontaire". Alors, le président avoua que c'était bien là le verdict du jury, mais qu'il s'était mal exprimé. Le juge ordonna au jury de retourner alors dans la chambre des délibérations.

Les jurés revinrent dans cinq minutes avec un verdict unanime de "coupable d'homicide involontaire". La cour fut ajournée à demain matin.

Québec, 28 — Après avoir délibéré moins d'une heure, cet après-midi, le jury rendit un verdict d'homicide involontaire contre Téléphore Gagnon, accusé d'avoir causé la mort de sa fille Aurore.

Après le plaidoyer du procureur de la Couronne et la charge au jury de l'hon. juge Désy, la cause fut remise entre les mains du jury à 1 h. 30, cet après-midi, et la Cour fut ajournée à 3 heures.

Les gens qui avaient réussi à entrer dans la salle d'audience dans l'avant-midi étaient restés à leurs places, même pendant l'ajournement du tribunal, et il n'y avait pas un pouce de terrain de libre. Il y avait des gens jusque sur les marches du tribunal.

Quand les jurés prirent leurs places et eurent répondu à leurs noms, le greffier de la cour leur demanda en français quel était leur verdict. Un silence complet régnait dans l'audience. M. Simard, président du jury, répondit: "COUPABLE, avec recommandation à la clémence du tribunal"; mais, lorsque la question fut posée en anglais, Mme Reid et Dowling, répondirent: "HOMICIDE INVOLONTAIRE".

"Dans son cœur, le prisonnier a pleuré pour toutes ses erreurs." Le juge remercia ensuite le jury et leur a dit qu'il avait rempli le devoir de la justice en rendant le verdict qu'il avait jugé bon de rendre. Il a répété qu'il espérait que ce procès servirait de leçon à tous, et qu'il infligerait au coupable tout le châtiment qu'il méritait, mais pas plus.

UN "BARBE-BLEUE" EN EGYPTE

(Câble de la Presse Associée)

Le Caire, Egypte, 28. — L'oeuvre d'un "Barbe Bleue" moderne a été découverte à Tanta, à 54 milles au nord-ouest du Caire. Cette ville est célèbre pour ses fêtes et ses foires mahométanes.

Des femmes attirées dans une certaine demeure sous le prétexte de rencontrer un riche admirateur ont été dépouillées de leurs bijoux, puis assassinées. On brûlait ensuite leurs corps et l'on ne gardait que les têtes dont on en a retrouvé vingt dans la maison.

LLOYD GEORGE TOMBE MALADE

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 2. — Lloyd George a reçu le conseil de ses médecins de garder le lit pendant quelques jours à cause d'une attaque bénigne de bronchite et de fatigue, contractées à Son Remo. Le premier ministre s'est senti indisposé lors de la conférence irlandaise de vendredi, après quoi il a dû retarder sa visite auprès du Roi, vendredi soir, au château de Windsor.

Empêchez les enfants de souffrir des vers, en employant les Poudres de Miller pour les Vers, le vermicifuge le plus efficace qui se puisse trouver pour combattre ces vilains ennemis des jeunes. Il n'y a rien de supérieur à cette préparation pour détruire les vers et une fois qu'elle est reconnue dans une famille on n'en veut pas d'autre. Le remède agit seul n'ayant pas besoin de purgatif, et si efficacement que l'on ne désire rien de plus.

GREVE DES MINEURS DE LA NOUVELLE-ECOSSE

(Dépêche de la Presse Associée)

Halifax, 2. — Près de 15,000 mineurs sont en grève dans la Nouvelle-Ecosse pour protester contre le refus des autorités de relâcher les chefs grévistes de Winnipeg.

Au Cap Berton, la grève fut violemment dénoncée, par les ministres protestants et autres citoyens; mais leurs protestations n'eurent point d'effet. L'on dit, que plusieurs des ouvriers sont indifférents des résultats de l'arbitrage de Winnipeg et se sont joints aux autres grévistes pour célébrer le premier mai.

On n'anticipe aucun désordre.

LES JUIFS SONT CONTENTS D'ELLE

Washington, 2. — Sir Auckland Geddes a reçu, hier, une délégation de l'association Zioniste d'Amérique, qui venait remercier le gouvernement britannique, de la part des Juifs américains, d'avoir accepté le mandat de la Palestine qui fut offert à l'Angleterre par le conseil suprême à San Remo.

L'ambassadeur a été prié d'adresser la parole à une convention extraordinaire de l'association Zioniste qui aura lieu à New-York, le 9 mai.

Une pilule qui prouve sa valeur. — Ceux qui souffrent de faiblesse d'estomac trouveront de la force dans les Pilules de Parmelee, car elles servent à maintenir la saine action de l'estomac et de la foie dont les irrégularités sont si souffrantes. Elles sont bien connues des dyspeptiques qui les estiment à leur propre valeur. Elles soulagent la ou d'autres préparations éloquentes; elles ont opérés des guérisons dans les cas obstinés où d'autres remèdes avaient été sans valeur.

DISCOURS DE LLOYD GEORGE SUR LES FRUITS DE LA CONFERENCE

De retour à la Chambre des Communes, le premier ministre anglais dit que les plaies de l'Europe se cicatrisent et que tous les différends entre les Alliés sont résolus à l'amiable — Comment désarmer l'Allemagne.

(Câble de la Presse Associée)
Londres, 29 — « Les plaies de l'Europe se cicatrisent », a dit Lloyd George, aujourd'hui. « San Remo a marqué une époque bien distincte dans la convalescence des peuples. »

Londres, 29 — M. Lloyd George, parlant à la Chambre des Communes, aujourd'hui, de la dernière conférence alliée à San Remo, a dit qu'il existait plusieurs malentendus avant la conférence, assez graves par eux-mêmes, mais grossis par des calomnies voulues de gens sans jugement.

« Mais, continua le premier ministre, je suis heureux de dire que le ciel s'est un peu éclairci. A ce que je puis voir, le monde est satisfait de ce qui s'est passé à San Remo. »

Le premier ministre a déclaré que la conférence avait été l'une des plus remarquables, à tous les points de vue, depuis l'armistice. Il n'y a pas eu une conférence comme celle-là au point de vue de la satisfaction des parties contractantes et du bonheur qui a été apporté à tous. La conférence, dit-il, a effacé tous les soupçons que le traité de Versailles ne serait mis en vigueur.

M. Lloyd George a dit qu'il n'y avait pas eu de divergence d'opinion entre les Alliés quant à l'exécution du traité. Un malentendu s'est élevé sur la question de savoir quel serait celui qui mettrait fin aux troubles de la Ruhr, qui menaçait la paix non seulement de l'Allemagne, mais de l'Europe. Les Français croyaient qu'ils devaient être réprimés par les alliés, mais tous les autres étaient d'avis que la tâche devait être laissée aux Allemands. Cette divergence d'opinion a été réglée et les Allemands avertis par les Alliés que, du moment que les troupes allemandes dans le district de la Ruhr seraient réduites, les troupes françaises évacueraient immédiatement les villes de Francfort et de Darmstadt.

Lloyd George a affirmé que la méfiance entre la France et la Grande-Bretagne quant aux intentions de cette dernière au sujet de la révision du traité, avait été réglée. Il a expliqué clairement, dans le temps, dit-il, que la Grande-Bretagne ne désirait pas une révision du traité; que ce traité doit être la base de la politique alliée et que la Grande-Bretagne agirait de concert avec la France et avec les autres alliés chaque fois qu'il s'agira de le faire observer.

La Grande-Bretagne a aussi dit très clairement qu'elle ne sanctionnerait aucune proposition d'annexion de la France avec l'Alsace-Lorraine. Il est impossible, dit-il, d'avoir une autre Alsace-Lorraine. Une telle politique, affirma le premier ministre, a été revendiquée par des personnages puissants et des journalistes célèbres de France.

« Je n'ai pas besoin de jurer à cette Chambre et ses associés ont déjà affirmé sincèrement l'assurance que la grande majorité du peuple français était autrui ennemi d'une politique de ce genre que le peuple de la Grande-Bretagne. J'attache à ce point une énorme importance. »

Un autre malentendu a aussi été réglé, ajouta le premier ministre, celui créé par les Français qui croyaient fermement que la Grande-Bretagne voulait passer par-dessus les clauses du traité, au sujet des réparations et du désarmement. Il n'y eut jamais de divergence d'opinion au sujet du désarmement de l'Allemagne, a dit le premier ministre. Mais, quand il s'agit d'ordonner ce désarmement, il ne semblait y avoir personne en Allemagne ayant le pouvoir de faire observer ce décret. Ce fut l'une des grandes difficultés que les Alliés durent envisager.

« Nous devons avoir leurs canons et leurs avions », dit Lloyd George. C'est essentiel. Nous ne pouvons permettre à ces armes de guerre terribles de nuire dorénavant. Au sujet des réparations, nous voulons savoir quelles propositions l'Allemagne est prêt à faire pour solder sa dette. Nous savons parfaitement bien que, dans sa position actuelle, elle ne peut payer; mais nous voulons que l'Allemagne reconnaisse sa dette et songe aux moyens à prendre pour la payer. Permettre à un représentant de venir à Spa avec des propositions bien définies sur le montant que l'Allemagne peut payer, et le moyen qu'elle se propose de prendre pour ce faire. »

Retournant à la question du désarmement de l'Allemagne, Lloyd George a dit qu'il avait entendu de la bouche d'un officier britannique en charge de la destruction des armes de guerre que l'Allemagne avait fidèlement remises, que les Allemands lui avaient rendu compte du nombre de tous leurs canons. « Au sujet des débris, dit le premier ministre, la difficulté est plus grande. Les soldats ne les ont pas remis aux casernes, et voilà un danger non seulement pour l'Europe pour la paix interne de l'Allemagne. »

Le sénateur Bennett demande comment cela relevait le pays de l'obligation de garantir de bons chemins de fer, comme on le voit dans le cas du Canadien-Nord et du Grand Tronc Pacifique.

Le sénateur Belcourt dit que le pays n'aurait pas été entièrement relevé, mais la vente des chemins de fer est rapportée quelque chose qui aurait pu être appliqué en réduction de ce que le pays aurait eu à payer à cause de ces garanties. L'exploitation des chemins de fer n'aurait jamais payé les pays qui les exploitent et ne paieraient jamais.

Le sénateur Edwards déclare qu'il avait eu l'occasion de construction de chemins de fer à cause d'une trop forte estimation des ressources du Canada. Le public ouvrira les yeux dans quelques années et comprendra que le Canada est réellement un pays à ressources limitées et que ces ressources ne sont pas inépuisables.

Le bill est en pour la deuxième fois. Le sénateur Bennett demande comment cela relevait le pays de l'obligation de garantir de bons chemins de fer, comme on le voit dans le cas du Canadien-Nord et du Grand Tronc Pacifique.

Le sénateur Belcourt dit que le pays n'aurait pas été entièrement relevé, mais la vente des chemins de fer est rapportée quelque chose qui aurait pu être appliqué en réduction de ce que le pays aurait eu à payer à cause de ces garanties. L'exploitation des chemins de fer n'aurait jamais payé les pays qui les exploitent et ne paieraient jamais.

LE MONOPOLE SEUL EST CAUSE DE LA CRISE DU PAPIER

Tous les témoins qui ont été entendus, hier, par le comité sénatorial qui tient une enquête sur le papier à journal, disent que les éditeurs et les fabricants de papier ne s'entendent pas. — 60 journaux contrôlent tout le papier.

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 29 — Des témoins qui ont comparu, aujourd'hui, devant le comité sénatorial de l'enquête du papier ont jeté le blâme de la crise du papier à journal sur le dos des petits fabricants, de courtiers et des spéculateurs. Les propriétaires de journaux ont aussi eu quelques bismes. Le remède qu'on a invoqué est la diminution de la consommation, afin de faire baisser le coût du marché, en attendant un surcroît de production.

Sept témoins ont été entendus par le comité et tous ont été unanimes à faire la réflexion que la production annuelle du papier due au manque d'entente entre les fabricants de journaux et les fabricants de papier a augmenté rapidement de l'année, depuis la fin de la guerre, et est cause de cette situation anormale dont les courtiers et les spéculateurs ont tiré profit.

A cause des prix élevés qui prévalent entre les fabricants de journaux et les fabricants de papier, les journaux ont été contraints de réduire leurs dépenses et de suspendre leur publication, s'ils n'obtiennent pas un délai de soulagement à cette situation pénible.

est vrai seulement qu'en littérature comme ailleurs, la mode est changeante et impérieuse. Elle commande parfois que ceux qui font métier de bel esprit, comme on disait jadis, ou bien se taisent sur un Larontaine et sur une Sévigné, ou bien n'en parlent qu'avec une nuance de dédain. L'eau n'en continue pas moins d'aller à la rivière et l'admiration d'aller aux chefs-d'oeuvre.

Vous vous souvenez comme Jules Lemaitre était amusant quand il s'en prenait, sur le ton de l'irritation, à « cette grosse Sévigné ». Il était un trop pur lettré et il avait trop le sentiment de notre tradition pour ne pas admirer l'écriture de toutes ses forces. Mais cela l'agaçait que la femme fût de si belle santé, de si robuste bon sens et, qui sait ? de vertu si inébranlable.

Il lui reprochait son optimisme, sa belle humeur un peu bruyante, son activité un peu encombrante, l'exubérance de sa gaieté, de sa tendresse, de ses amitiés, de ses admirations et précisément tout ce que nous lui demandons aujourd'hui de nous reprendre.

Car elle n'était pas sans défauts et c'est bien heureux. Elle n'était pas la raison même. Elle se laissait emporter par son imagination et sa sensibilité. Il lui est arrivé maintes fois de passer la mesure et d'autres fois de se contredire. Elle n'a pas toujours pesé ses expressions et comme elle laissait à sa plume la bride sur le cou, il est advenu que cette plume prit le mors aux dents. Et puis, elle a trop aimé sa fille. Elle l'a aimée jusqu'à l'injustice, puisqu'elle n'a pas fait dans son cœur, à ce charmant Charles de Sévigné, la place dont il était si bien digne. Elle l'a aimée jusqu'à l'idolâtrie puisque, enfin, si précieuse que fut cette Grignan, qui semble avoir été assez peu aimable, ce n'était pas trop pour une mère d'avoir mal à la poitrine de sa fille, mais c'était trop de faire tourner le monde autour d'elle. Comme le dit Mme de Sévigné elle-même, trop est trop. Seulement ce reproche est le seul qu'il nous soit absolument interdit de lui faire puisque c'est à cette affection exaltée que nous devons la merveille de sa Correspondance.

L'incomparable attrait de ces « Lettres », c'est la prodigieuse intensité de vie qui s'en dégage. Mme de Sévigné aime la vie et a confiance en elle; c'est le grand secret. Elle est extraordinairement vivante. Tout l'intérieur est le présent et le passé, une affaire d'Etat et un commerce mondain, un livre nouveau et la nouvelle de l'ouverture du printemps dans ses bois. A tous les spectacles, ceux de la société, ceux de la Cour et de la ville, ceux de la nature, elle apporte la même fraîcheur d'impressions: rien n'a émoussé en elle la faculté de s'étonner, d'admirer et de s'émerveiller. Une Maintenon est trop pédagogique, une Du Fayet est trop secrète, une Du Defand est trop débauchée. Quant aux correspondances amoureuses, elles sont, comme l'amour même, exclusives et égoïstes, et limitées aux rites d'une étroite religion. Il paraît que Mme de Sévigné manquait de certaines dispositions, que lui eussent souhaitées son cousin Bussy et quelques autres. Bénie soit-elle d'avoir eu un tempérament si froid et un cœur si chaud !

Et ce qui reste le secret dont aucune explication ne rendra tout à fait compte, c'est le charme de ce style, dont le plus grand mérite est encore le naturel. Comment une femme qui ne se piquait pas d'être écrivain, a-t-elle été un si grand écrivain ? Elle était instruite. Elle avait eu de bons maîtres, de naïfs pédants qui n'avaient pas manqué de s'amouracher de leur école. Et puis elle avait beaucoup lu. J'ai connu de ces dévouées de livres qui, dès leur prime enfance, entraînent tout ce qui leur tombait sous la main, livres de jurisprudence aussi bien que livres de vers, almanachs et romans, tomes de déparvilles et vagues brochures. Plus tard, ces richesses acquises au ha-

sard des rencontres, au petit bonheur des bibliothèques dévalisées, leur faisaient la conversation la plus amusante par la variété, l'ouverture d'esprit et la fantaisie. Après quoi, et quand on a dit tout cela, il reste à s'incliner devant ce don qu'on apporte en naissant et qui vous vient du ciel, ou des fées qu'on a eues pour marraines.

Ce sera un charme de se promener avec M. André Hallays à travers cette correspondance où s'évoque tout un monde disparu.

Pour ces flâneries à travers les choses et les gens d'autrefois, nul guide plus sûr, nul compagnon de route à l'esprit plus brillant et plus orné. M. Hallays ne se contente pas de connaître admirablement son dix-septième siècle: il en est un peu. Il est en par l'élevation de l'esprit, par le ton sens aiguë de malice, et par une certaine manière réservée et discrète; qui, dans le temps de publicité à outrance où nous vivons, prend toute sa valeur. Combien de gens savent qu'à la déclaration de guerre ce littérateur en cheveux gris courut au bureau de recrutement, et que, pendant toute la guerre, grâce à sa connaissance de la langue allemande, il a pu, dans ce petit groupe de bons travailleurs que réunissait l'état-major de Réchey, rendre des services hautement appréciés par notre Grand Quartier ? C'est que la passion de sa vie a été le culte de la France aimée dans son histoire, dans son art, comme dans la grâce de ses paysages et la beauté de ses habitations.

Il parlera en artiste d'un hôtel Carnavale, d'un château des Rochers ou de Grignan, et en voyageur de cette Bretagne ou de cette Provence, et de Livry ou de Bourbon, ou s'enivrera la figure de Mme de Sévigné aux divers âges de sa vie. Il dira en fin lettré le mérite unique de ce style, le meilleur que jamais plume française ait écrit. Il tracera d'un crayon sûr et délicat le portrait de l'admirable femme en qui toute Française doit se reconnaître un peu. Et grâce à lui, quoi qu'il n'ait rien d'un prédicateur, même laïque, ce sera la mode, ce carême, d'aller en Sévigné !

René DOUMIC.

LA JEUNESSE D'UN POETE

Pierre Loti vient de publier, trente ans après, la suite au « Roman d'un Enfant ». Littérairement, ce second ouvrage vaut le premier; psychologiquement, il le dépasse, car, dans « Prime Jeunesse », c'est le secret même de son génie que nous livre Pierre Loti, les sources de sa sensibilité et de sa poésie qu'il nous découvre, toute la nouveauté qu'il devait apporter dans l'amour et la mélancolie.

Quand on fera la bilan historique de notre littérature actuelle, on s'apercevra que nul écrivain, depuis Chateaubriand, n'a pareillement contribué à modifier notre conception de l'univers. Cet univers, qu'il a tenté de posséder de toutes les manières, dont il a parcouru toutes les mers, décrit tous les paysages et visité toutes les ruines, n'a pas suffi à combler son cœur. Nouveau René, moins sentimental, mais plus sensuel, il a eu beau revêtir l'uniforme d'officier de marine, il est resté, dans son exotisme passionné, le grand poète de la solitude et de la nostalgie.

Rien de plus doux pourtant ni de plus casanier que l'enfance de ce voyageur à qui il était réservé de « promener ses yeux » sur les mille spectacles de la terre. On pourrait, avec la maison de Rochefort, avec le piano, le théâtre de Peau d'Ane et le petit musée exotique, les jardins et le morne, collé, composer un tableau dans le goût du plus pur « Chromo ». Pierre Loti est un enfant doux et sage, qui adore sa mère, sa sœur, ses petites amies et ses vieilles tantes. Il souffre au collège et tire ses plus vifs plaisirs de la vie familiale et des jeux rustiques, adonnant entre autres choses les plages de son île et

LES POLONAIS ENFONCENT LE FRONT BOLCHEVISTE EN RUSSIE

Au nombre de 700.000, les soldats polonais lancent une terrible offensive contre les Bolcheviki et font reculer l'ennemi de trente milles — Cette attaque est une forte surprise pour les Alliés.

(Dépêche spéciale)
Londres, 29 — La cavalerie polonaise a enfoncé d'une trentaine de milles environ tout le front des armées soviétiques. Dans quelques endroits, l'avance des Polonais atteint jusqu'à cinquante milles.

Les communiqués officiels au War Office disent que les Polonais approchent de Berdichev, à vingt-cinq milles au sud de Zhitomir, capitale de la province de Zhamir.

L'alle gauche des armées polonaises qui avance contre les troupes russes bolchevistes dans la Volhynie et la Podolie, sont près de Kiev, au dire des dépêches du jour.

Plus de 700.000 soldats polonais prennent part à l'offensive qui s'accomplit avec un succès remarquable. Les troupes de la part des Bolcheviki, les généraux Hler et Hler ont commandé 300.000 hommes, et le général Pilsudski, 400.000.

Il est peu probable que les Russes offrent une forte résistance parce que les Polonais sont bien armés et supérieurs en nombre. Le moral des Russes est si bas qu'ils ne résistent pas à l'ennemi sans l'approbation ni l'appui moral de l'Entente.

Le général Hler connaît pas encore les projets militaires de la Pologne mais on croit que le général Pilsudski a l'ambition de reconquérir l'ancien territoire impérial de la Pologne d'après les limites de 1872.

LA COLONISATION SERA TRES PROSPERE DANS QUEBEC, CET ETE

Le missionnaire de la colonisation, le R. P. Caron, dit que l'on verra, cette année, une ruée de colons dans l'Abitibi, le Lac St-Jean, la Métapédia et la région de Gaspé.

(Presse Canadienne)
Québec, 29 — Parlant de l'aspect de la colonisation dans cette province, le Père Caron, missionnaire de la Colonisation, a dit :

« Bien que je ne m'attende pas à ce qu'il y ait des excursions de colonisation, cette année, à cause des difficultés de transports, et de la pénurie des trains de passagers surtout dans les districts de colonisation, cependant il croit que la province de Québec verra une autre ruée vers la colonisation, cette année. Ce mouvement se manifeste surtout en Abitibi, au lac St-Jean, dans la Métapédia et dans la région de Gaspé. Actuellement, le nombre des demandes reçues par le ministère de la Colonisation est beaucoup plus élevé que celui de l'an dernier; mais ces demandes viennent surtout de la province et des Etats de la Nouvelle-Angleterre. On attend peu de colons de France et de Belgique, à cause des conditions actuelles de change et, surtout, parce que les gouvernements français et belge imposent des restrictions sur les colons

ses bois de chênes verts. Quand il arrive à Paris, il reste le bon provincial qui ne s'acclimata point, parce que cela l'opresse de sentir autour de lui nuit et jour « une si compacte agglomération humaine, tant de milliers de souffles haletants, un tel amas de convoitises et de souffrances. » Il ne lui a même pas manqué lépreuse de la ruine familiale et de la misère; il a vu la lugubre affiche: « A vendre », apposée sur le mur de la maison et, ainsi qu'il arrive dans les romans innocents, il a tiré le plus grand profit moral de ce désastre matériel. Bref, une adolescence à la Berquin.

Peu de galanteries aussi. D'ordinaire, lorsque les hommes qui avancent en âge entreprennent de raconter les aventures de leurs tendres années, ils ne résistent guère au désir de les embellir et d'en parer les héroïnes de vertus souvent imaginaires. Pierre Loti, en rédigeant sa « Prime Jeunesse », n'est point tombé dans ce ridicule: une brève mention qui traverse la forêt des Charentes, une pauvre fille qui lui voit mourir à Paris, voilà les souvenirs aimés d'Azalé et de Rarah... »

Mais combien peu comptent les événements dans une destinée artistique !

Déjà toutes les sensations de l'enfant ou de l'adolescent portent la marque propre de ce qui composera l'originalité de l'écrivain; « déjà il y a en elles de l'illimité, de l'ineffable; déjà elles semblent accordées à l'univers tout entier. C'est étrange que, à toutes les émotions de ma vie, se sont toujours associés dans ma mémoire de merus objets, d'infimes détails de choses qui, ensuite, ne s'en séparent plus. Ainsi la robe que portait ma mère ce jour-là... »

La sensibilité de Pierre Loti a quelque chose de symphonique et la résonance de son âme laisse l'impression de l'infini. Dès le Roman d'un Enfant, voyez comment lui apparaît cette petite Lucette, que son cœur, Nouveau René, moins sentimental, mais plus sensuel, il a eu beau revêtir l'uniforme d'officier de marine, il est resté, dans son exotisme passionné, le grand poète de la solitude et de la nostalgie.

Rien de plus doux pourtant ni de plus casanier que l'enfance de ce voyageur à qui il était réservé de « promener ses yeux » sur les mille spectacles de la terre. On pourrait, avec la maison de Rochefort, avec le piano, le théâtre de Peau d'Ane et le petit musée exotique, les jardins et le morne, collé, composer un tableau dans le goût du plus pur « Chromo ». Pierre Loti est un enfant doux et sage, qui adore sa mère, sa sœur, ses petites amies et ses vieilles tantes. Il souffre au collège et tire ses plus vifs plaisirs de la vie familiale et des jeux rustiques, adonnant entre autres choses les plages de son île et

mort qui l'a initié à cet infini de l'espace où il puisera, par le voyage, le meilleur de son inspiration. Rien de plus pathétique ni de plus beau que le récit de la mort de son frère, qui a fini, là-bas, dans le mystère de l'Extrême-Orient, comme fera le petit Sylvestre de « Pêcheurs d'Islande », « au milieu des eaux chaudes et agitées de la mer équatoriale. » Cette fois-ci, ce n'est pas seulement par l'imagination, mais par la réalité même de tous les détails funèbres, que se trouve accomplie cette révélation de la norme et froide étendue du monde, où la tombe d'un frère bien-aimé n'est plus qu'une notation mathématique sur un journal de bord. C'est en ce point insaisissable du monde poétique, beaucoup plus tard, au croisement des 61° de latitude Nord et des 84°48' de longitude Est, Pierre Loti viendra faire son pèlerinage funèbre.

Tel est le charme principal de ces deux volumes: on y pressent tout ce qu'est devenu leur auteur.

Sans doute en est-il ainsi pour tous les ouvrages de cette sorte: c'est la maturité qui éclaire l'enfance, le présent qui donne un sens au passé. Pierre Loti le sait bien et, avec un sens artistique qui ne nuit point à sa sincérité, il ne manque jamais, à chaque occasion, d'ouvrir dans son récit les perspectives de sa destinée future. Quand il peint les yeux de la Bohémienne de la forêt, il ajoute: « Ces yeux-là, je devais les retrouver plus tard chez les bayadères » des grands temples hindous, qui sont vides de soie et d'or, et qui ont la gorge, les bras, même le visage, étincelants de folles pierreries... » Ainsi chaque sensation est une promesse et éveille une attente; ainsi tout le panorama de l'existence la plus sensible et la plus diverse, de l'enfance au génie, se déploie dans ces souvenirs prophétiques.

Ce genre d'écrits, auquel les noms de Pierre Loti et d'Anatole France viennent de donner un nouveau prestige, a toujours été dans le goût de nos meilleurs écrivains et selon la plus pure tradition de notre littérature. Jadis, ils n'offraient, semblait-il, d'autre intérêt que celui de l'art: c'était un sujet tout trouvé à l'âge où l'on en cherche moins curieusement d'autres. De nos jours, alors que la science et la critique recherchent l'exactitude et la précision jusque dans les études littéraires, ces ouvrages prennent un nouveau caractère: ils acquièrent la valeur de documents, l'enfance et l'ancien temps du monde, la sourire virginal chargé du passé immémorial de l'univers, n'est-ce pas toute la poésie et la tristesse que Pierre Loti portera dans l'expression de l'amour ?

Mais si Lucette et le vieux porrier ont suffi à dilater le cœur de l'enfant dans l'infini du temps, c'est la

IL Y AURA UNE GREVE GENERALE EN FRANCE, LE PREMIER MAI

La Confédération Générale du Travail déclare la grève pour demain — Les cheminots ont forcé la main aux syndiqués — On veut la nationalisation des services d'utilité publique — Paris s'inquiète guère et prédit que le coup va échouer

(Câble de la Presse Associée)
Paris, 29. — Une grève générale des ouvriers français a été déclarée pour le premier mai. L'appel à la grève a été lancé par la Fédération générale du Travail de France, quand l'on constata que la Fédération des cheminots lui avait forcé la main en convoquant une grève générale pour le premier mai.

Ainsi sera déclarée la lutte définitive entre le travail syndiqué et le gouvernement.

L'attitude des cheminots dont la décision est maintenant prise a été le principal argument des deux jours de débats acrimonieux qui ont précédé la déclaration de grève générale. L'hésitation craintive des modérés fut vaincue par les extrémistes qui veulent donner immédiatement le grand coup de la révolution sociale.

Cependant, dans la bouche des chefs ouvriers, la grève générale signifie « une lutte à mort » pour la réalisation des points extrêmes politiques du travail français, la nationalisation des services d'utilité publique et la représentation ouvrière dans tous les bureaux et commissions des services de transport, de téléphone et de télégraphe.

Un manifeste officiel publié par la Fédération du Travail, ce soir, déclare: « Les cheminots sont engagés dans la lutte, dans le but de gagner pour le peuple la possession des chemins de fer afin d'assurer leur exploitation dans l'intérêt de tous, de remédier à la désorganisation présente, de diminuer le coût de la vie et d'éviter la famine qui menace le pays. »

La Fédération des Cheminots déclara qu'elle a été forcée d'entrer dans la lutte parce que les autorités n'ont pas respecté l'entente signée le 1er mars avec la Fédération, lorsque fut réglée la dernière grève des chemins de fer, et parce que le gouvernement et les compagnies des chemins de fer n'ont pas ajouté aux systèmes de transports les transformations indispensables nécessaires par les intérêts du public en général de la France.

On fait allusion aussi au fait que le comité d'administration de la Fédération générale du Travail a permis aux divers syndicats ouvriers de faire des processions et des parades comme ils le jugeraient à propos.

Le ministre de l'Intérieur Steg a dit, hier, que les manifestations publiques seraient sévèrement réprimées.

La déclaration officielle des cheminots insiste sur le fait que, si l'association des cheminots réussit à obtenir le contrôle des chemins de fer, son premier soin sera de ravitailler le pays.

Paris, stoïque et peu excité par les événements du jour, témoigne de beaucoup de scepticisme quant à l'extension du mouvement réactionnaire, vu que la décision de faire la grève a été prise sous la poussée d'une petite minorité de cheminots. Les mineurs n'ont pas manifesté de disposition à suivre le mouvement des employés des chemins de fer.

Yves le Troquer, ministre des Travaux Publics, a fait paraître un avis demandant aux cheminots de s'abstenir de la grève, leur promettant toute la protection voulue du gouvernement s'ils veulent continuer le travail.

MME DE SEVIGNE ET SON PEINTRE

Aujourd'hui, M. André Hallays commencera la série des leçons qu'il se propose de consacrer à Mme de Sévigné. A quel'un qui lui demandait un avant-goût de ces piquantes leçons, il s'empressa de répondre: « Soyez assurés que je ne dirai sur Mme de Sévigné rien de nouveau, n'ayant jamais songé à dire qu'elle n'avait pas d'esprit. Je lirai abondamment de ses lettres, et ce sera le meilleur moment de mes conférences. » C'était souligner, avec cette pointe d'ironie qui relève souvent les propos de M. André Hallays, l'esprit même de ces grands cours, professés jadis par les Brunetière, les Lemaître, les Faguet, les Maurice Donnay et le Ségur, et dont l'objet est de relire en deux hommes gens les plus beaux livres de chez nous.

Il y a des personnes qui préfèrent les relire au coin du feu. Félicitons-les; cela prouve qu'elles ont du feu, et ce qui est plus rare encore, un « coin du feu ». Mais les deux manières ont leurs avantages et les deux écoles ne s'excluent pas. L'important est que les œuvres maîtresses de notre littérature nous restent ou nous redevennent familières. Je suis ravi que, parmi tant d'autres, M. Hallays ait choisi les « Lettres » de l'illustre marquise. Il me semble qu'elle s'adaptent à merveille à l'atmosphère d'aujourd'hui. Plus que jamais, nous aurons beaucoup à profiter en sachant nous y plaire.

De temps en temps, la critique pousse un cri d'alarme: « On ne lit plus Mme de Sévigné! » Elle recherche les causes de ce désastre, et il va sans dire qu'elle les trouve. D'autres fois, elle nous annonce tant qu'on ne lit plus Racine, à moins que ce ne soit Bossuet, Voltaire, ou quelque ombre ne s'en portent pas plus mal.

Il y a une vingtaine d'années, il était entendu, entre mandarins, qu'on ne lisait plus Lamartine. Dans sa grande édition des « Méditations », M. Gustave Lanson a prouvé par le meilleur des arguments, je veux dire par les chiffres de vente, qu'on n'a jamais cessé de lire Lamartine. De même en est-il pour Mme de Sévigné. Il

des gouvernements provinciaux. Toutes les provinces ont ouvert de ces bureaux d'emplois à l'exception des trois provinces maritimes, qui ont déclaré n'être pas en état de supporter leur part des frais. En conséquence, le gouvernement du Dominion a ouvert des bureaux d'emplois à St-Jean, Halifax et autres endroits dans les provinces maritimes, au nombre de neuf en tout. L'autorisation de maintenir ces bureaux étant expirée on a annoncé que ces bureaux seraient fermés. Les municipalités des lieux où les bureaux étaient destinés à continuer et le gouvernement fédéral a consenti. Les municipalités deman-

Un débat assez vif est soulevé sur cette question — Les sénateurs Loughheed, Bostock, Belcourt, Edwards et autres prennent part à la discussion — Les dettes que nous apporte ce chemin de fer.

(De notre correspondant.)
Ottawa, 29. — Le bill ratifiant la convention concernant l'acquisition du Grand Tronc est lu pour la deuxième fois au sénat aujourd'hui. Le sénateur Robertson, ministre du travail, obtient la deuxième lecture d'un bill tendant aux municipalités l'aide et les droits qui sont accordés à l'administration provinciale pour faciliter l'obtention d'emplois surtout pour les soldats rapatriés, le gouvernement avait obtenu du parlement l'adoption d'une mesure par laquelle le Dominion contribuait aux frais des bureaux d'emplois sous la direction

des gouvernements provinciaux. Toutes les provinces ont ouvert de ces bureaux d'emplois à l'exception des trois provinces maritimes, qui ont déclaré n'être pas en état de supporter leur part des frais. En conséquence, le gouvernement du Dominion a ouvert des bureaux d'emplois à St-Jean, Halifax et autres endroits dans les provinces maritimes, au nombre de neuf en tout. L'autorisation de maintenir ces bureaux étant expirée on a annoncé que ces bureaux seraient fermés. Les municipalités des lieux où les bureaux étaient destinés à continuer et le gouvernement fédéral a consenti. Les municipalités deman-

Le Canada

Comment le gouvernement méconnaît ses responsabilités

Nous avons commenté déjà le sans-gêne extraordinaire de l'hon. Dr Reid, ministre des chemins de fer dans le gouvernement soi-disant responsable qui opère à Ottawa sous le nom d'unionisme.

Un député libéral avait demandé des informations importantes au sujet du prix du charbon acheté pour ces chemins de fer.

Le ministre répondit par un refus et motiva ce refus de la façon la plus plaisante.

Nous tenons maintenant à enregistrer quelques-unes des paroles mêmes du ministre, qui sont d'une remarquable portée.

Voici d'abord le prétexte fallacieux qu'il a invoqué: "Comment veut-on que nous puissions administrer ces chemins de fer avec succès, s'il nous faut répondre à toutes ces petites questions qui sont mises sur l'ordre du jour, dans le seul but de promouvoir du capital politique et de ruiner l'entreprise gouvernementale, ou encore de promouvoir les intérêts de certains individus?"

Qu'importe au ministre ces prétendus motifs? Si son administration est bonne, pourquoi redoute-t-il de donner son renseignement?

A la fin de son discours, le sans-gêne du ministre Reid grandit encore, quand il conclut:

"Tant que je jugerai qu'il n'est pas dans l'intérêt public de répondre à certaines questions que posent certains députés, qui servent d'intermédiaires à des individus qui cherchent à obtenir des contrats, JE REFUSERAI DE DONNER CES INFORMATIONS DU MOINS TANT QUE JE SERAI MINISTRE DES CHEMINS DE FER".

On ne saurait imaginer autocratie plus complète.

L'hon. M. Calder, collègue de M. Reid, le comprit sans doute, puis, en essayant de tempérer l'incident:

En fin renard, il insinua:

"Quand les administrants de ces voies ferrées auront complété les opérations de l'année, ils prépareront un état détaillé qui sera déposé en cette Chambre. Leur rapport pourra être ensuite référé à un comité, où les députés pourront le scruter et obtenir des renseignements sur chaque dollar dépensé".

On voit qu'il y a loin de l'arrogance de son collègue.

Mais l'attitude de l'hon. M. Reid n'en demeura pas moins intégrale; et l'opposition fut privée pour le moment de l'information qu'elle demandait, à la suite d'un débat vigoureux et animé.

Voilà comment le gouvernement Borden comprend la responsabilité ministérielle.

Il décourage le commerce européen

Le gouvernement Borden ne veut pas consentir à changer la coutume suivie par ses officiers de douane, (évidemment selon les instructions du gouvernement lui-même), de calculer les taux non selon la valeur courante du change, mais selon la valeur nominale de l'argent étranger.

C'est ainsi que pour le gouvernement et ses officiers de douane, le franc continue de valoir 19.3 centins, la livre sterling \$4.86 et le dollar américain \$1 tout court.

M. Fernand Rinfret, député de Saint-Jacques, a demandé en Chambre si le ministre des douanes avait l'intention de continuer cette coutume, dont nos importateurs ont vivement à se plaindre.

Et le ministre a répondu avec un laconisme tout autocratique, un simple NON.

On se rend assez compte de l'effet de ce calcul.

Il annule dans une bonne mesure l'avantage du change. Si un commerçant achète en France au prix courant (le franc vaut environ 7 ou 8 centins), il lui faut payer douane sur la valeur nominale qui est plus que le double; et payer ainsi non plus 35 p.c., de droits, mais 70 et 80 p.c., sur sa valeur d'achat.

Pour les produits américains, c'est le contraire: et la douane se trouve réduite dans la proportion où notre monnaie est affectée par le change.

Le ministre ne veut rien changer à cette mesure: il le déclare autocratiquement en Chambre, où la question sera ramenée en temps et lieux.

Le gouvernement se rend-il compte qu'il décourage ainsi notre commerce avec les pays d'Europe où notre argent est à prime? Qu'il l'encourage, au contraire, avec les Etats-Unis qui ont déjà contre nous une formidable balance de commerce?

Que le gouvernement consulte nos hommes d'affaires, nos importateurs!

Et il constatera que, malgré le NON important de son ministre, ils sont unanimes à réclamer que nos douanes soient calculées selon le taux du change.

Fin de la conscription

On s'est demandé ce qui pouvait bien s'agiter dans la cervelle de certains membres et adhérents du gouvernement Borden, lorsqu'ils proposèrent, il n'y a pas longtemps, d'établir permanentement au Canada le service militaire obligatoire.

La guerre n'avait-elle pas déjà été assez cruelle qu'il leur fallait en perpétuer le souvenir par son simulacre le plus odieux? La conscription n'avait-elle pas déjà causé assez de divisions pénibles au pays, même à l'ors que le conflit faisait rage, qu'il leur fallait la continuer en temps de paix et renouveler les luttes intestines en leur donnant l'aliment le plus détestable?

Sans doute, ces gens avaient trouvé si bon compte à la guerre, qu'ils l'ont vu finir avec regret. Car on n'est pas sans savoir que, si elle a causé des dents lamentables chez un grand nombre, il en est d'autres par contre dont elle a fait la fortune, que si beaucoup ont souffert de la guerre, certains en ont profité.

Et ce sont ces gens qui voudraient voir la jeunesse canadienne militarisée, enrégimentée, marquant le pas sous les yeux d'officiers à la prussienne, tandis que le pays sera couvert de casernes et que les fournisseurs, ch. les fournisseurs! recevront de grosses commandes qui leur procureront de grasses bénéfices.

Ce qui est encore plus étonnant, c'est qu'en certains cercles ministériels, on a paru accueillir cette proposition absurde avec une certaine faveur. Car elle est absurde à tous les points de vue,

dans un pays démocratique comme le nôtre, et l'idée ne devrait même pas en venir à l'esprit de personne.

Mais il est une chose certaine, et c'est que tout projet militaire de cette nature n'a pas la moindre chance de succès en notre pays, et que s'il était jamais présenté de façon concrète, il se heurterait aussitôt à l'unanimité de la volonté populaire.

Il est inconcevable, en effet, qu'on puisse songer à établir de façon permanente, en Amérique, au Canada, un régime militaire qui constitue un attentat à la liberté individuelle qui a été maintenu en Europe par suite d'exigences politiques, mais que l'on voudrait bien écarter définitivement.

Le "Globe" de Toronto, dans un article très au point, note à ce propos que la conscription est, cette semaine, entièrement abolie en Grande-Bretagne, et qu'on lui substitue l'armée régulière et des forces territoriales à peine suffisantes pour faire œuvre de police dans l'empire.

Il ajoute que la conférence de la Paix a rendu un service suprême à l'Allemagne en y interdisant la conscription et en y limitant l'armée régulière au chiffre de 100,000 hommes. D'autre part, la France et l'Italie, qui touchent à la Germanie et savent à quoi s'en tenir sur ses promesses, se voient forcées de maintenir le service obligatoire, ce qui leur nuira certainement dans la concurrence industrielle.

Français et Italiens, dit le "Globe", ne modifieront leur régime militaire que lorsqu'ils se seront assurés du degré de puissance de la société des nations pour maintenir la paix.

Aux Etats-Unis, le mouvement à l'effet d'exiger le service militaire universel a eu une fin abrupte. La tentative en ce sens de certains politiciens et ultra-patriotes a été rejetée sans cérémonie par le Congrès, tandis que l'opinion publique lui manifestait résolument son hostilité. N'eût été la conscription européenne, conclut le "Globe", il n'y aurait pas eu de guerre. Les nations de langue anglaise y eurent recours comme mesure de guerre, pour se défendre, mais comme mesure de paix, la conscription est contraire à leur histoire, à leurs traditions et à leurs instincts.

Pourquoi la session traîne....

Si les travaux de la Chambre d'Ottawa n'avancent pas plus rapidement, c'est au gouvernement qu'il faut s'en prendre et non à l'opposition.

Le gouvernement, on l'a vu, se montre d'une humeur particulièrement maussade quand il s'agit de donner des renseignements. Et l'hon. Dr Reid refusait carrément l'autre jour de fournir une information concernant les chemins de fer de l'Etat.

En plus de cela, le gouvernement retarde indûment les questions les plus importantes.

C'est sur le budget que se fera la grosse discussion de la session.

Cela est assez normal: car au budget se rattachent le tarif, la vie chère, les taxes, tout ce qui touche essentiellement au bien-être populaire.

C'est aussi le budget qui permet le mieux de discuter le record du gouvernement et les finances du pays.

Nombre de députés, y compris les leaders des trois partis, ont l'intention de prendre part à cette discussion.

Mais il y a longtemps qu'elle aurait dû être commencée, si le ministre avait été prêt à déposer son budget.

En plus de cela, il faudra voter les subsides; et comme il y en aura pour six cent millions approximativement, malgré la meilleure volonté du monde, il faudra bien que l'opposition y mette quelque temps.

Dans l'intervalle, le gouvernement présente des bills d'ordre secondaire; mais il refuse avec obstination de faire le moindre changement proposé par la gauche, tandis que les ministres eux-mêmes les transformant à les rendre méconnaissables.

Même entêtement pour le bill électoral: M. Guthrie ne veut pas admettre qu'on y change une virgule.

On conçoit que dans ces circonstances la session traîne.

Mais le gouvernement n'a que lui-même à blâmer.

La hausse continue

Les malheureux qui auraient pu conclure de la publication de statistiques récentes, que le prix de certains articles d'alimentation avait enfin atteint sa limite extrême, et que, désormais, s'il variait, ce ne pouvait être autrement qu'en s'abaissant, ces malheureux ont dû éprouver un véritable sentiment de terreur, cette semaine, à la lecture des nouvelles du marché.

Ce qu'ils s'étaient léurrés d'un vain espoir! De fait, la réalité dépasse encore les pires prévisions que les pessimistes eussent pu faire.

Au lieu, en effet, d'accuser la moindre tendance à la baisse, ainsi qu'on était en droit de le prévoir dans l'ordre tant soit peu logique des faits, les aliments ont, au contraire, encore haussé de prix; et ce qui est encore plus surprenant et tout-à-fait intolérable, c'est que, dans plusieurs cas, l'écart entre le chiffre d'hier et celui d'aujourd'hui est formidable.

Les hausses de prix qui se sont succédées depuis quelques mois n'étaient pas justifiables; celles que l'on constate depuis quelques jours le sont encore moins. A tout considérer, il n'y a absolument rien qui puisse les motiver, surtout à des chiffres aussi exorbitants.

Ainsi le prix du sucre, qui a été porté par des variations successives à 20 et 22 sous est en passe d'atteindre le chiffre de 30 sous, suivant une note officielle d'Ottawa. C'est donc une augmentation de 50 pour cent en l'espace d'un mois; on s'étonnerait à moins.

La hausse est presque générale, et il faut bien remarquer qu'il ne s'agit pas d'une hausse contre laquelle on a déjà protesté, il n'y a pas longtemps, mais qu'elle est nouvelle, qu'elle fait suite à l'autre et, de fait, ne s'est pas encore arrêtée à des chiffres fixes.

Il suffit de jeter les yeux sur les listes de prix des marchés aux vivres pour se convaincre que la marche ascendante n'a pas cessé et qu'elle procède en ce moment par sauts et par bonds. Certains produits comme les patates, les oignons, le beurre de crème ont subi cette semaine une augmentation de prix considérable.

Il a été établi par des preuves concluantes que ces hausses de prix n'étaient pas le fait des agriculteurs, mais qu'elles étaient surtout attribuables aux intermédiaires qui sont les vrais coupables.

Le gouvernement Borden a depuis longtemps le devoir d'intervenir, mais il se refuse à le faire, et son apathie criminelle fait le jeu des intermédiaires et autres profiteurs dont l'impudence ne connaît plus de bornes. Aussi longtemps que l'administration unioniste sera au pouvoir, on ne pourra espérer de remède effectif à la vie chère, d'adoucissement à cette cruelle situation.

La session fédérale

La session fédérale a déjà duré deux mois, — mars, avril, — et le gouvernement est lamentablement en retard dans ses opérations.

Le travail sessionnel aurait dû pourtant être accompli,

vu que les ministres avaient complaisamment ajourné la solution de plusieurs problèmes.

Mais il n'est pas même prêt à attaquer ceux qu'il a l'intention de discuter à la présente session.

Et c'est surtout le budget qui est en retard lamentablement.

Tandis qu'on aurait dû dès le commencement d'avril se mettre à l'œuvre là-dessus, il est évident qu'il faudra attendre encore pour que se décide le ministre des finances.

Et de jour en jour la date semble retarder plutôt qu'elle n'avance.

La Chambre a eu le bon vouloir d'adopter cette semaine les différents bills du ministère des finances, afin de le libérer. Qu'il se hâte maintenant de déposer son budget!

La discussion en sera longue: un grand nombre de députés, des trois partis, voudront le discuter, donner leur opinion sur les taxes et le tarif; et vraisemblablement il y aura un ou des amendements proposés.

Puis il faudra voter les subsides, ce qui prendra de nombreuses séances.

Et en somme, cette session qui n'aura présenté de mesures importantes que le bill électoral et le budget va durer jusqu'à la mi-juin.

Il aura fallu quatre mois pour si peu de résultat!

La session aura eu du moins cet avantage de vaincre une fois de plus le public de l'impotence absolue et de la maladministration du gouvernement unioniste.

Comment boucler le budget fédéral?

Le budget embarrasse de plus en plus le ministère fédéral. Songez donc! Il y a plus de deux cent millions de déficit à combler: une bagatelle en somme pour les grands financiers qui nous gouvernent à l'heure actuelle.

Que fera sir Henry Drayton pour boucher ce vide? Empruntera-t-il? Taxera-t-il? Laissera-t-il la dette monter indéfiniment? Réduira-t-il les dépenses?

Le gouvernement ne paraît pas encore fixé à ce sujet: et les notes officielles de ses organes ne laissent voir que trouble et confusion.

Sans doute le gouvernement essaiera un peu de tout; et il essaiera de coudre de son mieux un manteau d'arlequin qui cache un peu la nudité trop crue de son triste bilan.

Touchera-t-il au tarif, et dans quel sens? Autre question troublante, compliquée d'une part des affinités du ministère avec le "ring" de Toronto; et de l'autre, de ses espoirs électoraux dans l'ouest.

On fait toutefois prévoir, comme quasi-certitude, de nouvelles taxes.

Et nous posons nettement la question. Le gouvernement va-t-il taxer encore le pauvre, le petit salarié, le modeste employé, qui écrasent déjà sous le fardeau des impôts et de la vie chère?

Ou, va-t-il demander aux gros intérêts, aux capitalistes, aux enrichis de la guerre de payer les intérêts sur une dette qui a appauvri le pays en même temps qu'elle faisait leur fortune?

Qu'il atteigne surtout les profiteurs, les spéculateurs, ceux que la guerre a fait plus riches; et qu'il ménage un peu le peuple qui, après avoir payé la dette cruelle du sang, ne doit pas être appelé maintenant à crever sous la botte des impôts.

Notre dette de guerre est faite de contrats, de négociations et d'affaires conclues entre le gouvernement et un groupe de capitalistes: nous devons payer l'intérêt sur les profits mêmes qu'ils ont réalisés; que le gouvernement n'hésite à faire porter le gros de la taxe à ceux qui sont capables de la porter et qui doivent, en toute justice, le faire.

De nouveaux fardeaux pour le peuple seraient criminellement dangereux dans une pareille période.

Aux capitalistes d'assurer la valeur de leurs fonds en versant une part large de leur revenu à l'Etat.

Gaspillage et extravagance

On a mille fois raison de protester contre le coût élevé de la vie et de dénoncer l'attitude du gouvernement Borden, dont l'inertie en cette matière comme en bien d'autres, dont la politique de laisser-faire constitue un encouragement aux profiteurs et ne peut qu'envenimer un état de choses déjà très grave.

Mais il est une autre constatation qui s'impose, assez pénible dans les circonstances, et c'est que jamais, peut-être, il ne s'est fait autant de gaspillage qu'à l'heure présente.

Les statisticiens, qui basent leurs calculs sur des faits seulement, et dont les rapports sont concluants, nous montrent par ceux-ci que, dans les grands centres de population, il se perd chaque jour d'énormes quantités de vivres qu'on a jetés dans les réceptacles à vidanges, etc.

Il est ajouté que dans de grands hôtels, restaurants de première classe et autres lieux de réunion fashionables, on jette des vivres au feu sans même y avoir touché.

Suivant les journaux américains, il existe chez nos voisins une véritable frénésie de dépenses. Partout c'est le gaspillage et l'extravagance. On recherche ce qu'il y a de mieux en tout, sans se préoccuper du prix.

Les vêtements à la mode, les articles de fantaisie, les objets de luxe ont atteint des prix inconcevables, et cependant, c'est une course folle pour les acquérir. On ne semble plus connaître la modération.

On constate, en outre, qu'il se fait un gaspillage physique et moral dont notre civilisation éprouvera tôt ou tard les effets désastreux.

A ce sujet, il est intéressant de noter qu'il existe une demande sans cesse croissante d'aliments plus riches et plus solides. Ce goût de la bonne chère est surtout remarqué, aux Etats-Unis, chez ceux dont les habitudes ont été modifiées par la prohibition.

Bref, la race humaine brûle la chandelle par les deux bouts. Le gaspillage et l'extravagance sont à l'ordre du jour. Cet état de choses n'est peut-être pas aussi prononcé dans notre pays que chez nos voisins américains, mais on ne peut nier qu'il existe et qu'il pourrait être modifié considérablement.

C'est le temps d'épargner et non de gaspiller. L'épargne devrait être le mot d'ordre de tous.

Effet

La période des déménagements, avec ses multiples incidents cocasses, sera bientôt close.

On ne peut nier que l'effet en sera bienfaisant sur l'humeur d'une foule de nos concitoyens.

PRESERVEE D'UNE VIE DE SUPPLICES

Et d'une grave opération, par l'emploi de "FRUIT-A-TIVES"



Mme M. J. GORSE

3928 rue Uion, Vancouver, C.A.

"J'ai enduré tous les symptômes des maladies féminines, avec constipation chronique et maux de tête constants. J'avais des douleurs dans le bas des reins et dans les côtes. J'ai essayé divers remèdes sans effet, puis je suis allée consulter un médecin qui m'a conseillé l'opération. J'ai refusé.

Alors, j'ai commencé à prendre "Fruit-a-tives"; tout de suite, je me suis sentie mieux, et ce médicament aux fruits a fait disparaître toutes mes douleurs et souffrances. Ce qui m'a délivrée de tous mes supplices, c'est le magnifique remède aux fruits "fruit-a-tives".

Mme M. J. GORSE.

50c la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou envoyé, franc de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

L'absent

Sir Robert Borden vient encore d'absorber son retour et, comme dit la chanson, on ne sait quand il reviendra.

Ses collègues lui ont sans doute fait savoir qu'il souffre sur le pays une froide bise politique, très dangereuse pour l'équilibre du premier ministre.

Projet

Les manifestations du premier-mai, en Europe n'ont été marquées que par quelques émeutes dans deux ou trois grandes villes.

Le chambardement prôné pour ce jour par des agitateurs extrémistes reste encore à l'état de projet vague dans les cervelles révolutionnaires.

Libéralisme

Le libéralisme, en Angleterre, est plus grand que tous les partis, dit sir Arthur Wallace, du "Manchester Guardian".

Au Canada aussi, il est vivant et n'attend que le prochain appel au peuple pour manifester toute sa puissance.

Solutions

Suivant un journaliste éminent, le mode de "Home Rule" préconisé autrefois par Gladstone reste encore la seule solution possible au problème irlandais.

De même en notre pays, plusieurs mesures libérales d'abord rejetées par les adversaires, ont dû être acceptées par ceux-ci dans la suite, parce qu'on n'en trouvait pas de meilleures.

Hygiène

La Commission Administrative va prendre des mesures pour faire observer les règlements d'hygiène.

Quand on considère leur importance dans une grande ville comme la nôtre, on ne peut en exiger trop rigoureusement l'observance.

Le logis

Une dizaine de familles habitent temporairement au refuge Meurling parce que nulle part ailleurs, elles ne peuvent trouver à se loger.

La crise du logis a pris dans notre ville un caractère aigu et nombreux sont ceux qui ont dû se contenter d'appartements qu'en d'autres circonstances, ils auraient refusé d'habiter.

Opinions

Progrès de Colonisation

(du "Telegraph", Québec)

L'hon. J. E. Perrault est de toutes parts félicité pour les bons travaux de colonisation qu'il a déjà entrepris dans les différentes régions de la province. Son activité s'est particulièrement manifestée dans deux importantes réserves de colonisation de la Gaspésie, dont l'ouverture remonte à l'Administration Morcier, et qui couvrent une étendue de 85,000 acres. Cette splendide région, située dans les comtés de Matane et de Gaspé, n'a pu être plus tôt développée, parce que manquaient les colons, qui à l'heure présente y affluent des vieilles provinces. Des plans de nouveaux chemins ont été préparés et bientôt les nouveaux colons pourront procéder aux travaux de défrichement et jeter les bases de leur établissement, qui formeront le noyau de nouvelles et prospères paroisses.

NOUVELLE LIGUE MARITIME

L'on annonce que la Canada Steamships Lines Limited, a complété des arrangements pour l'établissement d'une nouvelle ligne de bateaux à vapeur pour le service du Bas Saint-Laurent et de Terre Neuve. La route que suivront ces navires passera par Gaspé, l'île du Prince Edouard, Picout et jusqu'à Terre Neuve.

Ce service sera inauguré avec le navire "Eugénie" et des arrangements sont pris en ce moment pour ajouter un autre navire qui transportera en même temps les passagers et le fret.

POUR DETERMINER LA DEMANDE D'UN BUREAU D'ARBITRAGE

L'hon. M. Meighen dépose un amendement à la loi Lemieux relatif à la nomination des tribunaux d'arbitrage en cas de grèves — L'hon. M. King s'oppose à ce que des pouvoirs discrétionnaires soient donnés au ministre du Travail — La discussion sur la loi électorale continue.

(Tribune de la presse)

Ottawa, 3. — Il y a eu des préliminaires d'un certain intérêt. L'hon. Mackenzie King a proposé que les séances de la Chambre ne se prolongent pas trop avant dans la nuit, et Sir George Foster a donné une réponse très appropriée, à son point de vue. Quelques bills ont passé le stade de la troisième lecture, et le comité a ensuite étudié certains amendements à la loi des différends industriels. Le chef de l'Opposition a pris une part très considérable à la discussion sur ce projet et pas une seule clause n'a été adoptée définitivement.

M. Angus MacDonald a pris la parole pour la première fois sur cette question, à son point de vue la législation n'était pas préparée pour remédier aux différends ouvriers, mais bien pour encourager les grèves.

Sur la fin de la séance de l'après-midi, le comité se forma pour continuer l'étude de la loi électorale.

Pendant la soirée, plusieurs clauses firent l'objet de la discussion. Au commencement de la soirée, M. Rinfret prit à son tour la parole en comité, lorsqu'il s'est agi de définir l'heure de la votation.

Le travail était ajourné vers 11 heures 30.

LE SEANCE

Des que la députation est terminée la récitation des prières usuelles, Sir George Foster dit qu'il avait en main un mémoire préparé par un sous-comité de la Conférence de Versailles sur la situation économique du monde.

Il demanda la permission de faire insérer cette pièce dans les débats du jour, à cause de sa très grande importance, sans en avoir, au préalable donné lecture.

C'est aussi son désir que la presse s'en empare afin de le faire circuler et de le commenter. Cette pièce est d'une importance capitale.

L'honorable Mackenzie King suggéra alors au leader du gouvernement d'en venir à une entente au sujet des heures de séance de nuit. Il protesta contre les dispositions manifestées par le gouvernement de s'écarter tard dans la nuit, assez souvent, d'ici à la fin de la session.

Une pareille disposition est injuste envers le personnel des Communes, nuisible aux journalistes qui ne peuvent pas faire justice à la discussion lorsque la séance est trop avancée dans la nuit, enfin, il est impossible de fournir un bon service lorsque la Chambre siège trop tard. Il suggère en conséquence de ne pas s'écarter après onze heures, règle ordinaire.

Sir George Foster répliqua en disant qu'il ne faut pas trop se laisser aller à cette tendance des congés perpétuels. Le monde, aujourd'hui est malade, dit Sir George d'un besoin insatiable de congé. Il nous faut réagir et donner le bon exemple, il ne croit pas qu'il est sage de fixer une heure d'ajournement, car tout le monde veut en finir. Ces paroles sont applaudies par les unionistes qui viennent rarement en Chambre, mais sont là, le lundi, pour assurer un quorum.

Monsieur Cahill demanda que le gouvernement doit déposer le budget. Cette question est embarrassante mais Sir George commande un sourire pour la circonstance et déclare que ce ne sera pas long. Il lui est cependant impossible de donner une date fixe.

M. Richardson demanda au gouvernement s'il est vrai qu'on est à former un immense mercer "marine" et métallurgique de l'Empire" et dans l'affirmative si le gouvernement a l'intention de prendre les mesures pour protéger les intérêts du Canada?

Sir George Foster déclare toujours qu'il n'a d'autres renseignements que ceux qu'il a obtenus par les journaux. Il n'a pas de moyen particulier à sa disposition pour empêcher la formation d'une telle combine. On s'assurera tout de même que rien de rien de contraire aux intérêts du Canada.

M. Power attire l'attention du gouvernement sur le fait que certains des vétérans qui retirent une pension dans l'Ontario sont sujets à l'impôt sur le revenu. Il demande s'il n'y aurait pas moyen de remédier à un tel état de choses. Le gouvernement répond dans la négative.

D'autres interpellations d'ordre secondaire furent faites au gouvernement après la présentation de bills et l'adoption en deuxième lecture de bills venant du sénat, le ministre donna des réponses à quelques questions et la chambre passa à l'expédition de la législation.

Après quelques explications de la part de M. Powell, exigées par l'honorable M. King au sujet de l'importation de l'opium, le bill restreignant le commerce de cette drogue fut lu une troisième fois.

La Chambre se forma ensuite en comité pour l'étude d'un bill du sénat en rapport avec les différends industriels. La première modification avait trait au choix d'un bureau d'arbitrage simple, dans le cas d'une grève ou des employés de plusieurs organisations étaient impliqués, celui d'une mine par exemple.

M. King dit qu'il avait un amendement couvrant les intérêts plus nombreux. Il rappela le cas de la grève des employés de l'aqueduc de Montréal. Et dit que l'amendement proposé par M. Meighen ne prévoyait pas à ce cas. M. Meighen dit que si l'on incluait le cas des employés municipaux, il faudrait aussi tenir compte des employés provinciaux. Il déclara de ne pas prendre sur lui la responsabilité d'un tel amendement sans consulter le ministre du travail.

Le comité étudia ensuite un amendement qui se rapporte à l'autorisation des officiers d'une union lorsqu'ils veulent obtenir un bureau de conciliation. En vertu de la loi actuelle, il est suffisant que 50 pour cent des membres présents à une réunion votent en faveur d'une telle mesure pour l'obtenir. On veut que la demande soit faite au nom d'une majorité nombreuse. Ainsi si les membres d'une union sont au nombre de 500, il faut que 251 membres se déclarent en faveur d'une pareille mesure pour que l'on procède.

M. King fit remarquer qu'il s'agissait de savoir si quelques hommes pouvaient demander et obtenir un bureau de conciliation. Prenons le cas d'une mine. Il y a des gens qui sont mécontents. Allons-nous les forcer à endurer des conditions insupportables, en attendant que la majorité des employés de la mine votent en faveur d'une telle mesure? Le chef de l'Opposition fit obser-

LE LT.-COLONEL CHASSE NOMME PAR L'OFFICIEL

Québec, 3. — Avis a été reçu aux quartiers-généraux de la Milice ici de la nomination officielle du lieutenant-colonel Henri Chassé, M.C., D.S.O., comme commandant du 22e qui fera, dorénavant, partie de la milice canadienne permanente.

La compagnie "A", sera commandée par le major Georges Vanier et la compagnie "B", par le major J. P. Archambault.

POUR RETROUVER ARNSTEIN

(Dépêche de la Presse Associée.)
New-York, 3. — Une récompense de \$2,500 a été offerte, aujourd'hui, dans les journaux, pour tout renseignement qui conduirait à l'arrestation et à la déportation de Jelen (nielsky) Arnstein et de Nicholas Cohen, qu'on dit être les "ames" du fameux vol de \$5,000,000 en actions de compagnies de Wall Street.

On continue des recherches depuis plusieurs semaines. Les détectives ont appris que les deux disparus devaient être cachés ou à Cleveland ou près de New-York.

On a eu la preuve aujourd'hui que Binkowitz a été poignardé à Milford, au mois d'août dernier, après avoir disparu avec \$175,000, par un assassin embauché parce qu'il avait refusé de se défaire des actions pour un montant de \$3,000. Cette preuve fut faite lors de l'audience secrète tenue le mois dernier, par le commissaire Gilchrist, en rapport avec le procès de banqueroute d'Arnstein.

UNE ACCUSATION CONTRE L'UNION TYPOGRAPHIQUE

(Dépêche de la Presse Associée.)
Washington, 3. — Le général-général du "Commercial" de Buffalo, a accusé, aujourd'hui, l'Union Internationale Typographique d'avoir exercé la censure d'une partie de la presse américaine.

Walter Barrett, vice-président de l'Union, a démenti cette affirmation, en disant que, toujours, le typographe avait appuyé le publiciste.

ON INTERNE CE FOU CRIMINEL

(Dépêche de la Presse Associée.)
New-York, 3. — Thomas Simpkin qui a tué le Dr. James Marko, l'un des chirurgiens les plus célèbres de New-York, comme celui-ci faisait la quête dans l'église de St-George, il y a quinze jours, a été interné dans l'asile de l'Etat, comme aliéné criminel dangereux.

LA "SATURNIA" ARRIVE PREMIER

(Dépêche de la Presse Associée.)
Québec, 3. — Après une course mouvementée, qui dura depuis leur entrée dans le fleuve St-Laurent, et la "Saturnia", de la ligne Donaldson, et le "Victorian", du C.P.O.S., sont arrivés ici, ce soir, à une heure de distance. Ils n'ont pas débarqué de passagers ni l'un ni l'autre; tous deux ont été retardés par le brouillard dans le golfe.

LES OUVRIERS MEXICAINS

Agua Prieta, Sonora, 2. — La confirmation des rumeurs d'un mouvement ouvrier anti-carranza dans tout le Mexique et la déclaration que la Fédération Américaine du Travail va seconder ce mouvement ont été faites par Juan Rico, président de l'Union des typographes du Mexique et par le secrétaire du bureau exécutif du parti ouvrier mexicain.

MORT DE SIR THOMAS RUSSELL

(Dépêche de la Presse Associée.)
Dublin, 2. — Sir Thomas Russell est mort aujourd'hui. Il naquit le 28 février 1841.

Sir Thomas Wallace Russell était membre de la Chambre des Communes où il prit une part active contre le mouvement du home rule irlandais, dans ses débuts. Il fut le principal promoteur du comité de la loi des Terres, en 1894, qui fut sanctionnée en 1896. Il a écrit une histoire des relations entre l'Irlande et l'Empire Britannique de 1800 à 1900, et aussi un ouvrage sur la question des terres en Irlande.

LE JURY ENFERME DEPUIS 53 HEURES

(Dépêche de la Presse Associée.)
Buffalo, 2. — Après avoir délibéré 53 heures, le jury qui a entre les mains le sort de John Edward Taylor, accusé du meurtre de sa mère, a été appelé devant le juge à 4 h. 16, cet après-midi, par le juge Taylor, pour savoir si les jurés en étaient venus à quelque décision.

LE TRAITE AVEC LA HONGRIE

(Dépêche de la Presse Associée.)
Paris, 2. — Le conseil des Ambassadeurs a fixé à jeudi prochain la remise au traité de paix à la dérogation Hongroise. La Hongrie aura dix jours pour délibérer avant de signer le traité.

LES REVOLUTIONNAIRES SONT A QUELQUES MILLES DE MEXICO

Les avant-gardes du général Obregon sont à quelques milles de San Lazaro, dans la banlieue de la capitale — Le port de Juarez est fermé — Obregon, Villa, Pelaez et Diaz se liguent contre Carranza — Deux citoyens américains sont tués — La censure à Mexico.

(Dépêche de la Presse Associée.)

Agua Prieta, 3. — Les avant-gardes du général Alvaro Obregon, chef révolutionnaire du sud du Mexique, ont atteint le village de Texcoco, à quatre milles de San Lazaro, banlieue de Mexico, au dire d'une dépêche de cet après-midi, de Juan Rico, du révolutionnaire de la publicité de l'armée révolutionnaire du nord-ouest qui a ses quartiers-généraux ici.

A JUAREZ

El Paso, Texas, 3. — Les autorités mexicaines ont fermé le port de Juarez. Tout trafic sur le pont de la frontière a été arrêté, cet après-midi.

UNE RUPTURE

El Paso, Texas, 3. — Juarez ne s'est pas encore lié à la rébellion de Sonora. Cependant, il a rompu toute relation avec le gouvernement de Carranza. C'est la cause de la révolte d'aujourd'hui. Dans une proclamation publiée aujourd'hui par le général Gonzales Escobar, commandant à Juarez, cette décision était annoncée, disant qu'une attitude de neutralité serait maintenue jusqu'à ce qu'un gouvernement stable soit établi au Mexique. Alors, seulement, Juarez déclarera son allégeance à ce gouvernement bien établi.

LES ETATS-UNIS EN GARDE

Washington, 3. — L'assassinat de deux autres Américains à Mexico, rapporté aujourd'hui au secrétariat d'Etat, a accentué le malaise entre Américains et Mexicains, et le gouvernement suit avec plus d'intérêt la révolution qui se propage à la frontière mexicaine.

Le secrétariat d'Etat a demandé à la marine d'augmenter le nombre des navires de guerre chargés de voir à la protection des côtes.

La nouvelle de la fermeture du port de Juarez fut interprétée comme étant une défection de la garnison fédérale, sous le général Escobar, aurait pris cause pour les rebelles. La perte de ce port d'entrée sera un coup terrible pour les fédéraux du gouvernement de Carranza à cause des revenus qu'ils en retirent. Le gouvernement

LES POLONAIS ATTAQUES PAR LES ALLEMANDS EN SILESE

Au cours d'une procession des Polonais, à l'occasion de leur fête nationale, une bande d'Allemands attaquent les manifestants et la police allemande intervient avec lenteur — Le général anglais obligé de séparer les combattants.

(Câble de la Presse Associée.)

Oppeln, Silésie, 3. — Armés de couteaux, de revolvers, de bâtons et de pierres, des Allemands ont attaqué les Polonais qui passaient en procession à l'occasion de leur fête nationale. Dans l'échauffourée qui suivit deux personnes furent tuées et un grand nombre blessés dont un prêtre polonais.

Les Polonais s'étaient rassemblés de toutes les parties du pays, à la suite d'une parade allemande de samedi et ils se formaient en procession dans la banlieue de la ville quand une bande d'Allemands les attaquèrent. La police allemande à qui la commission inter-alliée avait confié le maintien de l'ordre en vint aux mains avec les combattants. Le colonel Percival, commandant anglais, se hâta vers le lieu du combat pour séparer les combattants.

La foule qui s'était réunie pour assister à la procession polonaise fut prise de panique lors de la rencontre et de grands désordres suivirent.

Par la ville, les Allemands séparèrent les Polonais, les assaillirent et leur firent la chasse à travers les rues. Quelques-uns furent attaqués même après avoir demandé la protection de la police allemande. Un certain nombre de Polonais se réfugièrent dans les quartiers-généraux de la commission alliée. Plusieurs Polonais souffrent de fractures à la tête.

On dit qu'à la suite de cette échauffourée malheureuse les Polonais vont obtenir avec plus de facilité la demande déjà faite à la commission inter-alliée que la police allemande soit renvoyée et que l'on recrute un corps de police avec un nombre égal de Polonais et d'Allemands.

LA RELIGION CHRETIENNE EST LA SAUVEGARDE DE LA DEMOCRATIE

Le matérialisme et l'oubli de Dieu, créateur du ciel et de la terre sont les armes de la révolution sociale, dit l'ambassadeur britannique, Sir Auckland Geddes, à Washington.

(Dépêche spéciale.)

Washington, 3. — Le vice-président Marshall et Sir Auckland Geddes, ambassadeur britannique aux Etats-Unis, ont dit ici que la survivance de la démocratie et l'établissement de paix dans le monde entier dépendaient de la renaissance de la vraie religion sur laquelle la civilisation du monde chrétien a été établie.

Le vice-président et l'ambassadeur furent les principaux orateurs à une grande assemblée publique tenue au théâtre Belasco dans l'intérêt du mouvement mondial des diverses religions, et tous deux ont déclaré que ce mouvement était celui qui devait donner lieu à une telle renaissance.

"Il est une grande question, a dit l'ambassadeur, dans plusieurs pays de l'Europe, qui existe à l'heure actuelle, et que vous aurez bientôt à envisager. Elle est purement politique de forme; mais la réponse est en fait absolument religieuse. C'est celle-ci: "Est-ce que la vraie démocratie ou le pouvoir des pays soi-disant démocratiques doit passer aux mains d'une minorité bien résolue qui ne croit qu'au pillage et qui sait l'obtenir soit par corruption, soit par intimidation, soit par terrorisme ou par menace?"

"Et quand cette question vous aura été posée, je crois que la vraie

LE CONSEIL EMPIETE SUR LES PREROGATIVES DE LA LIGUE

Le triumvirat Millerand-Lloyd George-Nitti semble ignorer que la Ligue fut formée pour avoir le pouvoir suprême allié — Il faut une explication — Le Conseil veut être permanent.

(Agence Havas)

Paris, 3. — Une dépêche de Londres au "Temps" dit que le Conseil Suprême est enclin à assurer la continuation du travail du Conseil en faisant une association gouvernementale internationale. Il est même probable, déclare la dépêche, que l'on prendra en considération l'entrée des délégués allemands dans le Conseil. On songe aussi à admettre les délégués de la Russie tôt ou tard. Ainsi, une organisation gouvernementale internationale composée des premiers ministres de chaque Etat existerait indépendamment de la Ligue des Nations.

LA LIGUE S'INQUIETE

Londres, 3. — Réalisant que la Li-

gue des Nations franchit la période la plus critique de son existence, ses partisans se préparent à la lutte pour dissoudre le Conseil Suprême ou mettre un frein aux pouvoirs du triumvirat Millerand-Lloyd George-Nitti.

Lord Robert Cecil, lord Bryce, Earl Grey, lord Clynnes, lord Eustace Percy veulent que les intentions du Conseil Suprême à l'égard de la Ligue soient mises au grand jour. Ils disent que c'est maintenant à la Ligue de dominer le monde allié ou de tomber. C'est pourquoi, ils insistent sur la nécessité de convoquer l'assemblée de la Ligue le plus tôt possible pour avoir l'appui de tous les pays à ce sujet.

UNE DECLARATION DU CONSEIL SUPREME LUE A LA CHAMBRE

Le premier ministre suppléant donne lecture de l'aperçu économique du monde par le Conseil qui, par les exemples donnés par les guerres précédentes, en déduit que les prix ne baisseront pas avant une dizaine d'années — Les conseils économiques utiles au gouvernement.

(Presse Canadienne)

Ottawa, 3. — La désorganisation de toute la situation économique de l'Europe due à la guerre se fait sentir par le taux élevé des prix qui est aujourd'hui la source du mécontentement universel chez tous les peuples, belligérants ou neutres, dit une déclaration sur les conditions économiques du monde approuvée par le Conseil Suprême, le 8 mars, et déposée sur le tapis de la Chambre par Sir George Foster, à la séance de cet après-midi.

"Les prix élevés sont le résultat inévitable de la guerre, dit la déclaration, et, comparée à la plupart des guerres de l'histoire, la situation présente est loin d'être anormale. Lors des guerres de Napoléon, les prix montèrent à soixante-quinze pour cent en Angleterre, et il fallut huit ans pour qu'ils redeussent normaux.

Lors de la guerre civile des Etats-Unis, les prix montèrent à cent pour cent de la normale et ils ne retombèrent que douze ans après au taux ordinaire.

"Comme résultat de cette guerre, la plus gigantesque de toutes dans l'histoire du monde, les prix de gros (distincts du coût de la vie) ont monté, depuis 1913, approximativement comme suit: Etats-Unis: 120 pour cent. Grande-Bretagne: 170 pour cent. Italie et Belgique: 300 pour cent.

Traitant des causes de cette hausse des prix, la déclaration dit qu'elles peuvent toutes directement ou indirectement être imputées à la guerre. "Les gouvernements peuvent, par leurs actes, mitigés ou déguisés quelques-uns des effets de la hausse des prix, mais ils ne peuvent arracher la racine du mal qui est la destruction de la richesse."

La paix n'a pas été encore rétablie, dit la déclaration du Conseil Suprême. La Russie a encore sur les champs de bataille 1,200,000 soldats et plus et il y a encore plus d'un million de soldats sur pied en Pologne, en Roumanie et dans les nouveaux Etats créés par la désagrégation de l'Autriche.

LE TRAVAIL EST INTERROMPU DANS LES PORTS DE FRANCE

Le Havre, Bordeaux, Marseille et Dunkerque sont en grève — Tous les chefs extrémistes des chemins sont arrêtés — Le gouvernement use de rigueur et vingt mandats d'arrestation ont été émis.

(Câble de la Presse Associée.)

Paris, 3. — Les nouvelles du Havre et de Bordeaux disent que la navigation est immobilisée dans ces ports de mer. A Dunkerque, quelques employés du port sont encore à leur poste. Marseille a été immobilisée par la grève, mais les compagnies de navigation étrangères n'ont pas souffert du chômage du port.

MAISONS FOUILLEES

Paris, 3. — Les demeures de cinq chefs d'union ont été visitées aujourd'hui, à Paris. Les chefs extrémistes à Rouen, Moulins, Marseille, Toulouse et autres villes ont été arrêtés. A Toulouse, les grévistes ont libéré de force un chef qui avait été arrêté.

L'ETAT L'EMPORTE

Paris, 3. — La situation aux gares des chemins de fer, par suite de la grève des cheminots, s'est beaucoup améliorée ce soir, surtout à la gare St-Lazare. L'opinion courante est que la grève sera bientôt une faillite.

Le sentiment optimiste qui domine au gouvernement et chez les ministres intéressés des Travaux Publics et de l'Intérieur était tout différent de l'aspect anxieux et pessimiste que l'on remarquait aux quartiers-généraux des cheminots. Cependant, un communiqué officiel publié par ceux-ci assurant que le développement de la grève surpassait le mouvement de février et dépassait toutes

les espérances. On dit que la victoire complète est certaine.

L'incapacité du secrétaire général Meidot, de Montmousséou et de Lévesque, les trois chefs des cheminots, contre qui des mandats d'arrestation ont été émis, de faire leur apparition aux quartiers-généraux des cheminots aujourd'hui, a jeté leurs partisans dans la tristesse et la dépression.

Vingt mandats ont été émis dont aucun n'affecte les chefs de la Fédération Générale du Travail, mais seulement les chefs des cheminots et les membres de la presse syndicaliste avancée.

Les détectives ne se cachent pas et gardent toutes les issues qui conduisent aux quartiers-généraux de la Fédération des Chemins de Fer qui ont été délaissés par les chefs qui se sont faits remplacer par des subalternes.

PAR AEROPLANE

En cas de prolongation de la grève des cheminots, le sous-secrétaire d'Etat de l'aviation établirait des lignes de service commercial entre Paris et le Havre, Nancy, Strasbourg, Bruxelles, Dijon, Lyon, Marseille et Londres, et il augmenterait le nombre des aéroplanes à cet effet.

DERAILLEMENT

Marseille 3. — Un train qui avait quitté cette ville a déraillé et le mécanicien fut tué. Le chauffeur, un ingénieur étudiant, et cinq passagers ont été blessés.

Les PILULES ROUGES

DE LA COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE

Merveilleux médicament pour la femme et dont l'efficacité est attestée par des milliers de témoignages.

ÉPUISEMENT

Épuisée par la famille et le surmenage, j'avais à souffrir de maux de tête, de digestions mauvaises, de maux de reins, etc. Mais dès que j'eus pris quelques boîtes de Pilules Rouges, je me trouvais déjà mieux, je me sentais plus fort, et les maux de tête étaient moins fréquents. J'ai employé ce remède pendant un an et j'ai eu la joie de recouvrer la santé. Je recommande beaucoup maintenant ces pilules que j'emploie moi-même souvent pour me tonifier et me conserver en bonne santé. — Mme E. Dufort, 482, rue Ste-Catherine, Maisonneuve, Montréal.

SOUTIEN DE LA MÈRE ET TONIQUE DES JEUNES FILLES

Je suis âgée de soixante-seize ans et on ne me donnerait guère plus de soixante ans. Il y a des années que je connais les Pilules Rouges et elles m'ont fait un bien énorme, car si je me porte bien c'est grâce à leurs bons effets. Je les ai prises en différentes circonstances, lorsque les forces me manquaient et j'en ai toujours gardé dans ma maison. J'en ai fait prendre à mes enfants et je les recommande à toutes les femmes faibles et malades car j'ai en ce remède une confiance absolue. — Mme Félix Soulières, 40, Factory, Cohoes, N.-Y.

UN MÉDECIN CONSEILLE LES PILULES ROUGES

A part les soins du ménage, j'avais dû travailler dans les manufactures, malgré ma famille qui s'augmentait rapidement. A mon dernier enfant, qui était le dixième, je n'en pouvais plus; je tremblais de tous les membres quand j'essayais de faire quelque chose; mes jambes étaient trop faibles pour me porter, enfin je devais rester couchée une grande partie de la journée. Sur les conseils d'un médecin je me mis à prendre des Pilules Rouges qui m'ont grandement fortifiée, puis la santé m'est revenue. Chaque année, depuis seize ans, j'ai pris quelques boîtes de Pilules Rouges. Elles m'ont aidée à passer heureusement, sans aucun trouble, l'âge critique. J'ai maintenant soixante-et-un ans et je travaille encore beaucoup. — Mme M. McDonald, Sault Montmorency, P.Q.

ELLE SE FAIT UNE BIEN BONNE SANTÉ

Avant l'âge de seize ans je n'avais jamais joui d'une bonne santé et comme je n'avais jamais pris de tonique et que j'avais commencé très jeune à travailler, j'étais devenue très nerveuse et très faible. Ma mère me fit prendre des Pilules Rouges qui améliorèrent ma santé d'une façon surprenante et je continuai à en prendre longtems. Maintenant je suis mariée, mère d'un enfant gras et bien portant, j'ai eu une maladie heureuse, je me suis remise promptement et je m'occupe avec courage de tout mon ménage. J'attribue aujourd'hui la santé dont je jouis aux Pilules Rouges dont je veux faire mon remède favori. — Mme E. Burns, 11, rue du Réservoir, Cohoes, N.-Y.

MIEUX QUE LES REMÈDES DE TROIS MÉDECINS

Il y a un an que je connais les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et je leur dois beaucoup vu qu'elles m'ont remise d'un épuisement dû à ce que j'avais travaillé trop jeune et au-dessus de mes forces. Trois médecins m'avaient déjà soignée, mais sans résultat. Il n'y a donc que les Pilules Rouges qui m'ont fait du bien et je suis toujours heureuse de les recommander aux femmes souffrantes et faibles comme le meilleur des toniques. J'ai toujours des Pilules Rouges chez moi et lorsque je ne me sens pas bien j'en prends. — Mme Adélaïde Archambault, 20, Venderwerken, North Side, Cohoes, N.-Y.

TROIS MOIS TROP FAIBLE

J'étais très faible, je digérais mal tout ce que je prenais, mon estomac était rempli de gaz, mon cœur était faible et sujet aux palpitations. Il y avait trois mois que je me portais ainsi lorsque je me mis à prendre des Pilules Rouges qui eurent bientôt relevé mes forces que j'ai ensuite conservées des années. Tout dernièrement ayant été épuisée par les pilules à donner jour et nuit à un malade, ce sont encore les Pilules Rouges qui m'ont remise, fortifiée et pour ainsi dire rajeunie, car j'ai soixante-quatorze ans sonnés et je puis vaquer seule à mes occupations. — Mme Charles Robitaille, 163 1-2, rue Richelieu, Québec.

ANÉMIE

Mes forces s'étaient épuisées à cause d'hémorragies répétées et beaucoup de douleurs internes. J'en étais venue à un état d'anémie si avancé que je songeai à me traiter sérieusement. J'ai voulu commencer par prendre les Pilules Rouges qu'on m'avait fortement recommandées, et elles eurent un effet rapide. Après m'avoir fortifié, elles ont peu à peu dissipé mes maux et la santé m'est revenue comme aux meilleurs jours. — Mme A. Pelland, 139, Thomas, Fall River, Mass.

FAIBLESSE — DOULEURS DE TOUTES SORTES

Je n'avais pas eu de repos depuis l'époque de mon mariage. Mes enfants étaient morts les uns après les autres après de longs mois de souffrances, ce qui m'avait obligée à des veilles nombreuses et à beaucoup de fatigues. Je n'en pouvais donc plus de faiblesse et il me fallait beaucoup d'efforts pour arriver à faire mes travaux journaliers et endurer les douleurs de toutes sortes qui me survenaient. Tantôt c'était un mal de tête et des douleurs d'estomac, des points de côtés, des maux de reins, etc. Mon médecin me recommanda un jour l'emploi des Pilules Rouges, conseil que je me félicité d'avoir suivi puisque j'ai recouvré mes forces et me suis remise. — Mme E. Quesnel, 221, rue St-Ferdinand, Montréal.

FAIBLESSE — VERTIGES — PALPITATIONS

Après avoir mis vingt-quatre enfants au monde, ma santé était épuisée et je devais me trainer pour faire un peu d'ouvrage. Mes vives digestions, mes palpitations, mes vertiges, mes maux de tête, me firent prendre pendant un an et aujourd'hui je me sens robuste et j'ai du courage à l'ouvrage. Nous avons toujours des Pilules Rouges à la maison. — Mme Emma Messier, 59, rue Clifton, North Side, Cohoes, N.-Y.

RETABLISSMENT D'UNE SANTÉ COMPROMISE

Je suis âgée de seize ans. Il y a un an j'étais bien faible. D'avoir commencé trop jeune à travailler avait compromis ma santé. Ma mère, qui avait grande confiance dans les Pilules Rouges, m'en fit prendre pendant un an et aujourd'hui je me sens robuste et j'ai du courage à l'ouvrage. Nous avons toujours des Pilules Rouges à la maison. — Mme Emma Messier, 59, rue Clifton, North Side, Cohoes, N.-Y.

RECOURRE LA VIGUEUR NÉCESSAIRE

Durant la première année de mon mariage ma santé fut chancelante. Quelques mois avant la naissance de mon premier enfant j'avais peine à me tenir debout. J'étais d'une pâleur de cire et mon état inquiétait ma famille. Sur les instances de ma mère, je pris des Pilules Rouges qui m'ont donné toute la vigueur dont j'avais besoin. A mon deuxième enfant j'ai tenu à employer encore pendant quelques mois ces bonnes pilules qui ont eu les mêmes bons effets. — Mme E. Fortin, 1012, rue LaSalle, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

ROBOL
(TABLETTES)
Nettoie l'intestin paresseux et combat la
CONSTIPATION
Cause de maux de tête, mauvaises digestions, manque d'appétit, torpeur du foie, etc., etc.
Prix 25c la boîte, \$1.25 six boîtes. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

PAGE FEMININE

ROMANCE

Devant la pénombre où le soir descend
Sur la vaste mer qui se décolore
Et qui berce encore un flot languissant,
Dame aux yeux dorés, vous êtes l'aurore.

Devant la falaise énorme d'ennui
Qui tend vers le ciel sa lourde terrasse
Pour apercevoir le soleil enfui,
Dame aux gestes lents, vous êtes la grâce.

Devant la tourterelle gris horizons las
Et des brouillards gris où le jour se noie,
Quand les angélus pieux ont un glas,
Dame au rire clair, vous êtes la joie.

EDMOND HARAUCOURT.

CHRONIQUE DE LA MODE

Tailleurs

(Pour le "Canada")

Beaucoup de tailleurs fantaisie, cette saison, beaucoup de tailleurs classiques, aussi bien, les uns et les autres, charmants et d'une ligne aussi gracieuse qu'originale. Les tailleurs à basques courtes et ondulées s'accroissent fort bien des tissus à disposition, tels que le "Spongia pied de poule", un peu épais, mais légers, dont les petits carreaux de deux tons se fondent les uns dans les autres, ou bien encore la "Quarropole", petit quadrillé noir et blanc, encadré d'une légère ligne jaune. Les tailleurs classiques à jaquette longue, de ligne correcte, se font de préférence en tissus unis, tels, par exemple, que la "Voilardine", un voile de laine très doux, très léger, qui se fait dans les tons excessivement harmonieux: gris, tabac, vieux rose, etc., ou la "Popocatepec", aux lignes blanches, groupées et dessinant de grosses piqûres, espacées sur le tissu uni, bleu clair, vert jade, rouge étrusque, tabac clair, etc.

Les tailleurs s'accroissent encore beaucoup, cette saison, du gilet porté avec succès depuis déjà plusieurs années, gilet blanc en piqué, en organdi, en satin, ou gilet fantaisie brodé de couleur, ou fait d'un tissu bayadère ou d'un lamé. On y met aussi des broderies de raphia, qu'on est parvenu à travailler avec autant de précision et d'élégance que la soie la plus fine, ou des broderies d'argent ou d'or mêlées de perles.

Ces costumes taillent toujours simples de façon soit rehaussés par des détails semblables, qui portent en eux-mêmes le cachet du bon faiseur.

Les galons moirés, les rubans jouent aussi un grand rôle dans leur garniture, comme aussi le mélange de tissus unis et de tissus à disposition. Par exemple, la jupe rayée ou en tissu écossais, la veste unie correspondant à la tonalité générale de la jupe, avec revers, parements, garnitures semblables à cette dernière. Pour l'étole, pour la plage, ou la campagne, ces mélanges seront des plus heureux.

Une des caractéristiques de la mode nouvelle, qui s'affirme chez tous les couturiers, c'est l'allongement des tailles, et la platitude des corsages; non plus le colant qui moulait le corps et étranglait la taille dans les modes d'autrefois, mais un colant qui laisse deviner la grâce du buste sans le trop dessiner et accentue la souplesse de la taille, souplesse accusée encore plus par l'ampleur des hanches obtenue le plus souvent par des cerceaux qui constituent une demi-eroline, ou par des enroulements de draperie partant exactement de la base du corsage descendu jusqu'aux hanches.

On peut critiquer la mode actuelle, on peut la trouver plus ou moins logique, plus ou moins pratique, on peut

LES CONSEILS DE LA MENAGÈRE

Le veau

(Pour le Canada.)

Le veau doit avoir de six semaines à deux mois, la chair blanche, sans trop de graisse. On distingue dans le veau les morceaux suivants: 1o. le cuissot, qui comprend la noix et la rouelle; 2o. La longe; 3o. Le carré, qui retient le rognon et qui est le plus recherché pour rôtir; 4o. L'épaule; 5o. La poitrine ou tendron; 6o. Le collet; 7o. La tête, dont les parties les plus recherchées sont les oreilles, les bajoues et les tempes; 8o. La langue est la partie la plus ordure à digérer. Les ris se trouvent dans la gorge du veau. Ce sont les parties les plus délicates et qui s'emploient souvent en garnitures. Le foie, les rognons, les fraises qui fournissent de très bons plats de déjeuner; 9o. les pieds de veau qui sont très utiles pour les gelées.

En général, la viande de veau étant fade, il faut la relever avec des sauces piquantes ou des assaisonnements plus ou moins épicés.

VEAU RÔTI. — Les parties qui se servent à la broche sont: la longe, servante du carré avec son rognon et le morceau qui y tient ou morceau d'après, moins recherché. On peut aussi servir le quasi. Le veau se sert très cuit. Sainpourez de sel, roulez le bout de la longe jusqu'au rognon, liez-le avec une ficelle et embrochez.

A l'étuvée, toutes les parties du veau sont bonnes. Mettez à la casserole ou dans une bonne cocotte de fonte avec du beurre, saiez, faites bien dorer les deux côtés à feu vif et à

GRAINS DE SAGESSE

Lève-toi dès le réveil.
Lève-toi, vive d'une décision prompte. La joie d'être actif est meilleure que la douceur de la paresse.

Quel que soit ton métier, exerce-le pour le mieux. C'est la meilleure façon de servir la patrie et le monde.

Si vous heurtez un tonneau vide, il roule ça et là et résonne, mais s'il est plein, il est immobile et silencieux. L'homme ignorant est un tonneau vide.

Les vœux rendent l'enfant maussade et lui volent son sommeil, qui est sa vie. L'exterminateur de Vers de la Mère Graves débarrassera l'estomac et les intestins et redonnera la santé.

L'ENQUÊTE SUR LE PAPIER

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 30. — Les courtiers du papier à journal de New York et d'autres villes devront comparaître devant le comité d'enquête du sénat, ayant été démis aujourd'hui, à la séance du comité, qu'ils recevaient tous un sub-pensé. La date de comparution est indéfinie.

Le président Reed a dit que le comité se proposait d'enquêter au fond de l'affaire du papier pour s'assurer du coût de production et des profits réalisés par la vente du papier, surtout par les courtiers et les petits éditeurs.

LES CHEMINS DE FER DE CHINE

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 30. — Les négociations entre la Grande Bretagne, les États-Unis, la France et le Japon pour conclure une entente en vertu de laquelle un prêt à la Chine, sont venues à un point que bientôt on peut s'attendre à l'acceptation des conditions.

La Grande-Bretagne a répondu à la dernière note du Japon qui demandait certains amendements. La réponse de l'Angleterre est une contre-éposition qui paraît acceptable aux États-Unis et à la France. Les financiers disent que le Japon la trouvera bonne.

Chaque gouvernement s'empresse dans l'espoir que cette entente est prochaine.

L'emprunt projeté sera pris à la même le contrôle conjoint des chemins de fer de la Chine par les financiers intéressés des quatre pays. Le Japon demandait que certaines lignes stratégiques restent sous son contrôle. La Grande-Bretagne répondit qu'elle laisserait de côté dans le contrat certains réseaux; mais que les autres devaient passer sous le contrôle conjoint des quatre pays. Les voies ferrées stipulées sont celles du chemin de fer Tsinan-Fou qui va à l'est et au sud de Tsinan-Fou et est déjà contrôlé par le Japon.

Pâle et nerveux. M. J. Zielenki de Toronto nous écrit: "Je désire vous exprimer toute mon appréciation pour le Navarro du Dr. Pierre. Avant de prendre votre remède je me sentais faible, j'étais pâle. J'avais mauvaise haleine, j'étais pâle. Après avoir pris le Navarro pendant quelques temps, je me sentis plus fort, mes nerfs reprirent leur état normal, et mon état de santé était un bon état de santé. D'autres personnes qui ont aussi employé ce remède ont obtenu de semblables bons résultats". Ce célèbre remède herbier améliore le sang, fortifie le système nerveux, et bâtit le corps. Il n'est pas vendu par les pharmaciens. Des agents spéciaux le distribuent. Un intéressant journal et pamphlet contenant tous les renseignements à ce sujet sont envoyés gratuits à toute personne qui en fera la demande au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livres exempt de droits au Canada. 5-1-g

CHRONIQUE FEMININE

Pour nos petites

Avec quel amour toutes les jeunes mères aiment à parer leurs enfants! A la douce fierté qu'elles peuvent avoir en les voyant gentiment habillés de leurs propres mains s'ajoute celle de faire une sérieuse économie. Avec très peu de tissu, on peut faire des choses charmantes; témoin les modèles qui sont croqués ici: une petite robe de voile rose ornée de volants, une autre de crêpe blanc garnie d'application de toile de Jouy cernée d'un point de broderie de couleurs vives; un petit modèle de toile de laine bleu vif garnie de damiers bleu et noir et une robe "comme maman", avec un mouvement de paniers esquissés par des poches, qui fera le bonheur de la fillette. Cette petite robe de duvetaine grise, sans aucune garniture, doit tout son chic à sa simplicité. On peut très facilement faire soi-même, pour les enfants, de charmants tabliers qui servent de robes à la maison. Les tabliers pratiques auront des manches longues ceux en toile bise ou en coton écru sont les plus pratiques de tous, car ils peuvent se lessiver. Pour les grosses chaleurs, Bébé sera très content de n'enfiler qu'un frais tablier de toile, de percale ou de crêpon. Aussi vous le ferez genre barboteuse avec un élastique dans le bas, qui permet de supprimer tous les dessous. La forme des tabliers s'inspire de celle des robes, et la mode enfantine presque constante se réalise toujours avec le maximum de simplicité.

La broderie de laine, qui est si fort en vogue, trouvera son application pour la garniture de ces petits tabliers; vous voyez d'ici les canetons tout jaunes ou tous les pois, les scènes enfantines tracées au point de chaînette, ou la rangée de petits pots de fleurs. Votre imagination vous fournira certainement des sujets amusants, et, pourvu que la broderie soit de tons froids et gais, l'effet cherché sera atteint. Pour les jeunes enfants, il est

CHRONIQUE MÉDICALE

L'encéphalite Léthargique

(Pour le Canada.)

Observée par les médecins italiens après la grande épidémie d'influenza de 1889-1890, l'encéphalite léthargique fit son entrée officielle dans l'Europe centrale en 1917, et apparut en France en 1919, à la suite de la difficile épidémie de grippe. Les cas, d'abord isolés, se sont multipliés et sa physiologie clinique d'abord incertaine et un peu confuse semble se dessiner de façon plus précise. Elle frappe indistinctement les personnes de tout âge et de l'un et l'autre sexe, mais semble moins fréquente chez les enfants.

CHRONIQUE DE LA MODE

Tailleurs

(Pour le "Canada")

Beaucoup de tailleurs fantaisie, cette saison, beaucoup de tailleurs classiques, aussi bien, les uns et les autres, charmants et d'une ligne aussi gracieuse qu'originale. Les tailleurs à basques courtes et ondulées s'accroissent fort bien des tissus à disposition, tels que le "Spongia pied de poule", un peu épais, mais légers, dont les petits carreaux de deux tons se fondent les uns dans les autres, ou bien encore la "Quarropole", petit quadrillé noir et blanc, encadré d'une légère ligne jaune. Les tailleurs classiques à jaquette longue, de ligne correcte, se font de préférence en tissus unis, tels, par exemple, que la "Voilardine", un voile de laine très doux, très léger, qui se fait dans les tons excessivement harmonieux: gris, tabac, vieux rose, etc., ou la "Popocatepec", aux lignes blanches, groupées et dessinant de grosses piqûres, espacées sur le tissu uni, bleu clair, vert jade, rouge étrusque, tabac clair, etc.

Les tailleurs s'accroissent encore beaucoup, cette saison, du gilet porté avec succès depuis déjà plusieurs années, gilet blanc en piqué, en organdi, en satin, ou gilet fantaisie brodé de couleur, ou fait d'un tissu bayadère ou d'un lamé. On y met aussi des broderies de raphia, qu'on est parvenu à travailler avec autant de précision et d'élégance que la soie la plus fine, ou des broderies d'argent ou d'or mêlées de perles.

Ces costumes taillent toujours simples de façon soit rehaussés par des détails semblables, qui portent en eux-mêmes le cachet du bon faiseur.

Les galons moirés, les rubans jouent aussi un grand rôle dans leur garniture, comme aussi le mélange de tissus unis et de tissus à disposition. Par exemple, la jupe rayée ou en tissu écossais, la veste unie correspondant à la tonalité générale de la jupe, avec revers, parements, garnitures semblables à cette dernière. Pour l'étole, pour la plage, ou la campagne, ces mélanges seront des plus heureux.

Une des caractéristiques de la mode nouvelle, qui s'affirme chez tous les couturiers, c'est l'allongement des tailles, et la platitude des corsages; non plus le colant qui moulait le corps et étranglait la taille dans les modes d'autrefois, mais un colant qui laisse deviner la grâce du buste sans le trop dessiner et accentue la souplesse de la taille, souplesse accusée encore plus par l'ampleur des hanches obtenue le plus souvent par des cerceaux qui constituent une demi-eroline, ou par des enroulements de draperie partant exactement de la base du corsage descendu jusqu'aux hanches.

On peut critiquer la mode actuelle, on peut la trouver plus ou moins logique, plus ou moins pratique, on peut

LES CONSEILS DE LA MENAGÈRE

Le veau

(Pour le Canada.)

Le veau doit avoir de six semaines à deux mois, la chair blanche, sans trop de graisse. On distingue dans le veau les morceaux suivants: 1o. le cuissot, qui comprend la noix et la rouelle; 2o. La longe; 3o. Le carré, qui retient le rognon et qui est le plus recherché pour rôtir; 4o. L'épaule; 5o. La poitrine ou tendron; 6o. Le collet; 7o. La tête, dont les parties les plus recherchées sont les oreilles, les bajoues et les tempes; 8o. La langue est la partie la plus ordure à digérer. Les ris se trouvent dans la gorge du veau. Ce sont les parties les plus délicates et qui s'emploient souvent en garnitures. Le foie, les rognons, les fraises qui fournissent de très bons plats de déjeuner; 9o. les pieds de veau qui sont très utiles pour les gelées.

En général, la viande de veau étant fade, il faut la relever avec des sauces piquantes ou des assaisonnements plus ou moins épicés.

VEAU RÔTI. — Les parties qui se servent à la broche sont: la longe, servante du carré avec son rognon et le morceau qui y tient ou morceau d'après, moins recherché. On peut aussi servir le quasi. Le veau se sert très cuit. Sainpourez de sel, roulez le bout de la longe jusqu'au rognon, liez-le avec une ficelle et embrochez.

A l'étuvée, toutes les parties du veau sont bonnes. Mettez à la casserole ou dans une bonne cocotte de fonte avec du beurre, saiez, faites bien dorer les deux côtés à feu vif et à

CHRONIQUE MÉDICALE

L'encéphalite Léthargique

(Pour le Canada.)

Observée par les médecins italiens après la grande épidémie d'influenza de 1889-1890, l'encéphalite léthargique fit son entrée officielle dans l'Europe centrale en 1917, et apparut en France en 1919, à la suite de la difficile épidémie de grippe. Les cas, d'abord isolés, se sont multipliés et sa physiologie clinique d'abord incertaine et un peu confuse semble se dessiner de façon plus précise. Elle frappe indistinctement les personnes de tout âge et de l'un et l'autre sexe, mais semble moins fréquente chez les enfants.

Le début, en apparence brusque, est souvent précédé d'une phase instable d'une durée variable (quelques jours, ou plusieurs semaines), pendant laquelle le patient se plaint de maux de tête intenses, continus et déjà d'une tendance marquée au sommeil. Puis, apparaissent des symptômes plus graves, de la fièvre qui s'élève jusqu'à 39 et 40°, une sensation de lassitude extrême, parfois des convulsions rappelant de loin les gestes désordonnés de la danse de Saint-Guy, enfin une somnolence qui s'accroît et donne à la maladie son allure si spéciale. C'est le symptôme dominant et le plus constant, si bien qu'il fait donner à cette affection le qualificatif de léthargique. Il est rare que le sommeil soit très profond; habituellement, on peut tirer le malade de sa torpeur en lui posant quelques questions auxquelles il répond d'une voix lente et fatiguée et, la phrase à peine achevée, il retombe dans son sommeil.

Cette phase de somnolence peut durer de quelques jours à quelques semaines. Elle est marquée presque toujours par de la fièvre et habituellement on voit apparaître un symptôme nouveau: la paralysie des muscles de l'œil. Cette paralysie incomplète, affecte surtout le muscle releveur de la paupière. Les malades ont les paupières lourdes et tombantes et si, au prix de grands efforts ils parviennent à en relever, ils n'accomplissent jamais complètement ce mouvement. Les muscles rotateurs des globe oculaires sont souvent intéressés, mais jamais l'immobilité des yeux n'est absolue ni de longue durée.

Évolution de la maladie se fait entre deux et huit semaines environ, pendant lesquelles il faut profiter de tous les réveils pour alimenter le patient. Si elle est favorable, la température s'abaisse progressivement, le malade se réveille plus facilement et plus longtemps puis finalement tout à fait, mais il reste pendant sa convalescence assez indifférent à ce qui se passe autour de lui. La parole est lente, le geste rare, le masque facial immobile.

Par contre, dans certains cas malheureux, la fièvre s'accroît, le sommeil devient plus profond et se transforme en un véritable coma qui termine la scène. Les lésions: méningite légère de la base et de la partie moyenne du cerveau, expliquent les symptômes mais n'ont apporté encore aucune lumière définitive sur les causes véritables de la maladie. Son caractère épidémique, bien que généralement contagieux, atteste son origine microbienne sans qu'il soit permis de préciser davantage. Peut-être une infection banale et moins spécifique est-elle capable de la provoquer chez des organismes déjà touchés par la grippe et dont le système nerveux constitutif par maintes émanations constitue un terrain favorable. Le thérapeutique se ressent naturellement de l'incertitude dans laquelle nous sommes touchant la cause véritable de la maladie et surtout de la difficulté qu'il y a à atteindre le siège des lésions atteintes. Jusqu'à présent, le traitement semble avoir été surtout symptomatique, c'est-à-dire dirigé sur les signes observés dans chaque cas particulier.

En attendant mieux, il faut, com

LES CONSEILS DE LA MENAGÈRE

Le veau

(Pour le Canada.)

Le veau doit avoir de six semaines à deux mois, la chair blanche, sans trop de graisse. On distingue dans le veau les morceaux suivants: 1o. le cuissot, qui comprend la noix et la rouelle; 2o. La longe; 3o. Le carré, qui retient le rognon et qui est le plus recherché pour rôtir; 4o. L'épaule; 5o. La poitrine ou tendron; 6o. Le collet; 7o. La tête, dont les parties les plus recherchées sont les oreilles, les bajoues et les tempes; 8o. La langue est la partie la plus ordure à digérer. Les ris se trouvent dans la gorge du veau. Ce sont les parties les plus délicates et qui s'emploient souvent en garnitures. Le foie, les rognons, les fraises qui fournissent de très bons plats de déjeuner; 9o. les pieds de veau qui sont très utiles pour les gelées.

En général, la viande de veau étant fade, il faut la relever avec des sauces piquantes ou des assaisonnements plus ou moins épicés.

VEAU RÔTI. — Les parties qui se servent à la broche sont: la longe, servante du carré avec son rognon et le morceau qui y tient ou morceau d'après, moins recherché. On peut aussi servir le quasi. Le veau se sert très cuit. Sainpourez de sel, roulez le bout de la longe jusqu'au rognon, liez-le avec une ficelle et embrochez.

A l'étuvée, toutes les parties du veau sont bonnes. Mettez à la casserole ou dans une bonne cocotte de fonte avec du beurre, saiez, faites bien dorer les deux côtés à feu vif et à

LES CONSEILS DE LA MENAGÈRE

Le veau

(Pour le Canada.)

Le veau doit avoir de six semaines à deux mois, la chair blanche, sans trop de graisse. On distingue dans le veau les morceaux suivants: 1o. le cuissot, qui comprend la noix et la rouelle; 2o. La longe; 3o. Le carré, qui retient le rognon et qui est le plus recherché pour rôtir; 4o. L'épaule; 5o. La poitrine ou tendron; 6o. Le collet; 7o. La tête, dont les parties les plus recherchées sont les oreilles, les bajoues et les tempes; 8o. La langue est la partie la plus ordure à digérer. Les ris se trouvent dans la gorge du veau. Ce sont les parties les plus délicates et qui s'emploient souvent en garnitures. Le foie, les rognons, les fraises qui fournissent de très bons plats de déjeuner; 9o. les pieds de veau qui sont très utiles pour les gelées.

En général, la viande de veau étant fade, il faut la relever avec des sauces piquantes ou des assaisonnements plus ou moins épicés.

VEAU RÔTI. — Les parties qui se servent à la broche sont: la longe, servante du carré avec son rognon et le morceau qui y tient ou morceau d'après, moins recherché. On peut aussi servir le quasi. Le veau se sert très cuit. Sainpourez de sel, roulez le bout de la longe jusqu'au rognon, liez-le avec une ficelle et embrochez.

A l'étuvée, toutes les parties du veau sont bonnes. Mettez à la casserole ou dans une bonne cocotte de fonte avec du beurre, saiez, faites bien dorer les deux côtés à feu vif et à

JOURNEE ENTIERE CONSACREE A L'ETUDE DE LA LOI ELECTORALE

La Chambre des Communes discute longuement sur la nouvelle loi électorale — L'amendement Fielding battu — Le vote des vieillards soutenus par la charité — Sir George Foster répond à deux questions de M. Fernand Rinfret — Les droits du français dans tout le pays.

(Tribune de la presse)

Ottawa, 30. — A part quelques moments consacrés à la routine et aux interpellations, toute la séance a été prise par la discussion de la loi électorale.

On a repris le débat sur l'amendement Fielding qui a finalement été refusé par une majorité de 32 voix.

Sur cet amendement, l'honorable Rodolphe Lemieux a prononcé une brève allocution, apportant d'excellentes raisons et basant ses remarques sur la coutume britannique.

Il a été longuement applaudi par ses collègues en se levant pour la première fois dans l'enceinte nouvelle.

On pourra constater, par les détails du rapport d'intérêt que tous nos amis ont pris à ce débat, que M. O. Turgeon, le vétérinaire libéral des provinces maritimes, fit un appel en faveur de la reconnaissance du français.

Il proposa que l'on modifie l'article 2 de cet effet, permettant l'impression et l'affichage des proclamations dans les deux langues, partout où il existe des groupements français au Canada, mais plus particulièrement dans la province.

M. Davis de Neepawa, de tous les ministères, exprima l'opinion qu'il fallait faire quelque chose pour rendre justice, car, il admit que la langue française dans la Confédération "occupe une place unique".

Nous devons dire que Messieurs Bureau et Archambault avaient posé le point constitutionnel très clairement et avec une logique difficile à réfuter.

Après une revue de cette situation, M. Cannon déclara que Sir Robert Borden en 1917 avait tout couvert, les actes, petits et grands, de corruption électorale de l'Union Jack.

Ceci provoqua un échange de vues entre M.M. Cannon et H. B. Morphy, H. M. Morphy et autres.

M. Morphy dit qu'il ne considérait pas le candidat en question, mais l'avenir et c'est en vue d'améliorer le futur que nous devons unir nos efforts.

M. Morphy prit alors la parole pour critiquer l'opposition et dit qu'il ne voyait pas encore de bons arguments en faveur de cet amendement.

Le Dr Clark dit que, dans son opinion, on donnait trop de temps à une question de cette nature.

L'amendement, en somme, n'est pas si important, ce que le peuple considère, dit-il, c'est le candidat et son programme.

L'honorable Rodolphe Lemieux se leva pour prononcer en comité son premier discours dans les nouvelles Communes. Il est longuement applaudi.

Le député de Maisonneuve n'est pas tout-à-fait d'avis que la clause seule peut être un candidat.

Dans deux cas cités par M. Lemieux, l'officier-rapporteur avait élu le candidat du gouvernement qui avait une minorité des voix.

Il cite, en rappelant le statut mentionné par M. Lapointe, le fait que en Grande Bretagne, il existe un système électoral aussi parfait qu'il est possible de désirer.

M. Lemieux est fortement en faveur de l'amendement Fielding.

A la séance du soir, M. Lapointe ouvrit la discussion en offrant une nouvelle suggestion concernant le choix des officiers-rapporteurs.

Il est de toute première importance que le parlement s'efforce de donner au pays une loi électorale aussi juste et aussi parfaite que possible.

Le clou de la journée a été l'amendement de M. Oreste Turgeon, député de Gloucester, N.-B.

Il a demandé que les proclamations d'élection soient imprimées et affichées dans les deux langues officielles dans le pays, dans les groupements français d'une certaine importance.

M. Lapointe donna lecture d'un statut anglais, qui indique que les shérifs président lors d'une élection, en Grande-Bretagne.

Il demanda que l'on rédige une loi acceptable pour tout le monde, une loi capable de rendre au public la confiance dans nos institutions.

Le Dr Edwards a discuté pendant quelque temps pour prouver que les libéraux n'avaient pas été si particuliers en 1911.

Monsieur Lucien Cannon montra qu'en gardant pour lui le choix de tous les fonctionnaires requis lors d'une élection le gouvernement aurait, en tout, une année d'environ 50,000 partisans à nommer.

M. Cannon déclara que Sir Robert Borden en 1917 avait tout couvert, les actes, petits et grands, de corruption électorale de l'Union Jack.

Ceci provoqua un échange de vues entre M.M. Cannon et H. B. Morphy, H. M. Morphy et autres.

M. Morphy dit qu'il ne considérait pas le candidat en question, mais l'avenir et c'est en vue d'améliorer le futur que nous devons unir nos efforts.

M. Morphy prit alors la parole pour critiquer l'opposition et dit qu'il ne voyait pas encore de bons arguments en faveur de cet amendement.

Le Dr Clark dit que, dans son opinion, on donnait trop de temps à une question de cette nature.

L'amendement, en somme, n'est pas si important, ce que le peuple considère, dit-il, c'est le candidat et son programme.

L'honorable Rodolphe Lemieux se leva pour prononcer en comité son premier discours dans les nouvelles Communes. Il est longuement applaudi.

Le député de Maisonneuve n'est pas tout-à-fait d'avis que la clause seule peut être un candidat.

Dans deux cas cités par M. Lemieux, l'officier-rapporteur avait élu le candidat du gouvernement qui avait une minorité des voix.

Il cite, en rappelant le statut mentionné par M. Lapointe, le fait que en Grande Bretagne, il existe un système électoral aussi parfait qu'il est possible de désirer.

M. Lemieux est fortement en faveur de l'amendement Fielding.

A la séance du soir, M. Lapointe ouvrit la discussion en offrant une nouvelle suggestion concernant le choix des officiers-rapporteurs.

Il est de toute première importance que le parlement s'efforce de donner au pays une loi électorale aussi juste et aussi parfaite que possible.

M. Guthrie fit mine de traiter certain amendement de M. Bureau, sur ce point avec trop de légèreté, le qualifiant "d'amendement creux".

M. Power plaida en faveur du vote pour toute personne qui a pris part aux hostilités, alléguant que celui qui a été trouvé assez bon pour servir en temps de guerre devrait avoir le droit de vote.

M. Denis a proposé que les femmes soient inscrites sur les listes avec leur nom de femme et leur nom de fille.

Le nombre des électeurs fixé à chaque bureau de vote a été limité à 250 afin de ne pas encombrer les bureaux et permettre aux femmes qui voteront pour la première fois de ne pas être ennuyées par une attente de plusieurs heures.

M. Denis a proposé que les femmes soient inscrites sur les listes avec leur nom de femme et leur nom de fille.

Le clou de la journée a été l'amendement de M. Oreste Turgeon, député de Gloucester, N.-B.

Il a demandé que les proclamations d'élection soient imprimées et affichées dans les deux langues officielles dans le pays, dans les groupements français d'une certaine importance.

M. Lapointe donna lecture d'un statut anglais, qui indique que les shérifs président lors d'une élection, en Grande-Bretagne.

Il demanda que l'on rédige une loi acceptable pour tout le monde, une loi capable de rendre au public la confiance dans nos institutions.

Le Dr Edwards a discuté pendant quelque temps pour prouver que les libéraux n'avaient pas été si particuliers en 1911.

Monsieur Lucien Cannon montra qu'en gardant pour lui le choix de tous les fonctionnaires requis lors d'une élection le gouvernement aurait, en tout, une année d'environ 50,000 partisans à nommer.

M. Cannon déclara que Sir Robert Borden en 1917 avait tout couvert, les actes, petits et grands, de corruption électorale de l'Union Jack.

Ceci provoqua un échange de vues entre M.M. Cannon et H. B. Morphy, H. M. Morphy et autres.

M. Morphy dit qu'il ne considérait pas le candidat en question, mais l'avenir et c'est en vue d'améliorer le futur que nous devons unir nos efforts.

M. Morphy prit alors la parole pour critiquer l'opposition et dit qu'il ne voyait pas encore de bons arguments en faveur de cet amendement.

Le Dr Clark dit que, dans son opinion, on donnait trop de temps à une question de cette nature.

L'amendement, en somme, n'est pas si important, ce que le peuple considère, dit-il, c'est le candidat et son programme.

L'honorable Rodolphe Lemieux se leva pour prononcer en comité son premier discours dans les nouvelles Communes. Il est longuement applaudi.

Le député de Maisonneuve n'est pas tout-à-fait d'avis que la clause seule peut être un candidat.

Dans deux cas cités par M. Lemieux, l'officier-rapporteur avait élu le candidat du gouvernement qui avait une minorité des voix.

Il cite, en rappelant le statut mentionné par M. Lapointe, le fait que en Grande Bretagne, il existe un système électoral aussi parfait qu'il est possible de désirer.

MALGRE LA CONSIGNE, LE MAIRE KELLY RETOURNE A DUBLIN

Le lord-maire de Dublin, député-sinn-feiner au parlement, libéré de prison à cause de maladie, après avoir été arrêté en 1916, comme fomenteur de la révolution irlandaise, rentre dans la ville qui l'a élu.

(Câble de la Presse Associée)

Dublin, 29 — Tom Kelly, lord-maire de Dublin, et député sinn-feiner au parlement, qui a été relâché de la prison de Wornwood Scrubs en Angleterre, à cause de maladie, est revenu à Dublin, aujourd'hui. L'on dit qu'il ne pourra pas reprendre son poste, par suite du malaise causé par son emprisonnement.

Kelly fut relâché sous condition de prison, le 16 février, et se rendit à la demeure d'un ami des environs, avant de se rendre chez lui.

Une dépêche de Londres du 17 février disait que la libération de Kelly était à cause de sa mauvaise santé.

L'ordre de son incarcération ne fut pas révoqué et Kelly a été averti qu'il serait arrêté de nouveau s'il tentait d'entrer en Irlande.

M. Joseph Archambault ouvrait la "Constitution Canadienne" montrant que le français devait être reconnu en ce qui concerne les proclamations, parce que ce document doit faire partie des archives, et par conséquent elle devait être imprimée dans les deux langues.

En ce qui concerne l'argument d'économie, il ne doit pas être considéré plus qu'il faut, dit-il.

Le maire suppléant, Laurence O'Neill, dans le discours qu'il prononça dans le temps, fit allusion au mauvais état de la santé de Kelly et dit qu'en attendant la guérison de Kelly il se consulterait avec lui et remplirait les devoirs de maire selon le vœu de Kelly.

London, 28 — T. P. O'Connor, député nationaliste de Liverpool, a proposé l'ajournement de la Chambre, aujourd'hui.

pelons quel'un n'importe où; mais justement une bourrasque passe qui nous assied sans espoir et sans forces.

La vie tout entière court sur les fils. Rires et larmes. Dans un délire d'affaires, de babioles et d'amours, ce sont des échanges de serments et d'infidélités.

Brièvement, il couvrit tout le terrain, montrant combien elle était juste, non seulement pour le Nouveau-Brunswick mais pour les autres groupements français dans les autres provinces de la Confédération.

Or, dit le député de Beauca, la loi que nous sommes à préparer n'est pas une loi provinciale, mais une loi fédérale, donnons-lui toutes les qualités possibles pour remplir les fins pour lesquelles nous sommes à la préparer.

Tout s'y entend, et tout s'y écoute. Parfois, c'est une scène de Roxane avec Bajazet; ou bien c'est un conseil jeté par un inconnu à un autre: "Achetez du 33% carthaginois." Et vite on passe l'ordre à son banquier d'en acheter aussitôt.

Allons, bon! Qu'est-ce qui arrive... Le Téléphone a deux armes contre nous: le silence et le bruit.

M. Boyce, député de Carleton, Ont., oragiste primitif et de moyens intellectuels limités, se leva pour insérer son mot, vexé, sans doute, du fait que la fin de la soirée avait été employée à la discussion du français.

Il a reçu quelques réponses de M. Lapointe et de M. Bureau qui l'empêchèrent probablement de goûter les douceurs du repos cette nuit.

M. Guthrie voyant que le comité n'était apparemment plus d'humeur à siéger accepta d'ajourner. Il passa inutilement.

LA FEMME QUI ECOUTE

N'allez pas prendre, Madame, ce singulier pour une injure; et encore serait-il un compliment, puisque vous prouveriez en m'écoutant que cet être unique est vous-même.

d'hui, pour attirer l'attention du gouvernement sur le traitement que l'on fait aux prisonniers à Wornwood Scrubs et sur la menace de grève à Liverpool.

Sir Donald MacLean, libéral, a fait appel au gouvernement lui demandant d'accomplir l'acte de sagesse voulu d'un homme d'Etat qui empêcherait la contrainte et la répression en Irlande, et il a fait des suggestions pour l'amélioration du traitement de prisonniers, que le secrétaire de l'Intérieur, Edward Shortt, a promis, dans un discours subséquent où il prit la défense de la politique du gouvernement.

La requête de M. O'Connor a été rejetée par un vote de 147 à 52.

Belfast, 28 — Près de deux cents sinn feiners ont entrepris une grève de la faim dans la prison de Belfast, depuis lundi dernier, alors que le gouverneur de la prison leur a refusé la demande de liberté provisoire.

Les militaires gardent la prison qui est entourée de fil de fer électrisé.

On sont les fautifs ? et où les responsables ? Les chefs des hommes et des femmes casqués disent: "La femme est plus rapide, plus souple avec l'abonné (elle est même oxygénée); l'homme, rebatatif, est plus régulier." L'abonné n'ose choisir. Mais, sans vouloir tenter ici la réhabilitation de la demoiselle du téléphone, — ce qui serait un admirable sujet de "film", quelque nouvelle Dame aux Camélias pour l'écran, — n'est point bon de la charger à l'excès.

Il faut remonter l'échelle. Surveillantes et il est remarquable, commis principaux, et il en est de très avertis; sous-chefs et chefs, inspecteurs, adjoints, directeurs... Que vous êtes haut, monsieur le ministre! Prenez garde au vertige.

Je ne vous connais pas, ce qui est tout naturel; nous ne prenons pas la même rue quand nous sortons; et pourtant, si vous saviez... Enfin l'on m'assure, et de droite et de gauche, que vous êtes un homme charmant et fort intelligent; vous n'allez pas au moins me contredire.

Par principe je ne veux pas vous dérober un temps qui ne saurait, semblé-t-il, manquer d'être rare, et aussi, par goût, — vous me permettez de vous le dire ? — j'aime mieux causer avec une femme ou un poète qu'avec un ministre.

Vous êtes par définition, vous, ministre, le serviteur de ce public, et je ne doute pas que vous ne vous en rendez compte. Mais si vous ne le serviez mal, ce qu'à Dieu ne plaise, il a contre vous la plume et la parole, dont l'une est libre et dont l'autre n'est point servie; et il écrit et il interpelle. Le public est très fort: un jour il fait Hugues Capet roi; un autre jour il prend la Bastille; et voilà deux manières différentes de causer avec lui.

Avant la guerre, le problème était de diminuer le prix du téléphone en augmentant sa qualité.

Qu'en pensent ces messieurs et dames du Téléphone ?

LES ACIERIES DU CANADA SE FUSIONNENT EN UNE CORPORATION

Le nom de cette nouvelle fusion financière sera la British Empire Steel Corporation et agglomérera les compagnies de cinq à six provinces et de Terre-neuve — Le capital sera de \$500,000,000.

(Presse Canadienne)

St-Jean, 29. — Quatre compagnies, qui font affaires à St-Jean, sont comprises dans la fusion financière de \$500,000,000, maintenant en voie de formation sous le nom de British Empire Steel Corporation.

Les compagnies qui font partie de la British Empire Steel Corporation, seront, tout probablement, la Dominion Steel Corporation et ses succursales, la Dominion Coal Company et la Fenner Nails Works, de St-Jean, la Nova Scotia Steel and Coal Company, la Maritime Nail Works, la Collingwood Shipbuilding Co., d'Ontario, la Port Arthur Shipbuilding Company, et probablement aussi, la Montreal Transportation Company.

Si cette fusion importante se fait, comme cela semble très probable, les affaires des quatre compagnies, ci-dessus nommées, seront entre les mains d'un bureau de direction, et il semble entendu que M. Elkin sera président de ce subsidiaire de Saint-Jean de la British Empire Steel Corporation.

Cette gigantesque corporation réandra ses énergies dans la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Terre-neuve et, peut-être, une ou deux autres provinces.

Le nombre des employés de la nouvelle corporation, dont Stanley de la Nouvelle Écosse, sera d'environ 35,000 ouvriers et même plus.

Constantinople, 30 — Kiazim Kara Bekir, commandant de la 15ème armée turque à Erzeroum, a écrit une lettre au commandant arménien de ce district, le 30 mars dernier, pour protester contre la persécution des Turcs par les Arméniens, depuis le mois de janvier, dans les districts de Kars et d'Ardahan.

Le commandant turc dit que 28 villages mahométants ont été détruits, le bétail volé et la population maltraitée. Il prétend que plus de deux mille habitants de ces villages ont dû fuir à Kars et que la moitié sont morts en route.

L'INDE MENACEE — Londres, 30 — L'agitation des extrémistes du Califat augmente d'intensité, dit une dépêche au "London Times" de Simla, datée de mercredi dernier. Delhi est la cible de cette insurrection, car, depuis quelques jours, des discours remplis d'anarchie et de déloyauté ont été prononcés dans cette ville.

Des rapports très inquiétants ont aussi été reçus de la région de Sindh, dans la partie extrême-ouest des Indes Anglaises.

Shaukrat et d'autres insurgés veulent l'émigration des musulmans hindous dans l'Afghanistan et l'Asie Mineure.

Constantinople, 30 — Damad Ferid Pacha, le grand vizir, annonce qu'il est à négocier un emprunt avec la Grande-Bretagne pour la construction du chemin de fer dans le territoire des Hedjaz jusqu'à la Mecque.

Cet emprunt servira à payer les intérêts de la dette turque et à défrayer les dépenses de la campagne contre Mustapha Kemal Pacha, le chef nationaliste turc.

Le bourgmestre de Hagen dit qu'il ne peut plus maintenir l'ordre — Le public et les industries ont besoin de protection — Tout chômage aujourd'hui à Berlin.

Berlin, 30 — Le gouvernement allemand devra probablement renoncer à sa première décision de ne pas intervenir dans le district au sud de la Ruhr, parce que le bourgmestre de Hagen a déclaré qu'il ne pouvait plus longtemps assumer la responsabilité de maintenir l'ordre dans ce district.

Cette nouvelle a été annoncée à la diète prussienne, aujourd'hui, par le ministre de l'Intérieur Severig.

Berlin, 30 — Le 1er de mai sera célébré par tous les ouvriers de Berlin. Les tramways et les trains électriques du service de la banlieue seront suspendus. Les journaux ne paraîtront que de bonne heure, le matin et il n'y aura pas d'autres journaux, après cela, avant lundi matin.

Berlin, 30 — Le 1er de mai sera célébré par tous les ouvriers de Berlin. Les tramways et les trains électriques du service de la banlieue seront suspendus.

Le chef des gardes de terre qui est accusé de s'être approprié les armes a été arrêté. La garde territoriale a été débârdée.

LE PRINCE DE GALLES FAIT UNE REMARQUE DE VRAI DEMOCRATE — Lors de son voyage en Nouvelle-Zélande, il refuse de prendre le train avant la fin de la grève des cheminots, disant qu'il est un homme du peuple et ne veut pas plus de privilèges que les gens du peuple.

Aukland, 2. — Le prince de Galles a repris son voyage en Nouvelle-Zélande, par chemin de fer, la grève des cheminots étant terminée.

Le prince de Galles a repris son voyage en Nouvelle-Zélande, par chemin de fer, la grève des cheminots étant terminée.

Cet après-midi, le prince est arrivé à Taumarunui, ayant été accueilli beaucoup de précision, ce que vous avez fait pour nous et ce que vous allez faire.

Au demeurant, l'esprit domine la matière; et la vertu démocratique, que vous vantiez l'autre jour à vos électeurs les bienfaits et la beauté, doit vous amener à ceci: que tous vos fonctionnaires aiment leur maison, sans se laisser tenter par le goût malsain d'en disjoindre les pierres.

Car nous sommes las, dites-leur, de voir, l'administration s'amuser contre la nation. Seulement ne vous trompez pas au vestiaire en prenant la main de velours au lieu de l'autre.

Je tiens à vous avouer enfin que sous un régime... —Mademoiselle, je vous en conjure, ne me coupez pas. Je cause avec le ministre.

Etienne BRICON. (Le Gaulois.)

DAMES DEMANDEES. — Pour couture facile et légère chez elle. Travail de loisir ou permanent. Bons salaires. Travail envoyé à l'important. Tous les articles payés. Timbres pour détails. National Manufacturing Co., Montréal.

—Pas maintenant, lui est-il répondu. —Alors, reprend son Altesse, ils ne peuvent faire marcher les trains pour moi. Je suis un homme du peuple.

A WELLINGTON — Auckland, Nouvelle-Zélande, 2 — La grève des chemins de fer a été réglée. Par conséquent, le prince de Galles pourra continuer son voyage dans la partie nord de l'île. Son train a quitté cette ville, cet après-midi. Le cuirassé "Renown" lèvera l'ancre lundi pour rencontrer le prince à Wellington.

Pendant la grève, le prince avait décidé de se rendre à Wellington par eau; mais il fera le trajet par terre, maintenant que la grève est finie.

DAMES DEMANDEES. — Pour couture facile et légère chez elle. Travail de loisir ou permanent. Bons salaires. Travail envoyé à l'important. Tous les articles payés. Timbres pour détails. National Manufacturing Co., Montréal.

—Pas maintenant, lui est-il répondu. —Alors, reprend son Altesse, ils ne peuvent faire marcher les trains pour moi. Je suis un homme du peuple.

A WELLINGTON — Auckland, Nouvelle-Zélande, 2 — La grève des chemins de fer a été réglée.

Par conséquent, le prince de Galles pourra continuer son voyage dans la partie nord de l'île. Son train a quitté cette ville, cet après-midi.

Pendant la grève, le prince avait décidé de se rendre à Wellington par eau; mais il fera le trajet par terre, maintenant que la grève est finie.

DAMES DEMANDEES. — Pour couture facile et légère chez elle. Travail de loisir ou permanent. Bons salaires. Travail envoyé à l'important. Tous les articles payés. Timbres pour détails. National Manufacturing Co., Montréal.

—Pas maintenant, lui est-il répondu. —Alors, reprend son Altesse, ils ne peuvent faire marcher les trains pour moi. Je suis un homme du peuple.

A WELLINGTON — Auckland, Nouvelle-Zélande, 2 — La grève des chemins de fer a été réglée.

Par conséquent, le prince de Galles pourra continuer son voyage dans la partie nord de l'île. Son train a quitté cette ville, cet après-midi.

Pendant la grève, le prince avait décidé de se rendre à Wellington par eau; mais il fera le trajet par terre, maintenant que la grève est finie.

L'ESTIME DANS LEQUEL ON TIENT QUEBEC EN ANGLETERRE

Grâce à une administration sage et honnête, dit l'honorable M. Lemieux, au Club de Réforme, sir Lomer Gouin a placé la province dans une grande estime en Angleterre. — Intéressante causerie de M. E.-B. Devlin sur le malaise actuel. — Le gouvernement canadien manque de chef.

Le Club de Réforme avait comme note d'honneur au lunch hebdomadaire de samedi dernier, M. E. B. Devlin, député de Wright aux Communes, qui traita, devant un grand nombre de convives, des conditions actuelles dans le pays. L'orateur a prononcé une éloquente et intéressante causerie dans laquelle il a démontré les causes du malaise actuel dont la principale est le manque de direction. Nous résumons plus bas sa causerie.

L'HON. RODOLPHE LEMIEUX

M. Lemieux remercia tout d'abord les convives de la bienvenue qu'ils lui font puis il rappela qu'il suit depuis longtemps tout ce qui se fait au Club de Réforme de Montréal. Il y revint avec plaisir à l'occasion des commémorations de MM. Joseph Archambault, M.P.; de Fernand Rinfret, M.P.; E. B. Devlin et des autres qui luttèrent chaque jour pour le libéralisme. Il remercia M. Devlin pour ses services loyaux à la cause libérale et il fit l'historique du nom de Devlin qu'on rencontre depuis longtemps dans le libéralisme canadien. Il date en effet du temps de W. L. MacKenzie. Mais on le trouve aussi en Angleterre avec les Blake, les Asquith.

M. Lemieux aborda ensuite l'acte de franchise électorale qui se discute actuellement à Ottawa. En profite pour dire que Montréal devra être plus largement représentée dans l'avenir. Il demanda d'être de bons hommes, qui sauront bien défendre les intérêts du peuple sur le parquet de la Chambre. En passant, l'orateur est heureux de rendre aux députés anglais l'hommage qui leur est dû pour la défense qu'ils font des droits de la minorité française du pays. C'est ainsi que la race française a été défendue, dit M. Lemieux, il s'est trouvé un député anglais du Québec pour se lever et revendiquer ce qui lui était juste. Montréal a toujours eu une excellente représentation en Chambre, et la dernière élection partielle de la division Saint-Jacques prouve que la population de la métropole admire le talent et l'éloquence. Nous sommes heureux de voir M. Fernand Rinfret sur le parquet de la Chambre, dit M. Lemieux, aux applaudissements de l'assistance.

M. Lemieux cite ensuite les noms des Archambault, des Casgrains, des Jacobs, des Tremblay, tous d'ardents libéraux, toujours sur la brèche.

L'orateur dit qu'il avait pensé, avant d'entreprendre son voyage, d'abandonner l'arme politique, mais sur la pression de ses mandants il a décidé de rester dans les rangs. Il les remercia et pensa qu'il peut encore faire quelque chose pour le bien de tous et pour la cause libérale.

Parlant de sir Lomer Gouin, M. Lemieux dit la place très élevée qu'occupe la province de Québec dans l'Empire, surtout en Grande-Bretagne où sa réputation est des plus enviables. L'œuvre de sir Lomer Gouin a été considérable et il faut que notre premier ministre actuel reste à son poste, comme, du reste, il va y demeurer pour le bien de la province et du pays tout entier.

Le Canada, par sa magnifique participation au grand concert européen, s'est acquis une place qui lui fait honneur dans le monde. Et le Canadien qui voyage en Europe se sent orgueilleux de son pays, de la place qu'il occupe et du nom qu'on respecte. « Je suis orgueilleux de mon pays, dit-il, et je crois que chacun doit l'être. »

Mais comme libéral, M. Lemieux a un message à transmettre aux libéraux, c'est celui de la mémoire de Laurier en Angleterre. Au cours de son voyage, M. Lemieux a plusieurs fois rencontré les personnages les plus influents de la mère-patrie. Il a vu le roi, lui a remis la médaille qu'avait méritée son fils, enseveli sur la douce terre de France; les premiers ministres du Canada nous prièrent d'informer de la santé de lady Laurier; « Comment est lady Laurier? » demanda-t-elle. Le président de la République française, rappelant le souvenir de Laurier, lui a dit: « Quelle grande perte pour le Canada! » Le pape conserve également un souvenir profond pour la personnalité de Laurier. On se rappelle de Laurier qui a laissé un nom universellement connu. Les libéraux, dit M. Lemieux, ont droit d'être orgueilleux du nom de Laurier qui renferme le meilleur des traditions canadiennes. Asquith ne cache pas son admiration dans cette phrase: « L'Empire ne sait pas la dette de reconnaissance qu'il doit à Laurier. »

M. Lemieux termine en disant que les libéraux se doivent de conserver longtemps le souvenir de leur chef disparu.

CAUSERIE DE M. DEVLIN

Le député de Wright, après avoir remercié le président, M. C.W. Taylor, pour sa gracieuse invitation, déclare que l'on doit se rappeler du passé pour y trouver les remèdes aux conditions actuelles de malaise et de mécontentement.

De 1878 à 1896, alors que les conservateurs étaient au pouvoir, le pays avait atteint son plus haut degré de prospérité. En 1896, nous regrettons que le libéral, sir Wilfrid Laurier formaît ce qui a été reconnu comme le plus fort gouvernement possible; et de 1896 à 1911, le pays prospéra comme jamais auparavant. Depuis 1911, le Canada a été gratifié de tous les maux qui peuvent affaiblir une nation. Et, de plus, ce n'est pas un argument que de dire que ces conditions sont universelles, et que seul le temps les modifiera. De telles conditions ont amené des guerres dans d'autres pays, et aujourd'hui le Canada doit faire face à une guerre économique. Les conditions de malaise, de mécontentement, d'extravagance, de manque de confiance dans le gouvernement ont commencé avec l'avènement au pouvoir de sir Robert Borden. On n'a pas pensé à l'avenir, l'argent a été dépensé d'une

LES GREVES EN FRANCE

(Câble de la Presse Associée)

Paris, 4. — Dans les milieux officiels on dit que la fin de la grève est proche. Les cheminots ont jusqu'à jeudi pour retourner au travail. Après ce laps de temps, ils seront renvoyés irrévocablement.

Dans les champs miniers du Nord qui fournissent 27,000 tonnes sur les 40,000 tonnes minées chaque jour en France, les ouvriers continuent de travailler. La grève des débardeurs et des matelots, quoique partielle, est plus générale encore que celle des mineurs et des cheminots, mais l'habileté des ouvriers des autres industries a se joindre au mouvement gréviste aura son effet tôt ou tard.

Au Havre, l'équipage de la Touraine, qui vient d'arriver de New-York, a quitté le paquebot après avoir tout mis en ordre, mais celui de la Pérouse est resté au poste.

M. Strolow, membre éminent de l'un des chemins de fer de l'Etat, a été arrêté ce soir.

L'union des métallurgistes de la région de Paris a convoqué une assemblée générale pour jeudi pour appuyer la fédération générale du Travail et pour protester contre l'action de la police en opérant des arrestations de premier main.

UN COMPLIT ENCORE DEJOUÉ

(Dépêche de la Presse Associée)

New-York, 4. — Les autorités fédérales et municipales ont appris, aujourd'hui, que les extrémistes se proposaient de perpétrer les actes de violence qu'ils avaient fixés au premier mai, mais qui échouèrent à cause des précautions prises par le gouvernement.

La ville fut de nouveau envahie par les gardes militaires aux endroits menacés; mais le complot n'a pas eu lieu.

LI PARLERA A LA CONVENTION

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 4. — Le sénateur Lodge, du Massachusetts, doit être le représentant temporaire de la convention républicaine à Chicago et prononcera le discours de circonstance, au dire des chefs républicains qui ont confié dernièrement avec le président Hayes, du comité national républicain.

\$25,000.00 POUR DEUX BROQUETTES

(Dépêche de la Presse Associée)

New-York, 4. — Un nommé Spitzer qui poursuivait la compagnie des restaurants Child's en réclamation de dommages de \$25,000 pour avoir avalé deux broquettes en buvant un bol de soupe, a obtenu le plein montant de sa réclamation en Cour Suprême, aujourd'hui.

LA "JOURNEE DES FAMILLES NOMBREUSES"

(Dépêche spéciale)

La "Journée nationale des mères de familles nombreuses", qui aura lieu le 9 mai, en France, s'organise actuellement dans toutes les villes et communes du pays, sous le patronage du président de la République et du président du conseil des ministres.

Quinze mille communes ont déjà reçu les insignes de la "Journée", et les autres vont les recevoir à raison de 2,000 communes par jour.

ENTENTE RUSSO-JAPONAISE

(Câble de la Presse Associée)

Tokio, 1. — Le War Office annonce la signature imminente d'une entente russo-japonaise dans laquelle toutes les demandes des Japonais seraient accordées.

DES CIMETIERES INTERNATIONAUX

(Câble de la Presse Associée)

Paris, 30. — La commission chargée de rédiger les lois touchant les tombes des soldats de France a adopté unanimement un projet voyant à la création de cimetières nationaux le long des lignes des armées du front de guerre. Le projet autorise aussi l'exhumation et la translation des corps des soldats français, au dépens de la nation.

CINQ VENDEURS AUTORISES DE MONTREAL PERDENT LEUR PERMIS

Par contre vingt-trois permis sont octroyés dans la province de Québec, valides à partir d'aujourd'hui — La ville de Hull perd toutes ses demandes de permis.

(Presse Canadienne)

Québec, 30. — Le gouvernement provincial a annulé les permis (licences) suivants de cinq vendeurs autorisés de la ville de Montréal.

Ce sont : Mequin Frères, La Cie des Liqueurs de l'Est, Auguste Germain, Mount Royal Liquor Vendor, Joseph Meehan.

Le gouvernement a accordé d'autres permis, pour l'année suivante à partir du premier mai, comme vendeurs autorisés de la province.

Ce sont :

J. Murray, A. Hinton, J. B. Gougeon, A. Betz, B. Bélanger, L. Selby, E. Bouchard et J. A. Mesier, Mathieu, O. Valois, A. Legault, O. Lacroix, D. J. McManany, O. Racicot, A. St-Charles, J. A. Larivière, H. Foucaure, J. B. Coulson, O. Lanlaute, L. Pozner, J. L. Richer, A. Moreau, A. Bouthillier, A. G. Poirier.

Douze demandes de permis pour Hull ont été reçues de la cité de Hull, mais les permis furent refusés.

LE LIBERALISME ANGLAIS PLUS GRAND QUE LLOYD-GEORGE

Déclare sir Arthur Wallace, rédacteur en chef du "Manchester Guardian", hier, au Club de Réforme de Montréal. — Une visite de notre pays. — Allocutions de MM. S.-W. Jacobs, M. P., et Lindsay Crawford. — La cause de la tension qui existe entre les Etats-Unis et l'Angleterre.

Sir Arthur S. Wallace, rédacteur en chef du "Manchester Guardian", était l'hôte d'honneur du Club de Réforme, hier midi, à un lunch donné en son honneur.

Sir Arthur est au Canada depuis quelque temps, il a visité le pays presqu'en entier et s'en retourne en Angleterre très satisfait de son voyage.

Il a été particulièrement heureux de rencontrer les libéraux de Montréal, dans les salons d'une organisation libérale dont l'action s'est toujours manifestée.

Un très grand nombre de membres du Club de Réforme sont allés saluer le distingué journaliste anglais à qui ils ont fait une chaleureuse ovation.

Sir Arthur Wallace a été bref dans ses remarques. Il a déclaré que le libéralisme, en Angleterre, était loin d'être condamné par le peuple, en dépit de tout ce que peuvent dire les pessimistes contre cette grande doctrine démocratique.

Poursuivant son idée, l'orateur déclara qu'il s'opposait par tous les moyens possibles et honnêtes à la législation à coups d'arrêts ministériels, en maintenant la liberté de parole, et de presse, et en maintenant des relations amicales avec les pouvoirs étrangers, le libéralisme trouvera un champ d'action assez vaste pour s'affirmer comme il l'a fait dans le passé et pour assurer son avenir.

Sir Arthur commença son allocution en disant tout le plaisir qu'il trouvait à adresser la parole devant les membres d'un club libéral de la réputation du Club de Réforme de Montréal. Il parla ensuite brièvement de son voyage à travers le Canada au cours duquel il se dit orgueilleux de n'avoir perdu que trois paires de gants, deux parapluies, de n'avoir manqué qu'un départ de navire, deux trains et sa réputation, cette dernière temporairement, dit-il.

On lui a maintes fois demandé si le libéralisme avait un avenir en Angleterre, maintenant que Lloyd George avait détesté les rats et que M. Asquith avait lancé le gant aux ouvriers. Le libéralisme a été souvent attaqué dans le passé, et dans le cas du Home Rule, du temps de Gladstone, et à l'époque de la guerre des Boers, quelques années plus tard, sir Arthur est convaincu que le verdict de l'histoire sera celui du parti libéral d'aujourd'hui. Le libéralisme est plus grand que Lloyd George et Asquith, ou d'aucun individu; c'est une attitude dans la vie, et une attitude que les hommes de bonne volonté se fient d'adopter.

Pour ce qui est de la question des mineurs, du problème du logement, et de tous les autres problèmes sociaux auxquels l'Angleterre doit faire face aujourd'hui, l'attitude et les principes libéraux ne plus que tout autre chose pour la solutionner.

Sir Arthur aborda ensuite la question de la campagne antieuropéenne menée aux Etats-Unis par certains députés, et il déclara que les libéraux devront continuer leur politique sage et conciliatrice, tant en Angleterre qu'au Canada pour que ces différends n'aient pas de conséquences graves. Il dit qu'il avait particulièrement remarqué que le libéralisme, tel que compris en Angleterre, était le même que celui du Canada et il regrette que sir Arthur Wallace ne reste pas plus longtemps parmi nous pour se renseigner plus à fond sur les luttes libérales contre le gouvernement actuel. Il aurait aussi constaté comment les unionistes comprennent le bien du peuple.

M. Lindsay Crawford, rédacteur du "Statesman", de Toronto, qui était présent à la table d'honneur fut ensuite invité à dire quelques mots. Il s'associa à M. Jacobs pour remercier le conférencier. Reprenant l'idée de sir Arthur Wallace, relativement à l'état des relations entre les Etats-Unis et l'Angleterre et l'œuvre que les libéraux pourraient faire dans ce domaine, M. Crawford déclara que cette tension était due au fait que les Américains se demandaient aujourd'hui s'ils ont été les alliés d'une Angleterre démocrate ou d'une Angleterre capitaliste, propriétaire de gisements pétroliers et autres. Débarassés-voilà de vos autocraties, a dit l'Anglais à l'Allemagne, et nous ferons des termes de paix avec vous. La même chose peut se dire aujourd'hui à l'adresse de l'Angleterre. Il faut que l'Angleterre redonne la nation démocrate qu'elle était. Car aujourd'hui, il n'existe aucune haine contre l'Angleterre, mais il en existe contre toute autocratie, quelle qu'elle soit.

En terminant, M. Crawford remercia sir Arthur pour le beau travail qu'il accomplissait en faveur de la cause libérale dans le "Manchester Guardian", le journal qui l'a converti aux idées libérales.

Un détail intéressant dans le rapport est celui où, discutant la décision de la cité de Lasalle, de faire dévier le chemin qui longe le bord de l'eau pour le diriger plus intérieurement

Le rapport du président fait un relevé des opérations de l'an dernier. Il débute en déclarant que le club de l'Automobile du Canada est aujourd'hui reconnu comme une puissante organisation, qui a prouvé sa nécessité par ses nombreuses opérations. (Disons, entre parenthèses, qu'à la réunion d'hier encore, un téléphone est venu du dehors demandant des informations quant à la route à suivre pour se rendre à Montréal. C'étaient des Américains qui téléphonaient et qui ont été très heureux de trouver le secrétaire club pour les renseigner. Et il ne se passe pas de jour sans que la chose se répète plusieurs fois.)

Le club compte aujourd'hui près de neuf cents membres qui se recrutent parmi les classes professionnelles et des hommes d'affaires de la métropole et des alentours. Il y en a aussi plusieurs d'autres classes qui font partie et qui jouissent des privilèges de l'organisation.

Afin de répondre à toutes les demandes, le club a formé des comités d'urgence, de recrutement, de bons chemins, de législation, de trafic commercial et municipal. Le comité du trafic commercial a accompli une grosse somme de travail avec de très heureux résultats.

Le rapport rappelle ensuite qu'un très intéressant et très encourageant bilan a été présenté par le secrétaire-trésorier sur les finances et sur le nombre de membres recrutés au cours de l'année. Le rapport accuse, grâce à une économie soignée et sage, une balance favorable très substantielle.

Vient ensuite la question des bonnes routes dans la province. On sait que l'Automobile Club du Canada s'intéresse profondément à cette entreprise à laquelle il collabore le plus possible. Le Club reconnaît avec plaisir que le ministère de la Voirie de Québec a annoncé au cours de la dernière session l'approvisionnement de \$10,000,000 pour la construction de routes permanentes, cela doit être ajouté aux \$5,000,000 votés pour les routes de colonisation et à la part du Québec des subsides fédéraux qui se monte à près de \$4,000,000. Comme on le voit, remarque le rapport, la province doit s'attendre à une ère de progrès sous le rapport de la construction des routes, cette année.

La construction de la route Montréal-Sherbrooke est assurée ainsi que l'amélioration de plusieurs sections importantes de la route des Laurentides. Le ministère de la Voirie a, de plus, assuré l'entretien des routes provinciales étouffées, particulièrement de la route Edouard VII qui aura à enregistrer un trafic des plus considérables au cours de la saison si s'annonce.

Un détail intéressant dans le rapport est celui où, discutant la décision de la cité de Lasalle, de faire dévier le chemin qui longe le bord de l'eau pour le diriger plus intérieurement

Certains compagnies offrent des substituts du charbon au public, le coke ou les briquettes de charbon, entre autres. Mais le public ne semble pas enclin à faire usage de ces substituts qui se vendent, cependant, bien moins cher que l'anthracite, ils se vendent \$9.50 la tonne. Mais il y a toujours la crainte que si la demande est forte que les prix augmentent, de sorte que c'est toujours la même chose la hausse.

La consommation du charbon est d'environ 1,000,000 de tonnes annuellement à Montréal, et les marchands de charbon calculent qu'une moyenne de 20 pour cent de cette quantité pourrait être remplacée par les substituts, ce qui serait un bon moyen de réduire quelque peu à la crise prochaine du charbon, et permettrait de reprendre le dessus en laissant accumuler une réserve pour répondre aux besoins futurs. La somme d'argent qui serait ainsi éparpillée atteindrait presque \$1,000,000.

Le fait reste, dans tous les cas, que le charbon a augmenté de prix aujourd'hui et qu'il augmentera encore.

L'AUTO CLUB FAIT RESSORTIR L'IMPORTANCE DE NOS ROUTES

C'est le principal fait qu'on remarque dans le rapport annuel du président de cette importante organisation de l'automobile. — La réunion annuelle a lieu, hier soir. — Réélection des officiers et des directeurs. — Une année qui s'annonce prospère.

L'Automobile Club of Canada a tenu, hier soir, sous la présidence du capitaine Duchastel de Montrouge, vice-président, sa réunion annuelle à laquelle les nombreux membres présents ont pris connaissance de l'intéressant rapport du président pour l'année qui vient de s'écouler.

L'assemblée, après avoir entendu la lecture de ce rapport et l'avoir adopté, a procédé aux élections qui ont donné le résultat suivant, la plupart des officiers et directeurs étant élus par acclamation:

Président, J. R. Douglas; vice-président, capitaine J. A. Duchastel; directeurs: H. H. Vaughan, Major H. W. Pillow, A. J. Dawes, J. J. Meagher, C. R., Dr Chas. K. P. Henry, T. G. Morgan, J. B. Balliargeon, Dr E. Merrill, Desjardins, M.P.P., Lieut. Col Colin K. Russell, M.D., E. P. Sise, Alphonse Verville, M.P., T. A. Morrison, A. L. Caron.

M. Geo. A. McNamee est réélu secrétaire-trésorier. Les nouveaux membres honoraires sont: M. F. X. Anon, ancien président, et l'honorable sénateur Chas. Heaubien.

Le rapport du président fait un relevé des opérations de l'an dernier. Il débute en déclarant que le club de l'Automobile du Canada est aujourd'hui reconnu comme une puissante organisation, qui a prouvé sa nécessité par ses nombreuses opérations. (Disons, entre parenthèses, qu'à la réunion d'hier encore, un téléphone est venu du dehors demandant des informations quant à la route à suivre pour se rendre à Montréal. C'étaient des Américains qui téléphonaient et qui ont été très heureux de trouver le secrétaire club pour les renseigner. Et il ne se passe pas de jour sans que la chose se répète plusieurs fois.)

Le club compte aujourd'hui près de neuf cents membres qui se recrutent parmi les classes professionnelles et des hommes d'affaires de la métropole et des alentours. Il y en a aussi plusieurs d'autres classes qui font partie et qui jouissent des privilèges de l'organisation.

Afin de répondre à toutes les demandes, le club a formé des comités d'urgence, de recrutement, de bons chemins, de législation, de trafic commercial et municipal. Le comité du trafic commercial a accompli une grosse somme de travail avec de très heureux résultats.

Le rapport rappelle ensuite qu'un très intéressant et très encourageant bilan a été présenté par le secrétaire-trésorier sur les finances et sur le nombre de membres recrutés au cours de l'année. Le rapport accuse, grâce à une économie soignée et sage, une balance favorable très substantielle.

Vient ensuite la question des bonnes routes dans la province. On sait que l'Automobile Club du Canada s'intéresse profondément à cette entreprise à laquelle il collabore le plus possible. Le Club reconnaît avec plaisir que le ministère de la Voirie de Québec a annoncé au cours de la dernière session l'approvisionnement de \$10,000,000 pour la construction de routes permanentes, cela doit être ajouté aux \$5,000,000 votés pour les routes de colonisation et à la part du Québec des subsides fédéraux qui se monte à près de \$4,000,000. Comme on le voit, remarque le rapport, la province doit s'attendre à une ère de progrès sous le rapport de la construction des routes, cette année.

La construction de la route Montréal-Sherbrooke est assurée ainsi que l'amélioration de plusieurs sections importantes de la route des Laurentides. Le ministère de la Voirie a, de plus, assuré l'entretien des routes provinciales étouffées, particulièrement de la route Edouard VII qui aura à enregistrer un trafic des plus considérables au cours de la saison si s'annonce.

Un détail intéressant dans le rapport est celui où, discutant la décision de la cité de Lasalle, de faire dévier le chemin qui longe le bord de l'eau pour le diriger plus intérieurement

Certains compagnies offrent des substituts du charbon au public, le coke ou les briquettes de charbon, entre autres. Mais le public ne semble pas enclin à faire usage de ces substituts qui se vendent, cependant, bien moins cher que l'anthracite, ils se vendent \$9.50 la tonne. Mais il y a toujours la crainte que si la demande est forte que les prix augmentent, de sorte que c'est toujours la même chose la hausse.

La consommation du charbon est d'environ 1,000,000 de tonnes annuellement à Montréal, et les marchands de charbon calculent qu'une moyenne de 20 pour cent de cette quantité pourrait être remplacée par les substituts, ce qui serait un bon moyen de réduire quelque peu à la crise prochaine du charbon, et permettrait de reprendre le dessus en laissant accumuler une réserve pour répondre aux besoins futurs. La somme d'argent qui serait ainsi éparpillée atteindrait presque \$1,000,000.

Le fait reste, dans tous les cas, que le charbon a augmenté de prix aujourd'hui et qu'il augmentera encore.

Le rapport rappelle ensuite qu'un très intéressant et très encourageant bilan a été présenté par le secrétaire-trésorier sur les finances et sur le nombre de membres recrutés au cours de l'année. Le rapport accuse, grâce à une économie soignée et sage, une balance favorable très substantielle.

Vient ensuite la question des bonnes routes dans la province. On sait que l'Automobile Club du Canada s'intéresse profondément à cette entreprise à laquelle il collabore le plus possible. Le Club reconnaît avec plaisir que le ministère de la Voirie de Québec a annoncé au cours de la dernière session l'approvisionnement de \$10,000,000 pour la construction de routes permanentes, cela doit être ajouté aux \$5,000,000 votés pour les routes de colonisation et à la part du Québec des subsides fédéraux qui se monte à près de \$4,000,000. Comme on le voit, remarque le rapport, la province doit s'attendre à une ère de progrès sous le rapport de la construction des routes, cette année.

La construction de la route Montréal-Sherbrooke est assurée ainsi que l'amélioration de plusieurs sections importantes de la route des Laurentides. Le ministère de la Voirie a, de plus, assuré l'entretien des routes provinciales étouffées, particulièrement de la route Edouard VII qui aura à enregistrer un trafic des plus considérables au cours de la saison si s'annonce.

Un détail intéressant dans le rapport est celui où, discutant la décision de la cité de Lasalle, de faire dévier le chemin qui longe le bord de l'eau pour le diriger plus intérieurement

Certains compagnies offrent des substituts du charbon au public, le coke ou les briquettes de charbon, entre autres. Mais le public ne semble pas enclin à faire usage de ces substituts qui se vendent, cependant, bien moins cher que l'anthracite, ils se vendent \$9.50 la tonne. Mais il y a toujours la crainte que si la demande est forte que les prix augmentent, de sorte que c'est toujours la même chose la hausse.

La consommation du charbon est d'environ 1,000,000 de tonnes annuellement à Montréal, et les marchands de charbon calculent qu'une moyenne de 20 pour cent de cette quantité pourrait être remplacée par les substituts, ce qui serait un bon moyen de réduire quelque peu à la crise prochaine du charbon, et permettrait de reprendre le dessus en laissant accumuler une réserve pour répondre aux besoins futurs. La somme d'argent qui serait ainsi éparpillée atteindrait presque \$1,000,000.

Le fait reste, dans tous les cas, que le charbon a augmenté de prix aujourd'hui et qu'il augmentera encore.

Le rapport rappelle ensuite qu'un très intéressant et très encourageant bilan a été présenté par le secrétaire-trésorier sur les finances et sur le nombre de membres recrutés au cours de l'année. Le rapport accuse, grâce à une économie soignée et sage, une balance favorable très substantielle.

Vient ensuite la question des bonnes routes dans la province. On sait que l'Automobile Club du Canada s'intéresse profondément à cette entreprise à laquelle il collabore le plus possible. Le Club reconnaît avec plaisir que le ministère de la Voirie de Québec a annoncé au cours de la dernière session l'approvisionnement de \$10,000,000 pour la construction de routes permanentes, cela doit être ajouté aux \$5,000,000 votés pour les routes de colonisation et à la part du Québec des subsides fédéraux qui se monte à près de \$4,000,000. Comme on le voit, remarque le rapport, la province doit s'attendre à une ère de progrès sous le rapport de la construction des routes, cette année.

La construction de la route Montréal-Sherbrooke est assurée ainsi que l'amélioration de plusieurs sections importantes de la route des Laurentides. Le ministère de la Voirie a, de plus, assuré l'entretien des routes provinciales étouffées, particulièrement de la route Edouard VII qui aura à enregistrer un trafic des plus considérables au cours de la saison si s'annonce.

Un détail intéressant dans le rapport est celui où, discutant la décision de la cité de Lasalle, de faire dévier le chemin qui longe le bord de l'eau pour le diriger plus intérieurement

Certains compagnies offrent des substituts du charbon au public, le coke ou les briquettes de charbon, entre autres. Mais le public ne semble pas enclin à faire usage de ces substituts qui se vendent, cependant, bien moins cher que l'anthracite, ils se vendent \$9.50 la tonne. Mais il y a toujours la crainte que si la demande est forte que les prix augmentent, de sorte que c'est toujours la même chose la hausse.

La consommation du charbon est d'environ 1,000,000 de tonnes annuellement à Montréal, et les marchands de charbon calculent qu'une moyenne de 20 pour cent de cette quantité pourrait être remplacée par les substituts, ce qui serait un bon moyen de réduire quelque peu à la crise prochaine du charbon, et permettrait de reprendre le dessus en laissant accumuler une réserve pour répondre aux besoins futurs. La somme d'argent qui serait ainsi éparpillée atteindrait presque \$1,000,000.

Le fait reste, dans tous les cas, que le charbon a augmenté de prix aujourd'hui et qu'il augmentera encore.

LE CANADA est imprimé et publié par LE BUREAU DE PUBLICATION DU CANADA, 75, rue Saint-Jacques, à Montréal, Québec, tout au plus, en pointes et le Gérant-Général, au Canada. Numéro 75, rue Saint-Jacques.